

2023

7540 Mio

Produit net

Nous avons réalisé le deuxième produit net le plus élevé de notre histoire. Sous les effets liés aux prix, il a progressé en 2022 et reculé en 2023.

107 Mio

EBIT

Avec plus de CHF 100 Mio, nous avons obtenu un résultat d'exploitation solide. Comme prévu, nous n'avons toutefois pas pu répercuter en totalité le surcoût en matière de personnel, d'énergie et de logistique sur les prix de vente. La rentabilité du produit net s'élève à 1,4%.

97 Mio

Résultat d'entreprise

Le résultat d'entreprise a progressé par rapport à l'année précédente. Les taux d'intérêt étant élevés, nous avons engrangé des produits financiers positifs, surtout par rapport à l'année 2022, marquée par des effets extraordinaires qui avaient durement impacté le résultat.

63.1 %

Taux de fonds propres (sur le total du bilan)

Pour la première fois, notre ratio de fonds propres passe la barre des 60% (notre objectif). Nous affichons même un solde net vis-à-vis des banques de CHF 55,0 Mio.

37 Mio

Ristournes aux membres

Les agricultrices et les agriculteurs suisses profitent du succès de fenaco: tandis que les LANDI bénéficient d'intérêts sur parts sociales et de primes de collaboration, les paysannes et paysans actifs se voient octroyer une participation au résultat.

156 Mio

Investissements en immobilisations corporelles

Plus de 40% de nos investissements ont été directement injectés dans les domaines en amont et en aval de l'agriculture. En outre, nous avons investi CHF 4,3 Mio dans des technologies et processus innovants.

145

Coopératives membres

Le nombre de coopératives membres est passé de 153 à 145 en raison des fusions et des sorties.

11 316

Collaboratrices et collaborateurs

Forte de ses 11 316 collaboratrices et collaborateurs, dont plus de 550 apprentis, fenaco compte parmi les plus grands employeurs de Suisse. Plus de 60% des postes que nous offrons se trouvent en milieu rural.

5

Pays

Au-delà de la Suisse, fenaco est également active en France, en Allemagne, en République tchèque et en Roumanie. Forte de nos 429 collaboratrices et collaborateurs, nous réalisons 5,0% de notre produit net à l'étranger.

14

Objectifs de développement durable

Nous organisons nos activités commerciales de façon durable sur le plan écologique, social et économique.

Sur nos 14 objectifs de développement durable, 11 sont en bonne voie.

30 ans

fenaco société coopérative

En 2023, nous avons fêté nos 30 ans: en 1993, six fédérations coopératives régionales se sont associées pour créer la fédération nationale des coopératives agricoles (abrégée sous le nom de fenaco).

	2023	2022	2021	2020	2019
Produit net (Mio CHF)	7 539.8	8 062.4	7 381.9	6 981.3	7 003.7
EBITDA (Mio CHF)	253.5	286.4	320.4	315.3	263.9
en % du produit net	3.4	3.6	4.3	4.5	3.8
EBIT (Mio CHF)	107.0	138.4	169.0	166.4	121.1
en % du produit net	1.4	1.7	2.3	2.4	1.7
Résultat d'entreprise (Mio CHF)	97.0	52.1	128.0	135.5	110.1
en % de fonds propres (parts minoritaires excl.)	4.6	2.6	6.7	7.3	6.6
Cash-flow (Mio CHF)	220.8	183.0	312.0	291.0	248.2
Investiss. en immobilisations corp. (Mio CHF)	155.5	174.0	147.0	145.1	149.9
Total du bilan (Mio CHF)	3 552.9	3 597.3	3 533.6	3 331.6	3 184.6
Fonds propres, parts minorit. incl. (Mio CHF)	2 242.0	2 142.1	2 097.3	1 970.0	1 823.0
en % du total du bilan	63.1	59.5	59.4	59.1	57.2
Nombre de collaboratrices et collaborateurs	11 316	11 500	11 268	10 961	10 582
Nombre de postes à plein temps	9 497	9 691	9 551	9 272	8 929
Nombre d'apprenties et apprentis	551	594	556	560	546
Nombre de coopératives membres	145	153	165	174	183



fenaco est une société coopérative agricole qui repose sur une idée de 150 ans. Nous appartenons à 145 LANDI et à leurs 41 000 membres, dont plus de 23 000 sont des paysannes et paysans suisses actifs. Grâce à nos domaines d'activité stratégiques Agro, Industrie alimentaire, Commerce de détail et Energie, nous sommes actifs tout au long de la chaîne de valeur – de la terre à la table. En tant que fournisseur, nous proposons aux agricultrices et agriculteurs un large éventail de produits, services et technologies pour l'ensemble des méthodes de production, afin de garantir une agriculture durable, efficace et orientée vers le marché. En tant que partenaire de commercialisation, nous veillons à ce que les denrées alimentaires suisses de haute qualité parviennent jusqu'aux clientes et clients. Enfin, en tant que fournisseur d'énergie, nous approvisionnons notamment les zones rurales en matière de chaleur et de mobilité.

Message aux membres	4
Temps forts de l'année	6
Plan directeur	8
Stratégie	10
Gros plan sur l'énergie	12
Rapport de situation	
Rapport sur le groupe fenaco-LANDI	18
Rapport sur fenaco société coopérative	20
Agro	24
Industrie alimentaire	26
Commerce de détail	28
Energie	30
Divers	32
Développement durable	
Performances en matière de développement durable	38
Stratégie sur le développement durable	40
Objectifs de développement durable	42
Rapport sur le développement durable	44
Gouvernance coopérative	
Principes de gestion et de contrôle d'entreprise	49
Conseil d'administration	52
Direction	57
Instruments de contrôle interne	62
Rapport de rémunération	65
Comptes consolidés	
Bilan consolidé	68
Compte de pertes et profits consolidé	69
Tableau des flux de trésorerie consolidés	70
Tableau des fonds propres consolidés	72
Annexe aux comptes consolidés	73
Explications relatives aux comptes consolidés	75
Les sociétés de fenaco	92
Rapport de l'organe de révision	96
Comptes annuels maison mère	
Bilan	98
Compte de pertes et profits	99
Annexe aux comptes annuels	100
Explications relatives aux comptes annuels	102
Emploi du bénéfice résultant du bilan	107
Rapport de l'organe de révision	108

Chères et chers membres, Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous sommes le 24 septembre 1993. Six fédérations régionales de coopératives signent un contrat de fusion au restaurant Linde à Uettligen (BE). C'est la naissance de fenaco société coopérative.

C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que nous avons célébré nos 30 ans en 2023. A cette occasion, nous avons augmenté durablement la participation au résultat de fenaco pour nos membres, leur reversant CHF 7,3 Mio, soit la somme la plus élevée de notre histoire. Quatre fêtes régionales ont aussi été organisées pour notre personnel en activité ou retraité – 6000 personnes y ont assisté. Enfin, nous avons offert au public une exposition au Musée Suisse des Transports à Lucerne «Des fourches aux drones : l'agriculture aujourd'hui». La ferme installée dans ce musée tant apprécié attire régulièrement de nombreux visiteurs.

Une belle évolution malgré la volatilité du marché

Depuis sa fondation, fenaco société coopérative a évolué de manière significative. Des 624 LANDI membres d'origine, on en compte aujourd'hui 145. En revanche, le nombre de collaboratrices et collaborateurs a grimpé de près de 4000 à plus de 11 000! Le premier

Depuis sa fondation, fenaco société coopérative a fortement évolué.

rapport de gestion affichait un produit net d'un peu plus de CHF 3 Mrd. Depuis, ce chiffre a plus que doublé. fenaco est devenue un acteur économique de poids en Suisse, qui assure l'approvisionnement du pays en biens de production agricoles, en denrées alimentaires et en énergie.

2023 a été riche en défis : instabilité géopolitique, extrême volatilité des marchés internationaux et climat de consommation en berne liés à la guerre en Ukraine, mais aussi de mauvaises récoltes et un printemps pluvieux défavorable aux magasins LANDI. En raison de la variation des prix notamment, le produit net s'est infléchi à CHF 7,54 Mrd, ce qui, bien qu'en deçà de l'année record 2022, reste un meilleur résultat qu'en 2021.

En début d'année, les prix sur les marchés internationaux des matières premières se sont brutalement effondrés. Nous avons donc dévalué nos stocks et immédiatement fait profiter les agricultrices et agriculteurs des prix favorables des engrais et des aliments fourragers. Comme attendu, il n'a pas été possible de répercuter complètement la hausse des coûts du personnel, de l'énergie et de la logistique sur les prix de vente, d'où un recul du résultat d'exploitation (EBIT). A CHF 107,0 Mio, il reste cependant solide. Le résultat d'entreprise, CHF 97,0 Mio, a nettement progressé grâce aux excellents produits financiers et à l'absence d'effets extraordinaires. De plus, notre taux de fonds propres a dépassé pour la première fois les 60%, ce qui est gage de stabilité pour notre entreprise.

Investir dans l'avenir tout en restant prudents

Ne dégageant qu'une faible rentabilité sur chiffre d'affaires (1,4%), fenaco se doit de bien gérer ses ressources et de maîtriser ses coûts. Nous avons donc revu la priorisation de nos projets informatiques et logistiques, et optimisé leur répartition. Nous souhaitons aussi continuer à investir afin d'exploiter le potentiel de nouveaux marchés. Actuellement, nous nous concentrons sur les énergies renouvelables pour répondre au recul structurel des énergies fossiles. Avec AGROLA,



Pierre-André Geiser, Président du Conseil d'administration de fenaco société coopérative
Martin Keller, Président de la Direction de fenaco société coopérative

nous tenons à encourager la mobilité électrique dans les campagnes. Pour donner de bonnes chances à ce projet, nous désirons fonder une joint-venture avec la Poste. Objectif : créer à moyen terme un réseau commun de 300 bornes de recharge rapide.

Par ailleurs, nous estimons que nos collaboratrices et collaborateurs jouent un rôle décisif dans le succès de l'entreprise. Pour témoigner notre reconnaissance envers eux pour les efforts qu'ils ont fournis, nous avons augmenté la masse salariale de plus de 2 %.

Nous abordons 2024 avec confiance et prudence. Le produit net devrait être similaire à celui de 2023, mais les coûts resteront un défi. Nous n'aurons cependant plus à assumer les charges extraordinaires liées à la dévaluation des stocks et au jubilé. Au final, l'EBIT et le résultat d'entreprise devraient augmenter légèrement par rapport à 2023.

Le pari des innovations et nouvelles technologies

Sur le plan agricole, 2023 a été marqué par des rendements plus faibles en production végétale, causées, une fois de plus, par une météo défavorable. En outre, l'agriculture a manqué de moyens pour protéger efficacement les cultures. Ces dernières années, la Confédération a interdit l'utilisation de nombreux produits phytosanitaires tout en n'autorisant que peu de solutions

de substitution comme des organismes naturels ou des substances actives plus modernes. Conséquence : le degré d'autoapprovisionnement a brutalement chuté (de 50 à 45 %), grevant les revenus agricoles. Il faut donc inverser la tendance. L'agriculture suisse doit devenir plus durable tout en restant productive. Pour cela, la société, la politique et les autorités doivent être ouvertes à de nouvelles solutions et au progrès technologique. Il faut plus d'innovation et moins de micromanagement. C'est ce que nous défendons.

Malgré cette période difficile, fenaco est sur la bonne voie. Ce succès, nous le devons avant tout à nos collaboratrices et à nos collaborateurs, qui mettent toute leur énergie au service de notre entreprise, mais aussi à nos clientes et clients, qui nous font confiance et qui font volontiers leurs achats chez nous. Enfin, ce succès est le fruit d'une étroite collaboration au sein du groupe fenaco-LANDI, une entité pragmatique et tournée vers l'avenir qui consacre tous ses efforts aux paysannes et paysans suisses.

Pierre-André Geiser

Martin Keller

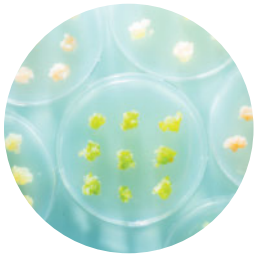
Temps forts de l'année

Février



Certificats climatiques fenaco

Notre projet UFA Swiss Climate Feed (USCF), qui vise à lutter contre le réchauffement climatique, figure au registre des certificats ISO dédié aux projets de compensation. Fin 2023, nous avons économisé 5300 tonnes de CO₂ et nous avons vendu tous les certificats validés.



Coopération avec la ZHAW en matière de recherche

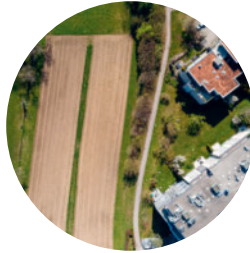
Nous prévoyons de collaborer sur le long terme avec les départements Life Sciences et Facility Management de la ZHAW dans le cadre de travaux de recherche axés sur l'agriculture cellulaire.

Mars



Rachat de Wine & Gourmet Digital AG

RUTISHAUSER-DIVINO renforce sa présence dans le commerce en ligne et enrichit ses compétences en matière d'e-commerce.



Baromètre ville-campagne fenaco

La deuxième édition de notre enquête réalisée sur un échantillon représentatif révèle que, même si le fossé ville-campagne ne s'est pas creusé sur le plan politique, la population perçoit des différences de plus en plus importantes.

Mai



Participation au résultat de fenaco

Un nombre record de 13 727 agricultrices et agriculteurs a bénéficié du programme de participation au résultat de fenaco, qui donne droit à une ristourne d'un montant total de CHF 7,3 Mio et à des colis cadeaux contenant des produits fenaco d'une valeur globale de CHF 2,0 Mio.

Juin



Des fourches aux drones : l'agriculture aujourd'hui

En guise de cadeau d'anniversaire pour le grand public, nous inaugurons une exposition de plusieurs années sur le secteur agroalimentaire en collaboration avec le Musée Suisse des Transports de Lucerne.



Feldtage

Les Feldtage sont un événement organisé conjointement par AGROLINE, LANDOR et Semences UFA. Avec près d'une cinquantaine d'exposants et quelque 7000 visiteuses et visiteurs, il s'agit de la plus grande manifestation consacrée à la production végétale en Suisse.



30^e Assemblée des délégués au Musée Suisse des Transports

Environ 350 délégués et invités se réunissent à l'occasion de cette assemblée anniversaire pour célébrer les 30 ans de fenaco société coopérative. Les membres adoptent tous les points statutaires.

Juillet



Réseau de recharge électrique commun avec la Poste

Avec la Poste, nous voulons tisser un réseau de bornes de recharge rapide pour les véhicules électriques et avons signé à cette fin une déclaration d'intention. Dans ce contexte, le groupe fenaco-LANDI ambitionne de mettre en service 150 bornes de recharge rapide AGROLA qui intégreront le réseau à moyen terme.

Août



Quatre fêtes régionales à l'occasion du jubilé

6000 membres du personnel (en activité ou retraités) se sont retrouvés (en activité ou retraités) se sont retrouvés à Bulle (FR), Berne, Lucerne ou Winterthour (ZH) pour célébrer le 30^e anniversaire de fenaco. Au programme : se retrouver, bavarder, trinquer et profiter d'un bon moment (gourmand). L'événement a également été dignement fêté en France.



#velovolg fait bouger les villages

Organisé pour la première fois, le concours « Aller chez Volg à vélo » a rencontré un franc succès. Quelque 2000 clientes et clients y ont participé et ont pris une photo d'eux-mêmes sur leur vélo devant un magasin Volg.

Septembre



de la terre à la table

Nous lançons un nouveau film promotionnel sur fenaco dans lequel nous décrivons l'univers de l'entreprise en deux minutes : www.fenaco.com

Octobre



Ouverture du centre agro à Lyssach (BE)

Forts de leur approche interdisciplinaire, les spécialistes de la production végétale et de la détention d'animaux travaillent main dans la main à Lyssach sur une surface de 33 000 mètres carrés, qui comprend également un site de LANDI KoWy.

Novembre



Notre climat, notre contribution

Nous lançons un nouveau label pour les sites disposant d'une stratégie de lutte contre le réchauffement climatique. Ces sites doivent ainsi dresser un bilan des émissions de CO₂, définir des mesures afin de les réduire et compenser les émissions restantes en investissant dans des projets en Suisse.



Prix spécial pour Rumiplan

Le module Rumiplan de barzo, mis au point par UFA et Meliofeed en collaboration avec AGRIDEA, a remporté un prix spécial au salon Suisse Tier pour son plan d'affouragement numérique.



Evénements de réseautage « en avant » pour les femmes

Plus de 300 collaboratrices ont participé aux événements de réseautage destinés aux femmes ambitieuses du groupe fenaco-LANDI. Ces événements s'inscrivent dans le cadre de l'initiative « en avant », qui vise à accroître le nombre de femmes aux postes de direction et à favoriser la diversité au sein de fenaco.

Décembre



www.landi.swiss est en ligne

Les LANDI lancent leur nouveau site Internet : dès à présent, elles présenteront leurs contenus collectivement sur le site www.landi.swiss. Celui-ci se compose d'une page d'accueil commune et d'un microsite pour chaque LANDI.



Augmentation de salaire de plus de 2 %

Au 1^{er} janvier 2024, nous aurons augmenté la masse salariale totale de plus de 2%. Ces dix dernières années, les salaires chez fenaco ont progressé de 10,5% au total alors même que l'inflation n'a été que de 6,0%.

Plan directeur

fenaco est une société coopérative agricole qui repose sur une idée de 150 ans. Elle est en mains des LANDI et de leurs membres, des paysannes et paysans suisses. L'agriculture contribue de manière significative à la sécurité de l'approvisionnement de la population suisse, à la conservation de nos ressources naturelles et à l'aménagement de notre milieu naturel. Elle est primordiale pour notre société. fenaco encourage une agriculture durable, performante et conforme au marché tout au long de la chaîne de valeur ajoutée.

But

fenaco soutient, en étroite partenariat avec les LANDI, les agricultrices et agriculteurs dans le développement économique de leurs entreprises.

Valeurs

Nous sommes enracinés, fiables et engagés.

Prestations sur le marché

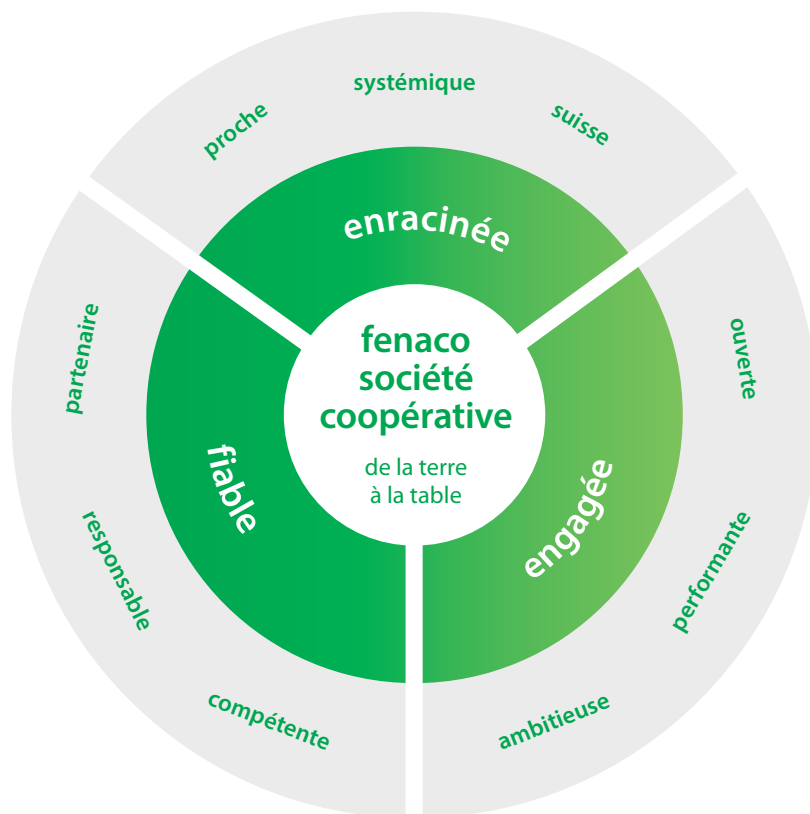
Nous sommes actifs tout au long de la chaîne de valeur ajoutée de l'agriculture et de l'industrie alimentaire. Nous sommes le trait d'union entre les paysannes et paysans et les consommatrices et consommateurs – de la terre à la table.

En tant que fournisseur, nous offrons à l'agriculture un assortiment global, à savoir des moyens de production, des biens de consommation, des technologies et des services, pour l'ensemble des méthodes de production. En d'autres termes, tout ce qu'il faut pour produire des denrées alimentaires suisses, à la fois saines, sûres et

conformes au marché, et ce de manière efficace tout en ménageant les ressources. En tant que partenaire de commercialisation des agricultrices et agriculteurs, nous veillons à ce que les denrées alimentaires suisses de haute qualité parviennent jusqu'aux clientes et clients. Nous achetons des produits agricoles à l'échelle nationale et internationale, nous les stockons, les transformons et les distribuons. En tant que détaillant, nous approvisionnons la population en denrées alimentaires et biens de consommation, principalement en zone rurale. En tant que partenaire énergie, spécialisé dans la chaleur et la mobilité, nous approvisionnons en particulier les régions rurales.

Collaborateurs et conduite

Notre succès repose sur nos collaboratrices et collaborateurs. Nous sommes un employeur attrayant car nous proposons à chacun des tâches qui ont du sens, de la marge de manœuvre, une participation active ainsi que des possibilités de développement individuelles, le tout combiné à des conditions d'engagement com-



pétitives. Nous veillons à ce que nos emplois soient sûrs, nous protégeons l'intégrité personnelle de nos collaboratrices et collaborateurs et nous nous engageons pour leur santé. Nous agissons en respectant des valeurs, nous coopérons en appliquant des règles claires et nous nous appuyons sur nos principes de conduite. Nous créons ainsi un climat de confiance et de partenariat tout en montrant de la reconnaissance.

Organisation

Nous sommes proches de nos clientes et clients. Nous nous organisons en unités flexibles et décentralisées qui prospectent le marché de manière responsable, autonome et innovante selon nos principes communs. Nos unités d'activité et de prestations forment un réseau solide.

Principes de conduite des affaires

Nous nous engageons pour des activités transparentes et responsables. Elles se caractérisent par une attitude empreinte d'intégrité.

Utilisation des ressources financières

En tant que société coopérative, notre objectif est d'atteindre un équilibre entre rentabilité et utilité pour les membres. Nous générons suffisamment de moyens pour assurer le développement à long terme de notre entreprise en tenant compte d'un taux d'autofinancement adéquat. Nous utilisons les moyens mis à notre disposition de manière économiquement durable.

Développement durable

Nous organisons nos activités commerciales de façon durable sur le plan écologique, social et économique.

Communication

Nous entretenons un dialogue constant avec nos groupes d'intérêts. Nous informons de manière claire et franche, en temps opportun, aussi bien en interne qu'en externe.

Notre stratégie

Présente dans quatre secteurs d'activité stratégiques, fenaco vise à occuper une position dominante tout au long de la chaîne de valeur ajoutée – de la terre à la table. Afin d'assurer notre réussite sur le long terme, nous poursuivons trois axes stratégiques, à savoir l'innovation, la durabilité et la compétence internationale.

A long terme, nous souhaitons renforcer notre position en Suisse dans tous les quatre domaines d'activité que sont les domaines Agro, Industrie alimentaire, Commerce de détail et Énergie. Notre développement est avant tout organique. Nous optons pour des acquisitions si elles renforcent notre entreprise dans l'intérêt de ses membres et de sa stratégie. Forts de modèles commerciaux qui ont fait leurs preuves en Suisse, nous entreprenons des actions ciblées à l'étranger, à condition qu'elles servent le but de notre société coopérative. Nous visons en premier lieu l'espace européen. En tant qu'entreprise coopérative, nous visons à la fois la rentabilité et l'utilité pour nos membres.

Pour la bonne mise en place de notre stratégie, nous nous organisons en unités flexibles, décentralisées et gérées selon des principes identiques. Ces unités prospectent leur marché en toute autonomie, main dans la main avec les LANDI, qui sont ancrées au niveau régional. Grâce à notre organisation en réseau, nous sommes proches de nos clientes et clients. En tant qu'employeur attrayant pour des collaboratrices et collaborateurs ambitieux, nous offrons un environnement de travail équitable.

Afin de servir le but de notre coopérative sur le long terme, nous poursuivons trois axes stratégiques :



Innovation

fenaco entend jouer un rôle de premier plan dans l'innovation au niveau du secteur de l'agroalimentaire et de l'énergie suisse. Pour ce faire, nous concluons des coopérations dans la recherche et des partenariats avec des start-up. Outre le commerce et la production, nous percevons notre rôle en particulier dans la promotion et le transfert de nouvelles technologies.



Développement durable

fenaco s'engage pour une industrie agroalimentaire suisse pionnière en matière de durabilité au niveau mondial. A cette fin, nous investissons dans la protection alternative des plantes, les circuits écologiques et les énergies renouvelables.



Compétence internationale

fenaco développe des compétences internationales de manière ciblée afin de remplir à l'avenir également sa mission de coopérative en Suisse. Notre objectif : des entreprises agricoles durables, productives et utilisant les ressources de manière efficiente.



Agro

Grâce au meilleur rapport qualité-prix possible, à une compétence pointue en matière de conseil et à une répartition claire des tâches avec les LANDI, nous sommes le partenaire privilégié de l'agriculture, quelles que soient les méthodes de production. Nous réalisons des économies d'échelle en faveur des agricultrices et des agriculteurs. Par ailleurs, nous favorisons activement le développement de l'agriculture suisse et sommes leader dans les technologies de l'agriculture intelligente.

Industrie alimentaire

En commercialisant et transformant des produits agricoles suisses, nous créons de la plus-value pour nos membres. Rigoureux dans l'optimisation des processus et l'automatisation, nous conservons notre compétitivité et nous sommes en mesure de payer des prix d'achat justes. Afin de créer de nouveaux débouchés pour les denrées alimentaires suisses de grande qualité, nous intensifions nos efforts au niveau du dernier maillon du marché du food service.

Commerce de détail

Nous sommes actifs sur les marchés Food et Nearfood, ainsi que Maison et Jardin avec nos franchises performantes. Promouvant la vente de produits suisses, nous prospectons le marché en mettant à profit l'ancrage régional et agricole des LANDI et d'autres partenaires. Notre système de distribution omnicanal tient compte des besoins de nos clientes et clients.

Energie

Conjointement avec les LANDI, nous sommes le fournisseur d'énergie leader dans les zones rurales, spécialisé dans la chaleur et la mobilité. Nous développons de nouveaux marchés pour les énergies renouvelables et nous sommes le trait d'union entre les producteurs d'énergie et les clients.

Gestion de l'énergie : pour une agriculture et un secteur agroalimentaire durables

Que ce soit sur les sites fenaco ou dans les fermes de nos membres, la gestion de l'énergie nous concerne tous. Voici quatre exemples qui illustrent notre approche en la matière, de la gestion ingénieuse de l'énergie au gain d'autonomie, en passant par la réduction de notre consommation et l'engagement de notre personnel.

1

Gestion intelligente

Dans notre nouveau centre de compétence agricole de Lyssach (BE), notre approche sophistiquée en matière de gestion d'énergie nous permet d'économiser de l'électricité et d'assurer un climat ambiant agréable.

Page 14

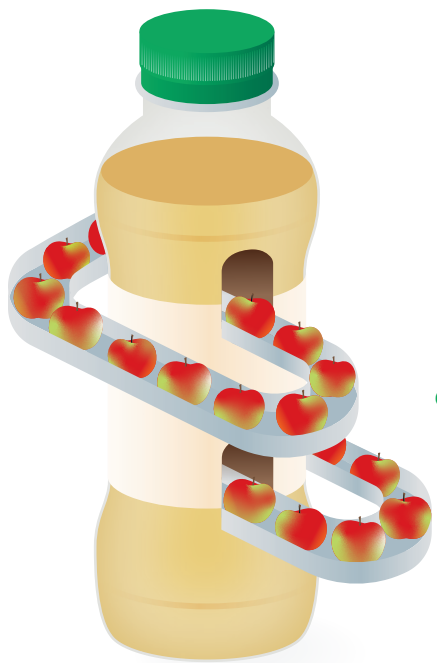


2

Energiculture

Dans leur commune de Wettswil am Albis (ZH), Conny et Hanspeter Baur sont énergiculteurs : grâce à des modules photovoltaïques installés sur leur toit et leur façade ainsi qu'à une batterie de stockage dernier cri, la famille d'agriculteurs est quasiment autosuffisante en énergie.

Page 33



3

Gain d'efficacité au service du goût

Produire des denrées alimentaires est un processus énergivore. C'est pourquoi RAMSEIER Suisse a investi dans une nouvelle ligne de remplissage pour les bouteilles en PET, qui permet à l'entreprise de réduire de 50 % sa consommation d'eau et de 30 % sa consommation de vapeur et d'électricité. Quant aux rejets thermiques de la centrale de production d'énergie du site, ils servent à chauffer des foyers à Sursee (LU).

Page 46

4

Energie créatrice au service du développement durable

Plus d'une centaine d'apprenties et apprentis fenaco ont pris part au Company Challenge. Ils ont pu découvrir la thématique du développement durable et élaborer leurs propres projets en faveur de la protection de l'environnement. Ils apportent ainsi du sang neuf à notre société coopérative, pour la rendre plus durable. Nous avons suivi les apprenties et apprentis LANDI du commerce de détail lors de la journée de lancement pour en savoir plus.

Page 66





Centre Agro de Lyssach : consommation d'énergie intelligente

Le site de Lyssach, agrandi en 2023, ne brille pas seulement par ses compétences agro. Son approche sophistiquée de la gestion d'énergie permet en effet d'économiser de l'électricité et d'assurer un climat agréable sur le lieu de travail.

Le natel d'Urs Schneider, que tout le monde surnomme « Ürsu », sonne bruyamment. « Une alarme dans la cage d'escalier ? J'arrive ! », répond l'infatigable concierge, qui tourne les talons sans perdre une minute. Peu de temps après, le problème est réglé. « Il y a encore quelques ajustements à faire », dit-il avec un fort accent bernois. « Mais c'est normal : le site est encore flambant neuf et seulement en activité depuis l'été passé. »

Le premier coup de pioche du chantier avait été donné en avril 2021. Finalement, le nouveau centre Agro de fenaco avait officiellement pu ouvrir ses portes le 27 octobre 2023. Pièces maîtresses du site : l'entrepôt de semences d'environ 6000 m², le plus grand de Suisse, et l'entrepôt de produits phytosanitaires de 1300 m² et sa plateforme logistique dernier cri. fenaco a réuni ici en un même lieu les postes de travail des secteurs Production végétale et Détention d'animaux, une grande première. Mais le site se distingue aussi par ses méthodes de construction avant-gardistes : des solutions respectueuses de l'environnement ont été employées pour l'approvisionnement en énergie, le chauffage et la climatisation des locaux.

Pour Urs Schneider, l'extension du site représente un nouveau départ. Après avoir travaillé plus de vingt ans comme logisticien chez Semences UFA, il a rejoint LANDI KoWy (Koppigen-Wynigen) avant de devenir concierge auprès de l'exploitation technique de Lyssach. Pour ce faire, le quinquagénaire a dû décrocher un diplôme de concierge avec brevet fédéral.



Daniela Galli et Urs Schneider contrôlent ensemble le système de refroidissement du magasin LANDI et du TopShop.

Dans le cadre de son travail, il se rend aux quatre coins du centre Agro dès six heures du matin. Tout le monde le connaît et lui adresse des demandes à tour de bras, ce qui ne lui fait pas peur. Par contre, il préfère prendre sa pause midi en solo, un îlot de tranquillité bienvenu.

La tournée quotidienne commence par la LANDI

Urs Schneider entame sa matinée de travail par un tour de la station de lavage et de la borne de recharge rapide AGROLA, toutes deux exploitées par LANDI KoWy. Ce ne sont là que deux des innombrables équipements gourmands en énergie reliés au réseau électrique complexe du site. Les recharges rapides des voitures électriques le sollicitent particulièrement. « Pendant que leur batterie se recharge (entre 10 et 20 minutes), les clientes et clients se rendent souvent dans notre magasin », explique Karin Jordi. Cheffe du TopShop, elle est aussi responsable de la borne de recharge rapide. À côté, des cellules de batterie grosses comme des armoires atténuent l'effet des pics soudains de consommation. Une fois qu'il a contrôlé le système de refroidissement du magasin LANDI et du TopShop, Urs Schneider se rend dans son bureau, où se situe le poste de commande central du site de Lyssach.



La Cheffe du TopShop, Karin Jordi, recharge une voiture électrique de la flotte LANDI edrive carsharing à la borne de recharge rapide AGROLA.

Depuis son poste de travail au dernier étage du nouveau bâtiment, le concierge peut ainsi suivre en temps réel la consommation et les pics d'activité des équipements électriques. Les plus gourmands en énergie sont dotés de compteurs pour surveiller leur consommation d'électricité et d'énergie pour le refroidissement et le chauffage des installations. Au total, le site compte 37 capteurs. « Les données recueillies nous aident à élaborer des mesures d'économie d'énergie efficaces », déclare Roland von Däniken, responsable de fenaco Service des immeubles pour le site. Urs Schneider et lui se sont rencontrés lors de la construction du nouveau site de Lyssach, durant laquelle ils ont appris à se connaître et à s'apprécier. Depuis, ils travaillent en étroite collaboration. Ensemble, ils surveillent de près le rendement de l'installation solaire. Grâce aux panneaux verticaux sur la façade du silo et du bâtiment administratif, l'installation produit une belle quantité d'électricité, même en automne quand le soleil faiblit.



Suivez le concierge
Urs Schneider lors de sa
tournée quotidienne.



qr.fenaco.com/lyssach23

10% des besoins en électricité couverts par le solaire

Les toits et façades du site de Lyssach ont été équipés de 1631 modules photovoltaïques, répartis sur 3000 m². La puissance générée par l'installation d'AGROLA, qui s'élève à plus de 500 000 kWh, correspond à la consommation annuelle d'une centaine de maisons individuelles. « Grâce à cette installation, nous couvrons environ 10% de nos besoins en électricité », explique



Roland von Däniken et Urs Schneider surveillent la consommation d'électricité via le poste de commande central.

Urs Schneider. Cela peut paraître peu, mais le site est incroyablement gourmand en électricité. Il est même équipé de son propre poste de transformation. Parmi les installations qui consomment le plus d'électricité, on trouve des installations de transport situées dans le silo où sont entreposées les semences ou encore l'installation ThermoSem, unique en son genre en Suisse. Celle-ci protège les semences des maladies via un procédé écologique de traitement thermique utilisant la vapeur. Cette technologie, primée, permet d'éviter de traiter les semences avec des produits chimiques de synthèse. Pour ce faire, elle requiert une énorme quantité d'énergie, et sa consommation doit donc parfois être couverte par une centrale à gaz. Celle-ci s'intègre cependant parfaitement au système de distribution d'énergie du centre Agro de Lyssach.

La pompe à chaleur : la clef de voûte du système de chauffage et de climatisation

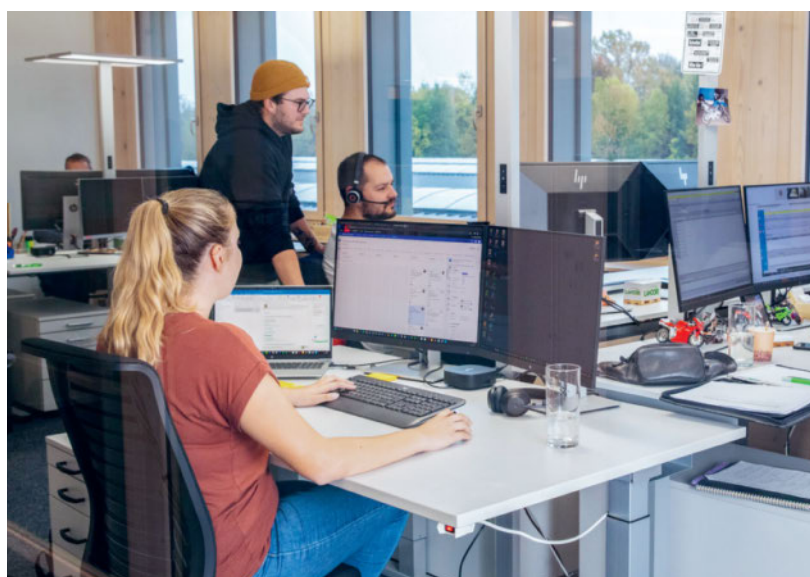
Urs Schneider quitte son bureau pour rejoindre le sous-sol, où se trouve la clef de voûte du système de chauffage et de climatisation de Lyssach : la pompe à chaleur. Le site regroupe près de 150 postes de travail. Pour chauffer et rafraîchir ces espaces, un système ingénieux a été mis en place. « A l'aide d'une pompe, nous prélevons de l'eau de la nappe phréatique destinée au chauffage via un échangeur thermique à une température d'environ 3 °C. Il suffit ensuite à la pompe à chaleur de chauffer cette eau à la température désirée », explique Urs Schneider. L'eau de la nappe circule dans un circuit séparé et n'est pas affectée par ce processus. Une fois qu'elle est chaude, l'eau de chauffage passe dans des convecteurs avec grilles de protection à mailles serrées spécialement conçus à cet effet et vient réchauffer l'air, que l'on fait circuler dans les bureaux via des ventilateurs afin d'assurer un climat ambiant agréable. Idem pour la climatisation : l'éner-



Urs Schneider jette un œil à la pompe à chaleur située au deuxième sous-sol du site et véritable clef de voûte du système de chauffage et de climatisation.

gie est utilisée pour refroidir l'eau et rafraîchir les bureaux. Cette solution novatrice, écologique et peu coûteuse a connu son premier baptême du feu lors de la canicule de l'été 2023.

Urs Schneider et Roland von Däniken se retrouvent sur une terrasse qui surplombe l'étendue de cellules photovoltaïques du site. Qu'est-ce qui compte le plus, au final ? « Le climat ambiant. Les gens aiment venir travailler ici », affirment Urs Schneider et Roland von Däniken d'une seule voix. C'est là la plus belle preuve de succès du nouveau site.



Le système écologique de chauffage et de climatisation crée un climat ambiant agréable dans les bureaux.

Rapport sur le groupe fenaco-LANDI

fenaco société coopérative compte 145 membres, dont la majorité sont des coopératives LANDI partenaires. Grâce aux effets liés aux prix, les différents membres ont pu augmenter leur produit net en 2022.

Commentaire sur les comptes

Fin 2023, fenaco société coopérative compte 145 membres, dont 128 LANDI exerçant une activité commerciale. fenaco détient une participation majoritaire dans 18 LANDI (LANDI SA). On dénombre huit membres de moins que l'année précédente en raison de fusions et de départs.

Ces dernières années, les LANDI ont connu une évolution en parallèle à fenaco : le produit net moyen d'une LANDI s'élevait à CHF 34,3 Mio en 2022*, contre CHF 29,4 Mio en 2021. Le groupe fenaco-LANDI, qui comprend l'ensemble des LANDI ainsi que fenaco, a engrangé un produit net de CHF 9,02 Mrd, ce qui représente une hausse de 8,2% par rapport à 2021. Contrairement aux exercices précédents, cette croissance est presque entièrement liée aux prix. En effet, l'invasion russe en Ukraine a causé des perturbations sur les marchés d'approvisionnement internationaux, faisant grimper les prix des matières premières, des engrais et de l'énergie. Parallèlement à cela, l'augmentation des coûts a exercé une forte pression sur les marges, ce qui a donné lieu à des résultats en recul. En 2023, le produit net du groupe fenaco-LANDI se stabilisera de nouveau à son niveau pré-pandémie. La concurrence féroce qui

règne sur le marché et les coûts qui demeurent élevés devraient également peser sur les résultats.

En 2022*, les LANDI employaient 7818 collaboratrices et collaborateurs au total à l'échelon suisse, ce qui correspond à 5358 postes à temps plein. Au 31 décembre 2022, le groupe fenaco-LANDI employait 17 575 personnes, figurant ainsi parmi les plus grands employeurs privés de Suisse.

La clé du succès : la répartition des tâches

La répartition des tâches qui a été définie entre les LANDI et fenaco se présente globalement comme suit : les LANDI se concentrent sur les secteurs commerciaux et les fonctions qui tirent avantage de la proximité géographique et de l'ancrage régional. Les Domaines d'activité Agro, Commerce de détail et Energie occupent une place prépondérante. fenaco, pour sa part, est responsable de secteurs commerciaux et des fonctions permettant de réaliser d'importantes économies d'échelle au sein du groupe. La stratégie de base LANDI stipule les garde-fous s'appliquant à la répartition des tâches. Ce document est fondamental pour la bonne coopération entre les LANDI et fenaco au sein du groupe corporatif d'entreprises.

Chiffres clés consolidés du groupe fenaco-LANDI 2022*

du 1^{er} janvier au 31 décembre (en Mio de CHF)

	2022	2021	2020	2019	2018
Produit net	9023	8337	7937	7831	7601
Produit d'exploitation	2259	2243	2192	2045	2017
EBITDA	428	481	470	384	390
Investissements en immobilisations corporelles	280	300	276	294	282
Fonds propres en % du total du bilan	56.9	56.4	55.5	53.3	50.9

Développement des infrastructures de production céréalière

Les céréales et les oléagineux font partie des compétences-clés des LANDI. Leurs centres collecteurs assurent le triage, le séchage, puis le stockage des

Les LANDI ont connu une évolution en parallèle à fenaco.

récoltes avant leur commercialisation. Les exigences croissantes en termes d'homogénéité et de qualité des matières premières de même que la prolifération des variétés et des labels mettent en évidence les limites des infrastructures vieillissantes. C'est pourquoi de nombreuses LANDI revoient leur stratégie de réception des récoltes. Depuis longtemps établie dans de nombreuses régions de Suisse orientale, la réalisation de centres collecteurs suprarégionaux particulièrement efficaces est de plus en plus envisagée dans le reste du pays. Par exemple, quatre LANDI et fenaco prévoient de construire et d'exploiter un centre collecteur de céréales commun à Herzogenbuchsee (BE). De même, dans la Broye, plusieurs LANDI étudient le potentiel de projets communs afin d'optimiser la réception des céréales et des oléagineux. La modernisation des infrastructures se fait dans l'intérêt de l'agriculture productrice et permet aux LANDI de rester compétitives. Par conséquent, les agricultrices et agriculteurs bénéficient non seulement d'infrastructures de pointe dans les régions céréalières, mais aussi de taxes d'entrée attractives.

Un seul et même site Internet pour toutes les LANDI

Les LANDI ont lancé www.landi.swiss, un site Internet commun à toutes les LANDI qui remplace les différents sites individuels. L'objectif est de donner de la visibilité aux LANDI sur la Toile et de les présenter comme des entreprises et des employeurs à part entière, identifiables par des marques connues comme LANDI, Volg ou AGROLA. Ce regroupement permet également d'exploiter de nombreuses synergies d'un point de vue technique. Le site Internet www.landi.swiss offre une page d'accueil qui donne un aperçu général de l'univers LANDI et des prestations de chaque coopérative pour l'agriculture et la population suisses. Chaque LANDI dispose en outre d'un microsite individuel. La nouvelle plateforme favorisera ainsi le rayonnement national de la marque LANDI tout en tenant compte des particularités régionales.

Notre climat. Notre contribution.

Treize LANDI ont déjà mis sur pied des stratégies percutantes en matière de lutte contre le réchauffement climatique, qui s'inscrivent dans une optique de développement durable. Ces stratégies s'articulent autour de trois axes : calculer, réduire et financer. Plus précisément, les coopératives évaluent d'abord leurs émissions de CO₂. Sur cette base, on élabore des objectifs climatiques et on définit des mesures de réduction. Enfin, elles compensent les émissions de CO₂ restantes en soutenant des projets de protection du climat en Suisse. Afin de mettre un coup de projecteur sur cet engagement, un nouveau label a vu le jour. Composé d'un pictogramme orienté vers l'avenir portant le slogan « Notre climat. Notre contribution. », ce label a été conçu de manière à pouvoir être utilisé par les entreprises de fenaco.

Rapport sur fenaco société coopérative

fenaco société coopérative a connu un exercice solide en dépit de la situation délicate sur le marché, de la demande en berne et de la forte pression sur les coûts. De plus, cette année a également été marquée par des prix instables sur les marchés des matières premières ainsi que par un printemps décevant et pluvieux et des récoltes en deçà de la moyenne. Dans ce contexte, le produit net a connu une diminution, conformément aux prévisions, et a atteint CHF 7,54 Mrd tandis que le résultat d'exploitation (EBIT), qui se monte à 107,0 Mio, reste satisfaisant.

Exercice 2023

Commentaire sur les comptes

fenaco société coopérative a vécu un exercice 2023 délicat. En premier lieu, notons que le climat géopolitique incertain a engendré une situation économique globale des plus complexes, marquée par une demande en recul et une forte pression sur les coûts. La guerre en Ukraine a particulièrement perturbé les marchés internationaux d'approvisionnement en matières premières et en énergie. Par ailleurs, les conditions difficiles dans le domaine de la production végétale ont pesé sur la bonne marche des affaires. Après un début d'année en demi-teinte, les résultats se sont améliorés à compter du deuxième trimestre, donnant lieu à un exercice solide, conformément aux attentes.

Le produit net a baissé de 6,5 % par rapport à 2022, soit une différence de CHF 522,6 Mio pour un total de CHF 7,54 Mrd. Cette baisse s'explique en partie par les effets extraordinaires liés aux prix qui avaient stimulé la croissance en 2022. L'année 2023 constitue donc un retour à la normale. Dans le Domaine d'activité Agro, nous avons répercuté le recul des prix des engrais et des aliments pour animaux sur les agricultrices et agriculteurs. L'Industrie alimentaire a connu une légère croissance, freinée toutefois par des récoltes peu réjouissantes. En revanche, le Commerce de détail nous

a réservé une belle surprise, bien que terminant l'année à un niveau inférieur au record atteint lors de la pandémie, en raison d'un printemps pluvieux et, donc, peu propice à la vente pour les magasins LANDI. Les énergies fossiles ont généré des revenus plus faibles et ont entraîné une nette chute des bénéfices du Domaine d'activité Energie. A l'inverse, le secteur des Solutions pour bâtiments a connu une évolution réjouissante et, profitant de l'essor du photovoltaïque, a bondi de plus de 30 %. De même, la quantité d'énergie commercialisée a progressé. De son côté, le produit net réalisé à l'étranger a représenté 5,0 % (2022 : 7,2 %). A la fin de l'année, nous poursuivions des activités dans les pays suivants : en France, en Allemagne, en République tchèque et en Roumanie.

Le résultat avant intérêts et impôts (EBIT) a baissé à CHF 107,0 Mio (2022 : CHF 138,4 Mio). Afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement en Suisse, nous avons acquis des matières premières, des engrais et de l'énergie à un prix élevé en 2022, mais la conjoncture ayant changé, nous avons été contraints de procéder à des corrections de valeur sur nos stocks lors du premier trimestre 2023. Parallèlement, nous n'avons pas pu répercuter en totalité le surcoût en matière de personnel, d'énergie et de logistique sur les prix de vente. A cela s'ajoutent des investissements informatiques

considérables visant à digitaliser nos processus et nos modèles commerciaux (implémentation progressive de SAP dans le secteur financier et développement des applications baro pour l'agriculture par exemple). Enfin, les 30 ans de la société coopérative ont généré des dépenses extraordinaires supplémentaires. La combinaison de tous ces facteurs a pesé sur notre EBIT : avec une rentabilité du produit net se montant à 1,4 %, nous nous situons juste en dessous de notre objectif et de la moyenne des dernières années.

En revanche, le résultat d'entreprise est nettement supérieur à celui de l'exercice précédent, atteignant CHF 97,0 Mio (2022 : CHF 52,1 Mio), ce qui s'explique non seulement par des taux d'intérêt élevés et des produits nets satisfaisants cette année, mais aussi par des effets extraordinaires qui avaient durement perturbé l'exercice précédent.

Le ratio de fonds propres passe la barre des 60 %

A l'occasion de notre jubilé, nous avons décidé d'étendre durablement la participation au résultat de fenaco pour les agricultrices et agriculteurs actifs. Ainsi, grâce au montant le plus conséquent jamais versé depuis son lancement, CHF 7,3 Mio (hors colis cadeaux), 12 236 entreprises agricoles ont pu profiter d'une ristourne, soit 2410 de plus qu'avant l'extension de la mesure. De plus, fenaco a offert pas moins de 13 727 colis cadeaux mettant ses produits à l'honneur, c'est-à-dire 1343 colis de plus qu'auparavant. Pour la prochaine campagne, les ristournes devraient s'élever à CHF 8,0 Mio, auxquelles s'ajoute le prix des colis cadeaux de CHF 1,5 Mio. La rémunération des parts sociales de 6,0 % aux LANDI représente CHF 11,5 Mio. La prime de collaboration versée par fenaco aux LANDI se monte à CHF 17,6 Mio. En résumé, fenaco a versé un total de CHF 37,1 Mio (2022 : CHF 35,9 Mio) aux LANDI et à leurs membres, les agricultrices et agriculteurs suisses.

En 2023, fenaco a investi CHF 155,5 Mio (2022 : CHF 174,0 Mio) dans les immobilisations corporelles. De ce montant, environ CHF 63 Mio ont été directement injectés dans les domaines en amont et en aval de l'agriculture, profitant à l'agriculture productrice.

Pour la première fois, le ratio de fonds propres dépasse les 60 %, s'élevant à 63,1 % en 2023. Grâce à cette nouvelle réjouissante, nous sommes prêts à faire face aux défis que l'avenir nous réserve : être capable de financer soi-même ses projets constitue un avantage concurrentiel non négligeable dans un contexte où les taux d'intérêts restent élevés. Ces dix dernières années, fenaco a réussi à réduire progressivement ses dettes bancaires, affichant même un solde net vis-à-vis des banques de CHF 55,0 Mio fin 2023.

Une année faible en production végétale mais réjouissante en production animale

En ce qui concerne la production végétale, les agricultrices et agriculteurs ont dû faire face à des conditions humides, à la sécheresse et à la chaleur mais, en raison des mesures de régulation, n'ont pas pu avoir recours à des produits phytosanitaires efficaces contre les ra-

Un taux d'autofinancement élevé constitue un avantage concurrentiel.

vageurs et les maladies fongiques, bactériennes et virales. Pour la troisième année consécutive, la récolte de pommes de terre était bien inférieure aux 90 % d'approvisionnement indigène visés. Les agricultrices et agriculteurs ont d'ailleurs connu une mauvaise année pour toutes les récoltes de légumes, à l'exception des carottes. Les revenus issus de la production fruitière se sont également révélés décevants, même si l'on constate de grandes disparités d'une région à l'autre. Seules les baies et la vigne ont profité des conditions météorologiques. Quant aux revenus issus de la culture de céréales et d'oléagineux, ils sont relativement hétérogènes. Notons également un déséquilibre entre le blé Suisse Garantie et le blé IP-Suisse, ce qui a nécessité une relabellisation et des mesures d'allégement du

marché. La production animale permet toutefois de compenser les mauvais résultats en matière de production végétale. Les viandes de veau et de bœuf ont conservé leur niveau élevé tandis que le marché porcin s'est stabilisé après une année 2022 houleuse. Le surplus structurel demeure cependant un problème latent. Parallèlement, la production d'œufs et de volailles ayant légèrement reculé, il a fallu importer à plusieurs reprises des produits étrangers pour satisfaire l'excellente demande. Les prix d'achat des agents de production agricoles ont baissé au cours de l'année, contrairement aux prix à la production qui ont enregistré une timide hausse. Ainsi, les revenus des familles paysannes ont pu se stabiliser par rapport à l'année précédente, mais les revenus agricoles restent néanmoins sous pression.

La pénurie de main-d'œuvre se poursuit

Au total, fenaco employait 11 316 collaboratrices et collaborateurs à la fin de l'année, soit 184 de moins que l'année précédente. Le nombre de postes à temps plein a quant à lui diminué de 194 unités pour s'établir à 9497. A cela s'ajoutent les 429 personnes qui travaillaient dans nos sociétés-filles à l'étranger (autant qu'en 2022). Enfin, on dénombre 551 apprentis dans 21 professions. Par ailleurs, avec 2,0 %, le taux de chômage en Suisse n'a jamais été aussi bas qu'en 2023. Nous avons clairement ressenti la pénurie de main-d'œuvre : au 31 décembre 2023, nous avons plus de 900 postes à pourvoir. En comparaison avec d'autres pays, le renchérissement annuel moyen en Suisse en 2023 a été modéré (2,1 %), mais la Banque nationale suisse escompte une augmentation de 1,4 % en 2024. Dans ce contexte, nous avons décidé d'augmenter la masse salariale de plus de 2 % au 1^{er} janvier 2024 : 1,2 % a été utilisé pour une augmentation générale des salaires, soit au moins CHF 60.– de plus sur le bulletin de salaire mensuel, tandis que le reste nous a permis d'accorder des augmentations de salaire individuelles et d'anticiper des changements structurels en cours d'année. Ces dix dernières années, les salaires chez fenaco ont progressé de 10,5 % au total alors même que l'inflation n'a été que de 6,0 %. Nous récompensons ainsi le grand engagement de nos collaboratrices et collaborateurs, qui est décisif pour le succès de l'entreprise.

Perspectives 2024

Trois grands axes stratégiques

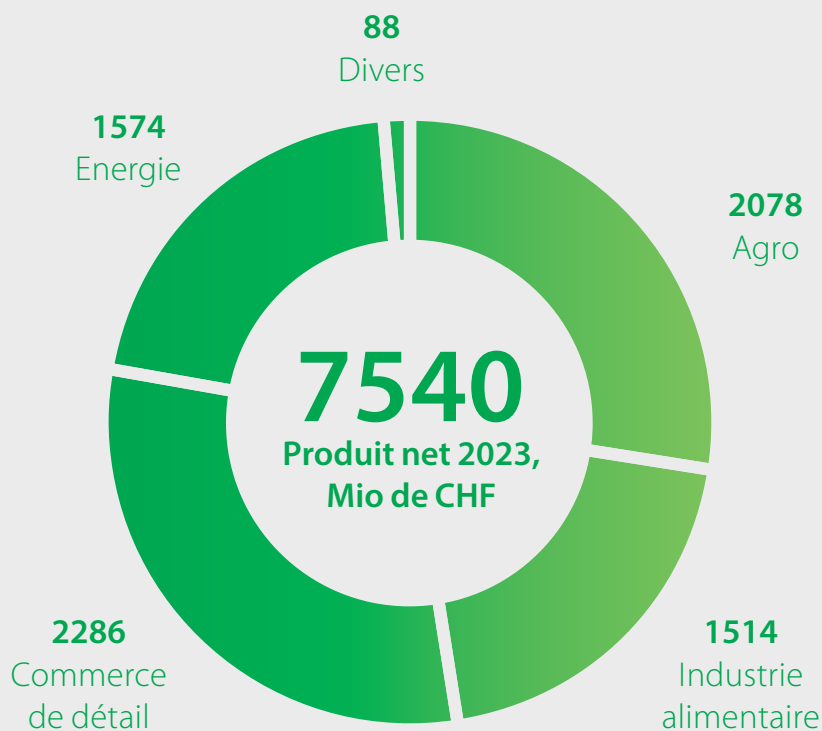
fenaco entend continuer à consolider sa position en Suisse dans tous les domaines d'activité. Nous ne réaliserons des acquisitions que si elles renforcent notre société coopérative et sont en adéquation avec l'intérêt de ses membres et avec sa stratégie. A l'étranger, nous entreprendrons uniquement des démarches qui servent le but de fenaco. A cet égard, la création de nouvelles activités et l'expansion des activités existantes dans les pays européens voisins sont primordiales. Pour continuer à prospérer, nous articulons nos activités commerciales autour de trois grands axes stratégiques : innovation, durabilité et compétence internationale.

Evolution du produit net et du résultat

Bien que mesurées, les perspectives pour l'exercice 2024 sont globalement positives. Nous tablons sur un produit net similaire à celui de 2023. La situation en matière de charges devrait rester tendue, raison pour laquelle les dépenses des unités de prestations centrales ont, par exemple, été plafonnées dans le budget 2024. A l'inverse, les dépenses extraordinaires qui ont pesé sur les résultats 2023 – en particulier l'ajustement de nos stocks au vu de l'évolution du prix des matières premières en début d'année ainsi que le coût des activités liées à notre anniversaire – devraient disparaître. En 2024, on prévoit également un volume d'investissement d'environ CHF 232,1 Mio. Au total, l'EBIT et le résultat d'entreprise devraient s'améliorer légèrement par rapport à 2023.

Passages de témoin au sein de la Direction et du Conseil d'administration

Martin Keller, Président de la Direction de fenaco société coopérative, a annoncé qu'il démissionnerait fin juin 2025. En 2026, c'est Pierre-André Geiser qui quittera ses fonctions à la tête du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration compte donc profiter de l'année 2024 pour organiser le passage de témoin non seulement en son sein, mais aussi au niveau de la Direction. Il entend ainsi garantir une transition en douceur et assurer une certaine continuité dans la gestion de l'entreprise, élément qui a contribué au succès de fenaco société coopérative.



Agro

fenaco propose aux agricultrices et agriculteurs une vaste palette de moyens d'exploitation pour tous les types de production, à savoir semences, nutrition des plantes, produits phytosanitaires, aliments fourragers ou technique agricole. Nous commercialisons en parallèle des céréales, des oléagineux et des animaux de rente. Nous encourageons la capacité d'innovation et la digitalisation de l'agriculture suisse, et soutenons les paysannes et paysans suisses dans leur travail quotidien au sein de leur entreprise agricole en leur offrant un service de conseil.

Industrie alimentaire

fenaco transforme et produit des denrées alimentaires de haute qualité (fruits, légumes, pommes de terre, œufs, boissons et viande) et les commercialise auprès des consommatrices et consommateurs. Nos principaux clients sont des restaurants, hôtels, boucheries et les leaders suisses du commerce de détail, dont Volg et LANDI. Les entreprises ultraspécialisées Halag Chemie, UFAG Laboratorien et ufamed couvrent le domaine de compétence Sécurité alimentaire.

Commerce de détail

fenaco est l'un des plus grands détaillants de Suisse. Nous nous focalisons sur les régions rurales. Le groupe Volg est spécialisé dans les magasins de village et de quartier de petite surface. Il gère les marques Volg, TopShop et Prima et appro-

visionne plus de 900 points de vente en denrées alimentaires et produits de première nécessité. Le grossiste spécialisé dans le commerce de détail Cadar livre encore 650 clientes et clients supplémentaires, dont environ 100 magasins « mafée ». Les 270 magasins LANDI sont leaders dans les domaines maison et jardin. Ils se distinguent par la composition unique de leur assortiment, leur qualité incomparable et leurs prix bas en permanence.

Energie

Avec AGROLA, fenaco est un fournisseur global leader dans les domaines de l'énergie, de la chaleur et de la mobilité. Nous jouons un rôle-clé dans l'approvisionnement des zones rurales. Le portefeuille d'AGROLA comprend des combustibles et carburants fossiles et renouvelables, de l'électricité et des installations photovoltaïques. AGROLA investit dans la mobilité durable via des bornes de recharge rapide pour véhicules électriques et des stations-services à hydrogène. Le réseau de stations-services d'AGROLA comprend plus de 400 sites et fait ainsi partie des plus grands réseaux de Suisse.

Divers

Les Unités d'activité Divers comprennent deux entreprises qui, du fait de leur spécialisation et de leur activité globale, ne sont rattachées à aucun domaine d'activité stratégique: il s'agit du fournisseur de solutions informatiques Bison et de l'entreprise de transport et de logistique TRAVECO.

Agro

Le produit net du Domaine d'activité Agro a diminué de 7,1 % pour atteindre CHF 2,08 Mrd. Cette évolution reflète la baisse des prix des matières premières et des engrais sur les marchés internationaux, prix que nous avons rétrocédés directement aux agriculteurs et aux agricultrices grâce à l'introduction de prix mensuels.

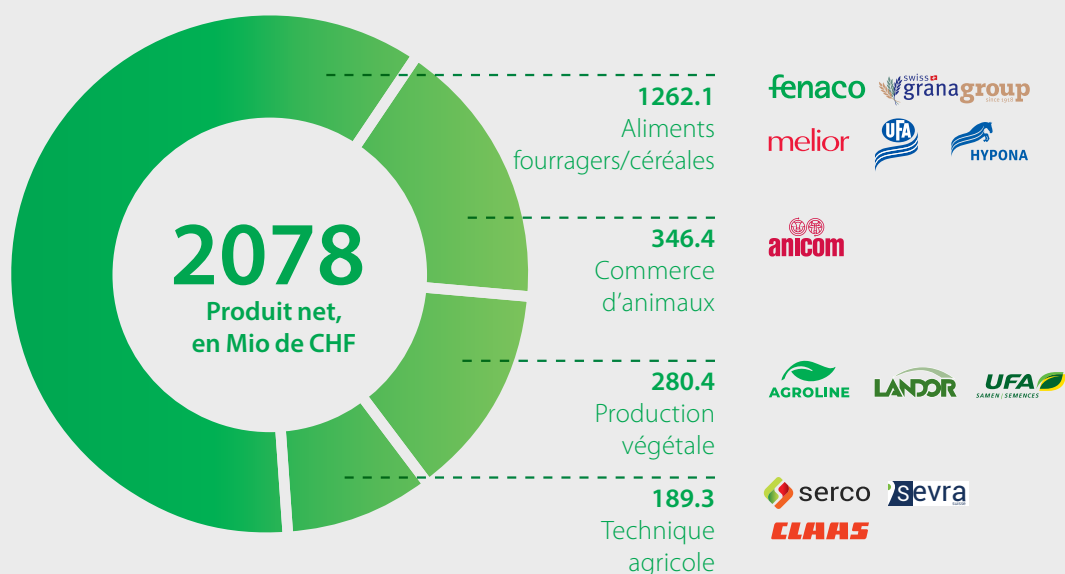
Dans le Secteur commercial **Aliments fourragers/ Céréales**, l'Unité d'activité fenaco Céréales, oléagineux, matières premières (GOF) a encore connu un environnement volatil. Les céréales étant présentes en bonnes quantités sur le marché mondial, le prix des matières premières à l'internationale a chuté à son niveau d'avant la guerre en Ukraine ; les coûts énergétiques et logistiques sont restés élevés. De plus, la Suisse, dont la récolte de céréales n'a pas été aussi conséquente que dans la majorité des pays, n'a pas su maintenir son niveau de qualité des années précédentes. Cependant, elle a pu garantir son approvisionnement en planifiant minutieusement les importations complémentaires. En raison de prix en baisse au niveau international, la commercialisation des céréales indigènes et des oléagineux a été très difficile.

Les producteurs d'aliments fourragers UFA et Meliofeed ont vécu une année mitigée. Le secteur bovin a connu une belle progression malgré des volumes de lait plus faibles à la livraison, liés à la qualité du fourrage de base inférieure à la moyenne. Fait réjouissant, l'aliment inhibiteur de méthane UFA 295 Biotin USCF s'est bien vendu et tous les certificats CO₂ validés ont été écoulés. Dans le secteur porcin, la série d'abattages suite au surapprovisionnement en 2022 a fait baisser les ventes d'aliments composés, tandis que le secteur volaille a évolué modérément. Enfin,

des investissements dans les usines ont permis de réduire la consommation d'énergie, d'augmenter la capacité et d'optimiser la qualité du fourrage.

Dans le Secteur commercial **Commerce d'animaux**, les mesures d'allègement de la branche sur le marché du porc ont porté leurs fruits. Grâce à une baisse de l'offre et à une bonne demande en été, les prix des porcs de boucherie se sont stabilisés. En septembre, la branche a aussi introduit un nouveau modèle de calcul pour le prix des goretts d'engraissement. Comme en 2022, le secteur bovin a connu une évolution positive dans toutes les catégories et Anicom a pu réaliser de bons prix à la production. Equipée d'une nouvelle bétailière fermée, Anicom a encore fait figure de fer de lance en matière de transport responsable d'animaux. Doté d'un système de ventilation entièrement automatique, d'un contrôle de la température et d'un système d'arrosage d'eau, ce véhicule a remporté le prix nouveauté du concours Suisse Tier.

Après une interruption de six ans, le Secteur commercial **Production végétale** a pu organiser les Feldtage. Près de 7000 personnes se sont rendues à la plus grande manifestation de production végétale de Suisse, du 7 au 9 juin 2023 à Kölliken (AG). Autre temps fort de l'année, les équipes ont pu investir le nouveau centre de compétences agro à Lyssach (BE)



et accueille aujourd'hui des spécialistes des sociétés AGROLINE, Anicom, LANDOR, UFA, Semences UFA et d'entreprises tierces, dans une approche interdisciplinaire. Le site abrite le plus grand entrepôt de semences de Suisse (plus de 6000 m²) et un entrepôt phytosanitaire (1300 m²) avec une plateforme logistique.

Tous les engrais verts de Semences UFA portent désormais le label « Best-4-Humus ». Ces fertilisants, très appréciés, favorisent la fertilité des sols selon les principes de l'agriculture régénératrice. Malgré des difficultés de livraison à l'internationale, LANDOR a pu assurer l'approvisionnement en engrais en continu, grâce notamment à la nouvelle surface de stockage pour matériaux en vrac à Auhafen (BL). Au printemps, le prix des engrais a chuté. En réduisant la valeur de ses stocks, LANDOR a permis aux agricultrices et agriculteurs de profiter de conditions intéressantes sur les engrais azotés. Cependant, le prix des engrais phosphopotassiques est resté élevé, freinant la demande. AGROLINE a développé la plateforme technologique Innovagri dédiée à la protection durable des plantes. Le rachat de son partenaire de longue date, agrarpiloten Sàrl, a permis de renforcer ses compétences en drone et son projet de stations météorologiques aide les réseaux météo locaux à affiner leurs prévisions. Enfin, AGROLINE a obtenu l'autorisation de distribuer de nouveaux auxiliaires à utiliser en serre.

Dans le Secteur commercial **Technique agricole**, le Groupe Serco a lancé une nouvelle marque faitière, créée à l'occasion de son jubilé, qui souligne l'ancrage régional de Serco et la dimension internationale du groupe. De son côté, Serco France a achevé de consolider son organisation. Dans le cadre de son assainissement structurel dans le commerce de détail, Serco Suisse a fondé la filiale Umatec SA regroupant cinq succursales. Dans ce contexte, Umatec a inauguré de nouveaux locaux sur le site d'Alle (JU) et a étendu sa collaboration avec le fabricant britannique de machines agricoles et de chantier JCB. Outre le secteur Agriculture, Serco gère désormais aussi les importations et la distribution en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein pour le secteur Construction.

Enfin, le Secteur commercial **Smart Farming** a lancé de nouveaux modules barto: AGROLINE Service, LANDOR Services et CropService. Le module Rumiplan aussi, créé en 2022 par UFA et Meliofeed en collaboration avec AGRIDEA, a suscité un fort intérêt et a même décroché le prix d'innovation au salon Suisse Tier. Pour conclure, afin d'aider les agricultrices et agriculteurs à passer à la plateforme de gestion d'exploitation agricole barto et à se familiariser avec les modules fenaco, les LANDI peuvent dorénavant suivre une formation de LANDI Centre de compétence barto.

Industrie alimentaire

Le Domaine d'activité Industrie alimentaire a connu une croissance réjouissante. Son produit net a augmenté de 4,3 % pour atteindre CHF 1,51 Mrd, une hausse qui s'explique par des effets de prix et par une croissance réelle. Les coûts de production, élevés, ont cependant grevé le résultat.

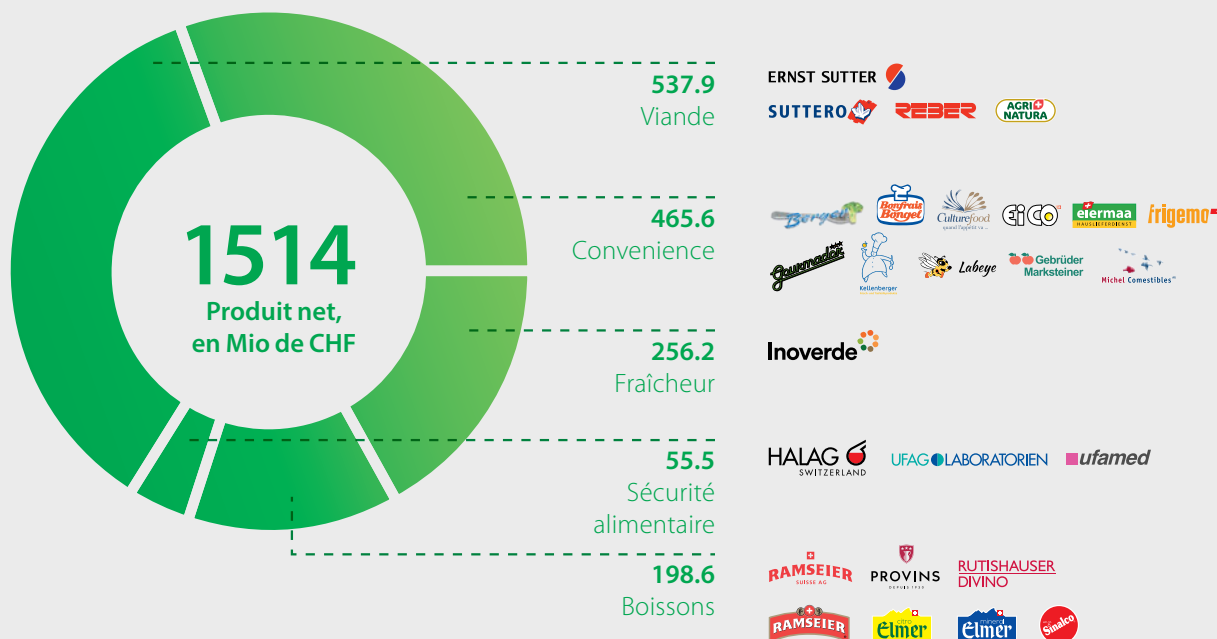
Dans le Secteur commercial **Viande**, le chiffre d'affaires d'Ernst Sutter a augmenté ; les coûts de production ont été très élevés et représentent un défi. Le 1^{er} trimestre a connu des excédents sur le marché porcin. Ernst Sutter a poursuivi la stratégie d'exportation de demi-carasses de porcs définie par la branche, désengorgeant le marché. Sur son site de Langnau i. E. (BE), l'entreprise a investi dans les capacités des chambres froides, l'expédition et la technique de convoyage. La productivité de la découpe et de la transformation a nettement augmenté. Les investissements dans la marque phare SUTTERO ont aussi porté leurs fruits, avec un développement très positif et un excellent chiffre d'affaires.

frigemo, dans le Secteur commercial **Convenience**, est spécialisée dans la production et la commercialisation de produits à base de pommes de terre, légumes et fruits. Dans le commerce de détail et la restauration, elle a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 2022 et gagné de nouveaux clients et parts de marché. Les mauvaises récoltes en Suisse et à l'étranger ont causé des difficultés d'approvisionnement et renchéri les matières premières, sans interrompre les livraisons durant l'année.

Les sociétés commerciales régionales ont généré des recettes record, surtout grâce à la belle reprise dans la restauration, à l'exception de la restauration collective, encore sous le niveau pré-pandémie.

Pour EiCO, active dans le commerce d'œufs, les volumes ont augmenté sur tous les canaux de distribution (commerce de détail, restauration et service de livraison à domicile). Les œufs ont gagné en popularité dans toutes les catégories de prix, de l'élevage au sol jusqu'au bio. L'œuf, aliment abordable riche en protéines et en vitamines, connaît un franc succès. L'afflux de nouveaux habitants en Suisse et davantage de régimes végétariens ont aussi stimulé la croissance du secteur.

Le Secteur commercial **Fraîcheur** a lancé avec succès sa nouvelle marque Inoverde, qui remplace définitivement «fenaco Produits du sol». Pour rester compétitive, Inoverde a constamment peaufiné sa stratégie d'implantation : elle a réorienté sa plateforme Frische Plattform Seeland d'Anet (BE) pour se spécialiser dans les légumes frais et a déplacé la transformation des pommes de terre de consommation et des légumes de garde à Bätterkinden (BE). Elle a aussi acquis l'entrepôt de fruits à pépins d'une capacité de 1800 t à Etoy (VD), qu'elle ne faisait jusque-là que louer. A l'exception des carottes, les récoltes ont été inférieures à la moyenne dans les principales catégories de produits, avec de fortes disparités régionales. Les stocks d'Inoverde sont inférieurs aux valeurs cibles. Si la situation est particulièrement préoccupante dans les plants de pommes de terre, la demande a évolué de manière globale-



ment satisfaisante, surtout dans les pommes de terre d'industrie et le secteur bio, qui a crû de plus de 10%.

Dans le Secteur commercial **Sécurité alimentaire**, Halag Chemie a fait face à des coûts d'achat élevés et à des pénuries d'approvisionnement mais a pu honorer ses commandes de produits de nettoyage et d'agents de désinfection. Le bilan annuel reste positif.

Du côté d'UFAG Laboratorien, les remaniements structurels dans l'industrie pharmaceutique et la clientèle très sensible aux coûts dans l'industrie alimentaire ont grevé le carnet de commandes, suspendant les projets d'expansion des infrastructures.

L'entreprise ufamed, spécialisée dans la commercialisation de médicaments vétérinaires, a connu une année réjouissante, qui a renforcé sa position sur le marché. Elle n'a que peu souffert de pénuries d'approvisionnement. De plus, les médicaments vétérinaires non disponibles ont dû être compensés par des importations extraordinaires, améliorant encore le chiffre d'affaires.

Dans le Secteur commercial **Boissons**, RAMSEIER Suisse a affiché une croissance nettement supérieure au marché, notamment dans le commerce de détail et la restauration. Pour la 3^e année consécutive, les récoltes ont été mauvaises pour les cidreries d'Oberaach (TG) et de Sursee (LU), qui n'ont pu transformer que

16 500 tonnes de fruits à cidre. Les stocks de concentrés de jus de fruits ont toutefois permis d'assurer l'approvisionnement en jus de fruits suisse.

Provins a transformé 6,4 millions de kilos de raisins. Un bon rendement; l'offre de vins valaisans reste supérieure à la demande, notamment pour le rosé et le vin rouge. Dernières nouveautés: la mise en bouteille via les infrastructures de Rutishauser-DiVino et la logistique via TRAVECO.

La cave à vin de Rutishauser-DiVino a réceptionné près de deux millions de kilos de raisins pour vinification. Si le chiffre d'affaires du commerce de détail a augmenté par rapport à 2022, celui de la restauration a stagné. Les ventes de vins destinées à la clientèle privée ont à nouveau été très inférieures aux attentes.

Enfin, le nouveau Secteur **Innovation** (f-INAL) doit suivre les tendances de l'industrie alimentaire, évaluer des opportunités commerciales et mettre sur pied des projets de développement. Pendant sa 1^{re} année d'existence, plus d'une cinquantaine de partenariats avec des start-up et d'idées de développement ont été étudiées. Ce secteur se focalise sur la valorisation de sous-produits de l'industrie alimentaire et sur l'alimentation végétale. Il a aussi lancé deux projets sur l'agriculture cellulaire afin d'explorer les éventuelles opportunités de ce domaine pour l'agriculture suisse.

Commerce de détail

Le Domaine d'activité Commerce de détail a réservé une belle surprise en atteignant un produit net de CHF 2,29 Mrd. Tandis que le Groupe Volg enregistre une progression du chiffre d'affaires des ventes, celui des magasins LANDI est en léger recul en raison d'une saison printanière pluvieuse. Au total, le produit net a été inférieur de 3,5 % à celui de 2022.

Avec un chiffre d'affaires de CHF 1,76 Mrd (2022 : CHF 1,73 Mrd), le **Groupe Volg**, avec ses magasins de village et ses petites surfaces, enregistre une croissance de 1,4 %, malgré une forte concurrence. Ce résultat positif confirme que Volg reste leader dans la vente de proximité en zone rurale : la clientèle aime faire ses courses dans les magasins de village, car le groupe sait répondre à ses besoins.

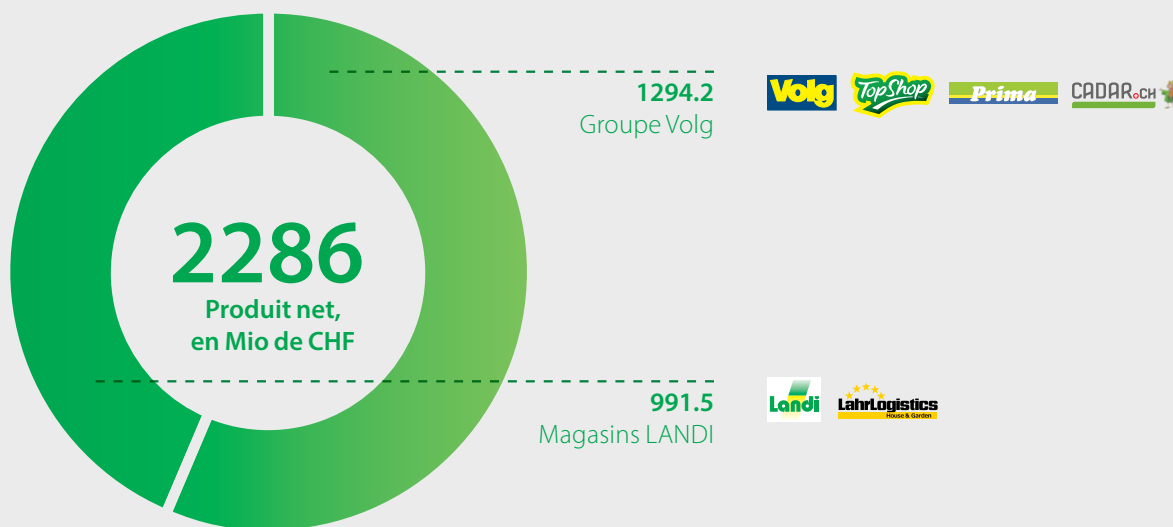
Les 593 magasins de village Volg (596 en 2022), principal circuit de distribution du groupe, ont permis de réaliser un chiffre d'affaires de CHF 1,32 Mrd (2022 : CHF 1,30 Mrd), soit une augmentation de 1,2 %. Par ailleurs, les shops de stations-services connaissent une fois de plus une croissance soutenue : le chiffre d'affaires des 117 TopShops aux stations-services AGROLA (115 en 2022) s'est établi à CHF 372,0 Mio (2022 : CHF 360,0 Mio), soit une évolution de 3,3 % par rapport à 2022. Les 214 détaillants indépendants (223 en 2022) que fournit Volg, majoritairement sous l'enseigne « Prima », ont réalisé un chiffre d'affaires de CHF 66,0 Mio (2022 : 70,0 Mio).

Sur son réseau de commercialisation, le Groupe Volg a investi dans la modernisation de ses points de vente et dans une infrastructure encore plus performante. Il a aussi réalisé la rénovation des locaux administratifs de son siège principal à Oberwinterthur (ZH).

Faire ses courses et en profiter pour effectuer ses opérations postales : sur plus de 400 sites, les magasins Volg constituent l'épine dorsale du réseau postal suisse. Depuis fin 2023, toutes les agences postales intégrées aux magasins Volg proposent le nouveau concept V-MaX. Le module de libre-service a cédé la place à un comptoir convivial près de la caisse, où la clientèle peut bénéficier des services d'une personne du magasin.

Depuis l'ouverture du tout premier TopShop en 2001, les habitudes de consommation et la mobilité ont évolué. Nous voulons accompagner cette évolution en optimisant notre concept de magasin. Tout d'abord, nous avons repensé notre assortiment pour répondre encore mieux aux besoins de la clientèle, comme l'offre en produits locaux. Désormais, les producteurs peuvent promouvoir leurs produits via des écrans installés dans les espaces café des TopShops.

Le grossiste romand Cadar a bouclé son exercice sur un chiffre d'affaires de CHF 41,6 Mio (2022 : CHF 45,0 Mio). Fin 2023, 653 points de vente étaient approvisionnés, contre 645 en 2022. Afin de rester compétitif, Cadar s'efforce de répondre aux attentes de sa clientèle. Par exemple, les commerçants locaux peuvent maintenant commander directement depuis une application. Cadar offre ici une prestation « tout en un », fournissant produits frais, produits secs et non alimentaires.



L'enseigne reste donc le partenaire privilégié des magasins alimentaires indépendants en Suisse romande.

Du côté des 270 **magasins LANDI**, le chiffre d'affaires a chuté de 3,8% par rapport à 2022, pour s'établir à CHF 1,47Mrd (2022: CHF 1,52Mrd). Détaillant leader dans les secteurs maison et jardin, LANDI a souffert d'une saison printanière froide et humide. La consommation est aussi restée faible les mois qui ont suivi en raison du renchérissement, une tendance que les magasins LANDI ont pu en partie contrer grâce à leurs prix bas permanents. Les difficultés d'approvisionnement à l'échelle mondiale s'étant bien améliorées par rapport à 2022, les magasins LANDI ont pu baisser leurs prix. Ils ont donc compensé une partie des pertes enregistrées au printemps et clôturé leur exercice sur un résultat qui, dans l'ensemble, reste bon.

Malgré un début de saison difficile, les assortiments jardin et plantes des magasins LANDI restent les secteurs les plus forts. Parmi les produits les plus demandés, on retrouve le terreau, les produits contre les ravageurs et les fortifiants pour plantes. Les aliments pour chiens et chats sont toujours en progression. Les produits à bas prix des marques LANDI bitsdog et bitscat semblent très appréciés des propriétaires d'animaux domestiques et de leurs compagnons à quatre pattes. Le chiffre d'affaires

du secteur boissons, avec la marque FARMER de LANDI, a aussi progressé. En revanche, la demande de pellets de bois et autres combustibles a baissé en raison du temps très doux à l'automne. De plus, de nombreux foyers disposaient encore d'un stock important, constitué l'année d'avant pour faire face à une crise de l'énergie. L'assortiment des magasins LANDI comprend près de 12 500 produits, répartis en 12 catégories et sans cesse remanié pour répondre aux attentes de la clientèle : par exemple, un panneau solaire facile à installer sur un balcon ou dans un jardin, qui arrivera en rayons dans le courant de l'année 2024.

En 2021, fenaco et la coopérative agricole allemande ZG Raiffeisen lançaient ensemble le projet Landwelt, afin d'ouvrir dans le sud de l'Allemagne cinq magasins pilotes sur le modèle des magasins LANDI. Après d'intenses efforts de clarification, il est apparu que l'assortiment unique des magasins LANDI n'était pas compatible avec les dispositions légales en Allemagne. Plus de 150 sites ont été examinés, mais au vu des conclusions, nous avons décidé de mettre fin au projet. La joint-venture fondée en 2021 continuera d'exister sous la forme d'une entité juridique servant à d'autres phases de développement en commun. Le Garden Center Plus, ouvert en 2020 au Luxembourg, pour servir de magasin pilote sur le marché européen, a fermé fin octobre.

Energie

Le produit net du Domaine d'activité Energie a diminué de 17,7 %, pour s'établir à CHF 1,57 Mrd. Par rapport à l'année précédente, le prix des énergies fossiles et de l'électricité a nettement baissé. Le secteur du photovoltaïque a pour sa part connu une fois de plus une évolution très positive.

Appartenant au Domaine d'activité Energie, **AGROLA** est le fournisseur global leader dans l'énergie, le chauffage et la mobilité. L'entreprise travaille à faire évoluer et à consolider ses modèles économiques et saisit à bras-le-corps la transition énergétique dans les campagnes.

Fin 2023, AGROLA mettait à disposition de sa clientèle 408 stations-services (2022 : 405), dont 144 avec shop. La concurrence sur le marché est extrêmement rude. Les quantités de carburant vendues ont diminué. La forte volatilité des prix, qui a perduré en 2023, a compliqué l'approvisionnement. Les stocks constitués en 2022 pour prévoir une éventuelle pénurie d'énergie et garantir notre mission d'approvisionnement ont dû être dépréciés dans une certaine mesure.

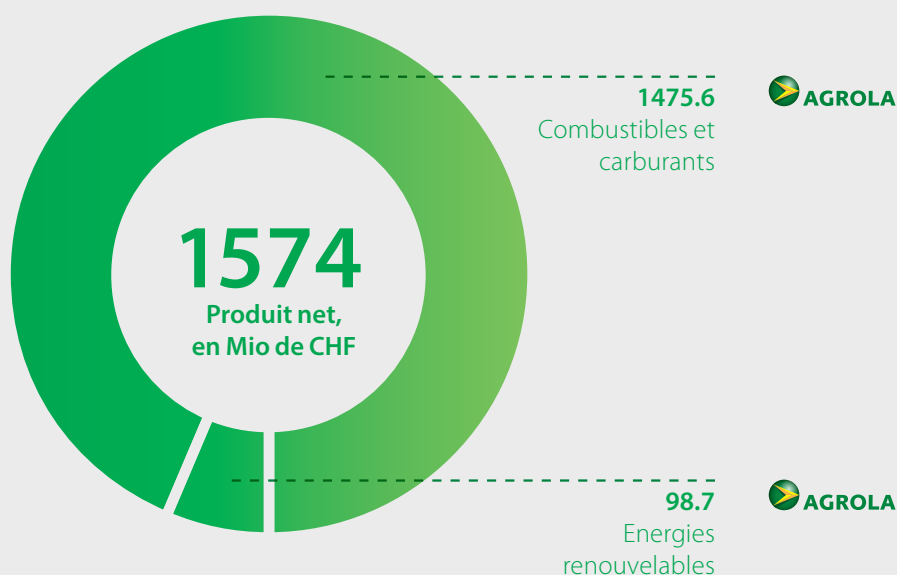
En partenariat étroit avec les LANDI, AGROLA a développé son réseau de bornes électriques de recharge rapide, désormais proposées dans 26 de ses stations-services. Les deux bornes de recharge rapide du groupe fenaco-LANDI les plus performantes à ce jour, d'une puissance de 320 kWh, ont été mises en service à Dürnten (ZH). De nouvelles bornes ont aussi été installées à Illnau (ZH), Lyssach (BE), Jegenstorf (BE) et Bulle (FR). AGROLA, avec les LANDI, a pour objectif de mettre en service 150 bornes de recharge rapide publiques d'ici 2030. AGROLA propose aussi des solutions de recharge flexibles et évolutives adaptées aux loca-

taires, propriétaires par étages et gérants d'immeubles.

Fin janvier, l'entreprise a mis en service sa troisième station à hydrogène à Schötz (LU). Celle-ci permet à trois camions et à une voiture de faire simultanément le plein en hydrogène, un carburant écologique. AGROLA s'engage pour mettre en place en Suisse une infrastructure pour l'hydrogène, malgré des conditions difficiles. Par exemple, la livraison de camions à hydrogène se fait attendre, ce qui entrave notre objectif d'augmenter le nombre de stations-services à hydrogène AGROLA de 15 à 20 d'ici 2030.

Dans le secteur très concurrentiel des pellets de bois, un combustible durable, AGROLA occupe une position leader. L'entreprise a su s'imposer, malgré des commandes inférieures à celles de 2022 et une demande en baisse liée aux temps très doux. S'y ajoutent les réserves encore importantes de la clientèle et sa retenue au moment de chauffer, comme l'hiver précédent. Les pellets de bois jouent un rôle crucial dans la transition énergétique. En collaboration avec l'industrie du bois suisse, AGROLA veut continuer à développer ce secteur et contribuer à la sécurité de l'approvisionnement.

Les ventes de mazout sont toujours en berne. Les conditions météo, mais aussi des changements structurels, expliquent ce recul : les immeubles suisses disposent de moins en moins de chaudières au mazout.



Concernant le secteur de l'électricité, les cours boursiers ont fini par se stabiliser après l'année hors normes de 2022. Comparé à l'année précédente, AGROLA a fourni de plus grandes quantités d'électricité aux clients finaux internes au groupe fenaco-LANDI et à d'autres clients tiers. Regrouper ses achats et exploiter les synergies offertes par ses clients tiers permet à l'entreprise de fournir de l'électricité à des prix avantageux.

Le Département Solutions pour bâtiments a bénéficié des chiffres records des installations photovoltaïques en Suisse, augmentant encore son produit net par rapport à 2022. Les contrats conclus dans l'année sous revue pour l'installation de panneaux photovoltaïques représentent une puissance totale de 20,9 MWc (2022 : 17,4 MWc). Les 86 installations équipant des bâtiments fenaco ont produit à elles seules 17 796 MWh. Fin 2023, la part de la production autonome d'électricité solaire a dépassé pour la première fois les 10 % de la consommation totale de fenaco. Sur les sites LANDI de Lyssach (BE), Jegenstorf (BE) et Neftenbach (ZH), AGROLA a installé des micro-réseaux – des réseaux d'énergie à l'échelon local. Ils raccordent, via un système de pilotage intelligent, des consommateurs d'énergie (stations-services, bornes de recharge rapide, bâtiments agricoles, magasins LANDI) à des installations photo-

voltaïques et des batteries de stockage sur un même site. Les LANDI évitent ainsi les frais liés aux pics de consommation qui s'imposeraient dans le réseau public. Les micro-réseaux contribuent ainsi à stabiliser le réseau électrique.

AGROLA finance, installe et exploite des installations photovoltaïques sur des surfaces qui s'y prêtent et fournit, en retour, de l'électricité renouvelable à leurs propriétaires. L'entreprise a élargi ce portefeuille de contrats à trois installations.

Le modèle commercial de regroupement dans le cadre de la consommation propre (ou RCP) permet aux propriétaires de bâtiments fonctionnels et d'immeubles d'habitation de fournir l'électricité solaire qu'ils produisent à d'autres habitants et consommateurs, y compris celle produite sur des terrains voisins. Des projets similaires ont été réalisés en 2023 sur les sites LANDI de Rickenbach-Sulz (ZH), Illnau (ZH) et Wetzikon (ZH).

Via AGROSolaire, AGROLA aide les agricultrices et agriculteurs membres d'une LANDI à devenir des énergi cultrices et des énergi culteurs. 13 nouveaux contrats ont été conclus, soit une puissance cumulée de 989 KWc. Le rendement énergétique annuel de toutes les installations AGROSolaire a augmenté d'environ un tiers par rapport à 2022, pour atteindre les 4458 MWh.

Divers

Les Unités d'activité Divers ont atteint un produit net de CHF 87,7 Mio, soit 3,6 % de moins qu'en 2022. Alors que la faible propension à investir de la clientèle s'est fait sentir chez Bison, TRAVECO a légèrement progressé.

L'entreprise informatique **Bison** a fêté en 2023 ses 40 ans. Présente sur les marchés suisse, allemand et autrichien, elle a réalisé au total un chiffre d'affaires de CHF 70,4 Mio (2022: CHF 72,8 Mio). Dans le secteur du commerce de détail notamment, de nombreux clients ont fait preuve de plus de retenue pour investir.

Bison a accompagné la digitalisation des procédures commerciales de son domaine smart retail. Les compétences pointues de l'entreprise dans la digitalisation de processus commerciaux complexes sont particulièrement reconnues sur le marché: elle vient de se voir mandatée à la tête de deux projets majeurs d'optimisation ERP. L'entreprise a en outre développé ses compétences en matière d'e-commerce, un domaine qui a connu une croissance plus forte que prévu.

Via son domaine smart fenaco, Bison a aussi épaulé fenaco dans le lancement de plusieurs modules destinés au gestionnaire d'exploitation numérique barto. La distinction décernée au module Rumiplan au salon Suisse Tier a marqué l'année.

A l'occasion des Journées de l'innovation Bison, les informaticiens de Bison ont pu s'atteler à la création de nouvelles solutions commerciales aux côtés d'une clientèle nationale et internationale. Plus d'une centaine de personnes y ont participé, un nouveau record!

Bison s'est classée parmi les quinze meilleurs employeurs de Suisse aux Swiss Employer Awards, conso-

lidant sa position d'employeur attrayant dans le secteur de l'informatique.

Avec un chiffre d'affaires de CHF 171,7 Mio (2022: CHF 169,8 Mio), **TRAVECO** se place parmi les entreprises leaders en Suisse dans le transport et la logistique. Son site principal se situe à Nebikon (LU). A l'automne 2023, la centrale d'exploitation de transports palettisés et la centrale Intermodal/Rail, toutes deux à Sursee (LU), ont été déplacées sur le site de Nebikon, extrêmement bien desservi. La proximité géographique des secteurs consacrés au transport et à la logistique de stockage a permis d'améliorer les processus et d'exploiter au mieux les nouvelles synergies.

TRAVECO a aussi poursuivi le renouvellement de son parc de véhicules avec 34 nouveaux camions ainsi que la mise en service de son 70^e semi-remorque grutable. TRAVECO augmente ainsi ses capacités dans l'Intermodal/Rail et le transport entre Lahr (D) et la Suisse.

Les locaux vides de Sursee ont été transformés en centre de formation, fondant le nouveau pôle de compétences pour la formation et le perfectionnement professionnel de TRAVECO. L'entreprise a aussi introduit le système novateur créé par la société Samsara, qui permet d'analyser la conduite au moyen de caméras embarquées et de capteurs dans le véhicule. Les données recueillies sont utilisées dans un coaching dédié à la sécurité et aux mesures de développement durable.

Electricité et autosuffisance énergétique



Dans leur commune de Wettswil am Albis (ZH), Conny et Hans-peter Baur sont énergiculteurs: ils produisent non seulement des semences, mais également de l'électricité solaire. Grâce à des modules photovoltaïques installés sur le toit et la façade ainsi qu'à une batterie de stockage dernier cri, la famille est à 96 % autosuffisante en énergie.

C'est avec enthousiasme que Conny et Hanspeter Baur accueillent les deux spécialistes AGROLA Florian Lehmann et Fredy Senn dans leur entreprise agricole de Wettswil am Albis (ZH). En ce jour de fin d'automne, après dix mois de collaboration étroite avec AGROLA, le couple se voit enfin remettre son installation AGROSolaire. C'est l'heure des derniers échanges sur le fonctionnement de la boîte à fusibles, de l'onduleur et de la batterie de stockage. De son côté, Hanspeter Baur a déjà installé l'application lui permettant de suivre depuis son smartphone la production d'électricité de son installation solaire. « Même lorsqu'il y a moins de soleil en automne et en hiver, et que ses rayons ne frappent pas les panneaux à la verticale, nous pouvons recueillir pas mal d'énergie solaire, notamment grâce aux modules photovoltaïques de la façade, qui sont mieux exposés au soleil le soir et durant l'hiver que ceux du toit », explique-t-il avec fierté en détaillant les particularités de son petit bijou, dont les reflets bleutés sertis dans leur écrin noir brillent sur les murs de sa remise. « Pendant les journées les plus froides, les modules du toit sont parfois recouverts de neige ou de givre mou », poursuit l'agriculteur et agro-entrepreneur. En effet, les installations du toit ne



Installés à la fois sur les toits et les façades, les modules permettent une production d'énergie constante.

produisent en hiver qu'un tiers de ce qu'elles peuvent produire en été, tandis que les modules de la remise continuent allègrement de fournir de l'électricité.

Convaincu par l'énergie solaire

Cela fait des années que Hanspeter Baur est fasciné par l'énergie solaire, un mode de production d'électricité qui l'a entièrement convaincu. En 2014, dans l'entreprise agricole familiale gérée depuis cinq générations, qui produit essentiellement des semences de céréales pour Semences UFA, il fait monter une installation photovoltaïque de 299 modules sur les toits. Résultat : 160 000 kWh d'électricité produits chaque année, qui viennent alimenter le réseau public. C'est ainsi que la famille Baur est devenue énergicultrice. « Comme nous sommes très satisfaits de la première installation photovoltaïque, nous avons pensé qu'il serait bon d'en ajouter une autre pour notre propre consommation », explique Hanspeter Baur. Ces dernières années, il a suivi de près les avancées dans le solaire. Membre du Conseil d'administration de LANDI Albis, il entend un jour parler des solutions « AGROSolaire » d'AGROLA, lancées par la société-fille de fenaco en 2017. Celles-ci se composent d'une installation photovoltaïque et d'une batterie de stockage. Ses composants sont construits sur mesure en fonction des besoins et de la consommation d'électricité de la clientèle agricole. A ce jour, 80 solutions AGROSolaire sont installées ou en cours d'installation en Suisse.

En 2021, la famille Baur décide de construire une remise pour abriter une citerne d'eaux pluviales de 200 m³ ainsi que des machines et divers équipements. Le toit de 513 m² de la remise et sa façade sans fenêtre de 124 m² sont alors mis à profit : en 2023, AGROLA vient installer 208 modules sur le toit et 60 sur la façade. Les près de 130 000 kWh d'électricité solaire ainsi produits chaque année passent par l'onduleur pour alimenter les consommateurs. Une telle quantité d'énergie permet à la famille Baur d'éclairer sa remise, sa maison, les deux appartements de 4,5 et 2,5 pièces et l'atelier qu'elle loue, mais aussi de faire fonctionner l'aération et les lampes chauffantes des couveuses dans le poulailler, le magasin de la ferme et son distributeur en libre-service ainsi que les équipements de séchage du bois de che-



Remise des clés : après dix mois de travail avec AGROLA, Conny et Hanspeter Baur sont désormais les heureux propriétaires d'une installation AGROSolaire. Les modules installés sur la façade de la remise et la batterie de stockage extérieure robuste sont de vrais bijoux de technologie.



Un véritable travail d'équipe : Florian Lehmann et Fredy Senn, les deux spécialistes AGROLA, ont réalisé l'installation AGROSolaire avec l'aide d'experts internes et externes ; Hanspeter Baur a construit la base en béton sur laquelle repose la batterie de stockage ; enfin, le charpentier Samuel Kreuzer, chargé de construire la remise, a aussi réalisé l'ossature des modules sur la façade (de g. à d.).

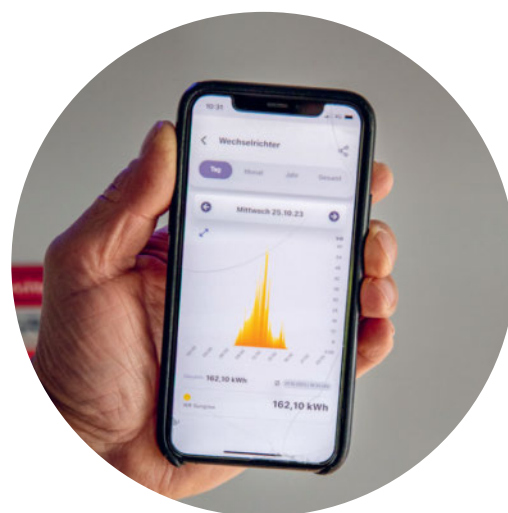
minée et de la réserve de bois. Une longue liste à laquelle devrait bientôt s'ajouter une machine destinée à la production de pellets de bois. Toute l'électricité non consommée est stockée dans la batterie, capable d'emmagasiner 80 kWh d'électricité et de se recharger après seulement une heure et demie d'exposition au soleil si le surplus d'électricité est suffisant. « Ces 80 kWh me permettent de faire tourner

mes deux grands fours le vendredi de 20 heures à minuit et de préparer 50 kilos de pain pour le magasin de la ferme, le tout sans émettre de CO₂ », explique Conny Baur, très fier. « Je peux aussi faire sécher mon bois toute la nuit durant », ajoute Hanspeter Baur. « La batterie permet à la famille Baur de stocker de l'électricité et de l'utiliser la nuit ou pendant les journées sans soleil pour faire fonctionner leur chauffe-eau, le

système d'aération ou encore la chaudière. Pas besoin de payer pour de l'électricité la nuit, donc. Idem pour les journées nuageuses : la famille n'a quasiment pas besoin de se fournir auprès du réseau public », souligne Fredy Senn, Chef de projet chez AGROLA. Plus concrètement, l'entreprise agricole de la famille Baur atteint désormais les 96 % d'autosuffisance énergétique grâce à sa nouvelle installation photovoltaïque avec batterie de stockage. Le mieux, c'est que l'entreprise agricole ne consomme en réalité que 30 à 50 % de l'électricité solaire produite, le surplus étant injecté dans le réseau public et utilisé par les ménages de Wettswil am Albis.

Service tout-en-un

« Les batteries actuelles sont bien plus petites qu'avant et capables de supporter des variations de température allant de $-20\text{ }^{\circ}\text{C}$ à $+40\text{ }^{\circ}\text{C}$, ce qui permet de les installer dehors, un atout majeur pour une entreprise agricole, où la place vient souvent à manquer et où la poussière tend à s'accumuler », explique Florian Lehmann, Chef de la région Suisse orientale d'AGROLA et responsable de la vente de l'installation AGROSolaire. « Hanspeter Baur est un agriculteur tourné vers l'innovation. Il regorge de nouvelles idées, que ce soit pour étendre l'offre de son entreprise agricole ou pour utiliser efficacement les sources d'énergie. Collaborer avec lui a donc été passionnant », déclare Fredy Senn. Chef de projet, il était en contact permanent avec la famille Baur. C'est lui qui a élaboré les interfaces entre



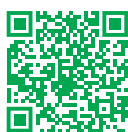
Le maître d'ouvrage Hanspeter Baur peut suivre en temps réel la production d'électricité solaire de son installation depuis une application.

l'ancienne installation photovoltaïque et la nouvelle, planifié dans le moindre détail l'installation de la solution AGROSolaire ainsi que les plans destinés aux sous-traitants et aux artisans. Il a aussi commandé le matériel nécessaire et même fait la demande de permis de construire. Selin Öztürk, coordinatrice de projets, lui a prêté main forte pour la partie administrative (subventions, assurance bâtiments, autorisations externes, transmission du dossier à AGROLA). « Nous sommes fiers d'offrir un service tout-en-un. Un tel produit ne peut jamais être livré tout prêt à installer, mais nous faisons tout notre possible pour l'adapter au mieux aux besoins de notre clientèle », précise Florian Lehmann.

« Ce projet est une réussite. Les modules photovoltaïques dernière génération, avec leurs panneaux monocristallins full black, habillent réellement la façade de la remise », déclare Hanspeter Baur. Il dit avoir apprécié la collaboration fructueuse avec AGROLA et la qualité des prestations, mais aussi son aide sur le plan financier. En effet, Hanspeter Baur étant membre de LANDI, AGROLA lui a versé une somme considérable pour financer la batterie de stockage et a avancé l'argent de la rétribution unique. « Nous allons pouvoir rentrer dans nos frais, ne serait-ce que grâce aux subventions et du fait de l'augmentation constante du prix de l'électricité », assure Hanspeter Baur. Selon ses calculs, la nouvelle installation devrait être amortie d'ici environ douze ans. « Si nous mettons à profit les surfaces à disposition pour produire de l'électricité solaire, nous ne pouvons que sortir gagnants ! »

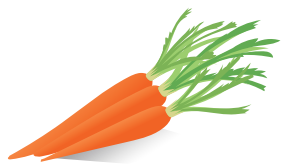


Plus d'informations
sur AGROSolaire



agrola.ch/solar/fr

Performances en matière de développement durable



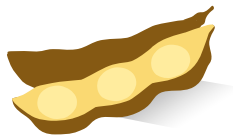
90%

des principales matières premières alimentaires commercialisées et transformées par fenaco provenaient de Suisse (degré d'autosuffisance pour les produits concernés : 79%).



0

cas de corruption ou entorse au droit de la concurrence relevés.



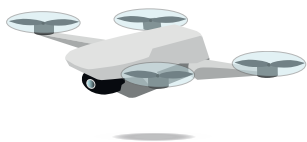
99%

de nos importations complémentaires de soja destinées à la production d'aliments fourragers étaient d'origine européenne. Nous occupons désormais ici une position de leader.



61%

des postes de travail fenaco se trouvaient en zone rurale, alors que la moyenne suisse est de 37%.



4.3 Mio

de francs investis dans l'innovation, notamment dans des coopérations de recherche et dans des partenariats avec des start-up.



29%

des postes de cadres ont été occupés par des femmes.



13 836

jours cumulés, que nos collaboratrices et collaborateurs ont investi dans des cours de formation continue en interne. Cela correspond à une durée de 38 ans.



22%

de gain d'efficacité énergétique depuis notre ratification de la convention d'objectifs établie par la Confédération en 2013.



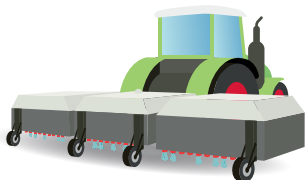
903 t

de denrées ont été réinjectées dans le circuit alimentaire grâce à des fondations ou via leur revalorisation (« food upcycling »), les sauvant ainsi de la centrale à biogaz.



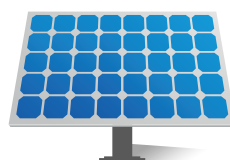
31%

d'émissions de CO₂ en moins depuis notre ratification de la convention d'objectifs établie par la Confédération en 2013.



3200 ha

de prairies et de terres arables traitées à l'aide du pulvérisateur haute précision ARA mis au point par Ecorobotix, permettant ainsi de réduire de 90% l'utilisation de produits phytosanitaires.



10.5%

de notre consommation totale d'électricité couverte par l'énergie solaire de nos installations photovoltaïques, nous permettant ainsi de passer la barre des 10%.

Stratégie sur le développement durable

Le développement durable est profondément ancré dans fenaco société coopérative. Nous avons défini sept thèmes prioritaires en lien avec les dimensions écologique, sociale et économique.

Sept thèmes prioritaires à long terme sur le développement durable

fenaco société coopérative organise ses activités en tenant compte des trois dimensions du développement durable que sont l'écologie, la société et l'économie. De par nos activités, nous dépendons en grande partie de ressources telles que le sol, l'eau et l'énergie. Nous considérons par conséquent la préservation et l'exploitation régénératrice des ressources naturelles et des écosystèmes comme une condition essentielle au développement social et économique (cf. définition du développement durable selon le Sommet « Terre » de 1992 à Rio de Janeiro).

Partant de cette conception, nous avons défini sept thèmes prioritaires en matière de développement durable : énergie et climat, sol et alimentation, collaboratrices et collaborateurs, société, responsabilité entrepreneuriale, innovation et processus ainsi que contexte du marché. Depuis son introduction en 2013, nous ne cessons de développer ce concept.

Contexte mondial et national

Les sept thèmes prioritaires sont en phase avec l'Agenda 2030 et avec l'Accord de Paris sur le climat. L'Agenda 2030 s'applique aux 17 objectifs internationaux de développement durable de l'ONU. Ceux-ci reflètent les principaux défis posés à la politique, à la

société et aux entreprises en matière de développement durable. Chez fenaco, nous nous concentrons sur les objectifs pour lesquels nous pouvons apporter une contribution essentielle.

L'Accord de Paris sur le climat entend limiter le réchauffement mondial moyen à bien moins de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle. La Suisse s'est ralliée aux objectifs onusiens et a ratifié l'accord. La Stratégie énergétique de la Confédération préconise la neutralité climatique en Suisse d'ici à 2050.

Nos groupes d'intérêts

La stratégie sur le développement durable de fenaco s'adresse à nos groupes d'intérêts. Les agriculteurs et agricultrices y occupent une place centrale dans leur triple rôle de fournisseurs de matières premières, clients et membres LANDI. Les collaborateurs et collaboratrices forment le deuxième groupe central. Les consommatrices et consommateurs et nos partenaires commerciaux jouent aussi un rôle important. En outre, nous entretenons le dialogue avec des associations, organismes de formation, autorités et autres institutions.

Ancrage du développement durable dans le modèle organisationnel

L'organisation de fenaco société coopérative repose sur différents règlements et instruments. Les valeurs et la



vision sont au cœur de notre modèle organisationnel. Elles sont concrétisées par la stratégie d'entreprise et divers principes. Le thème du développement durable en fait partie et il est profondément ancré dans le modèle organisationnel.

A travers plusieurs organes, nous assurons que nos activités de développement durable s'étendent à toute l'entreprise et reposent sur des fondements solides. Le Comité directeur Développement durable, dans lequel siègent plusieurs membres de la Direction de fenaco, est l'organe supérieur de pilotage, responsable de la stratégie sur le développement durable. C'est ensuite le Groupe de travail Développement durable qui se charge de mettre en œuvre cette dernière. Ses membres sont d'importants ambassadeurs et am-

bassadrices de la durabilité au sein de l'entreprise. L'Unité de prestations Développement durable et environnement apporte son soutien à tout le groupe d'entreprises en partageant son expertise. Diverses coopérations avec des instituts de recherche reconnus assurent un contact direct avec des spécialistes externes à notre société coopérative. En vue d'appliquer le processus de développement durable de manière cohérente à l'ensemble du groupe fenaco-LANDI, le Groupe spécialisé Développement durable LANDI a en outre été constitué.

Objectifs de développement durable

Afin de rendre notre engagement en matière de durabilité mesurable et contrôlable, nous poursuivons quatorze objectifs de développement durable (cf. pages suivantes). Chaque unité d'activité stratégique et de prestations définit au moins trois objectifs correspondants dans leur stratégie résumée.








Reporting sur le développement durable








Le reporting sur le développement durable est intégré dans le rapport de gestion publié chaque année et suit la méthode de la norme Global Reporting Initiative (GRI). Un reporting détaillé sur les indicateurs (de performance) est disponible en annexe du rapport de gestion sur www.fenaco.com/rapportdegestion.

Objectifs de développement durable

Se basant sur ses sept thèmes prioritaires, fenaco société coopérative s'est fixée 14 objectifs de développement durable à long terme pour la période de 2019

à 2025. Toutes les unités d'activités stratégiques et de prestations définissent au moins trois objectifs correspondants dans leurs stratégies résumées.

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
1	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la filière agroalimentaire	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025		2 12
2	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la production d'aliments pour animaux de rente	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025		2 12
3	Promotion de technologies et de processus innovants	Au moins CHF 1 Mio/an	2025		9
4	Aucune violation liée à la corruption en Suisse ou à l'étranger	Tolérance zéro : aucune violation/an	2025		10 16
5	Aucune violation liée à un comportement anticoncurrentiel	Tolérance zéro : aucune violation/an	2025		10 16
6	Promotion de l'emploi dans les zones rurales	Au moins taux des emplois de fenaco dans les communes < 10 000 hab. = min. 1,5x supérieur au taux suisse	2025		1 8 11
7	Augmentation de la proportion de femmes cadres	Hausse du taux chaque année	2025		4 5 10

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
8	Réduction du taux de rotation	Baisse du taux par UAS/UP chaque année	2025		8
9	Stabilisation des jours d'absence des collaborateurs et collaboratrices	Stabilisation des jours d'absence pour maladie et accident professionnel par UAS/UP	2025		3 8
10	Réduction du gaspillage alimentaire	Mesures de réduction et intégration de fenaco dans le système de collecte national	2025		12
11	Rôle de leader dans la protection alternative des plantes	Hausse des surfaces chaque année	2025		6 12 14 15
12	Augmentation de l'efficacité énergétique	+ 18 % Confédération + 24 % en interne	2024		7 13
13	Réduction des émissions de CO ₂	- 2 % par an au niveau de la Confédération sur les combustibles fossiles	2024		7 13
14	Augmentation de la part de production autonome d'électricité PV dans la consommation totale d'électricité	18 000 MWh 10 %	2025		7



Atteint



Mesures en cours d'exécution



Mesures supplémentaires nécessaires

Rapport sur le développement durable

Contexte du marché

fenaco a pour mission de coopérative de veiller à ce que les précieux produits des agricultrices et agriculteurs suisses parviennent jusqu'aux clientes et clients. Elle vise donc l'emploi, tout au long de la chaîne de valeur ajoutée, d'une proportion la plus élevée possible de matières premières suisses. En 2023, plus de 90% des principales matières premières alimentaires commercialisées et transformées par fenaco provenaient de Suisse, ce qui est bien supérieur au degré d'autosuffisance alimentaire suisse pour ces denrées, soit 78,6% en volume pondéré. Les mauvaises récoltes indigènes ont à nouveau dû être compensées par des importations plus importantes qu'à l'accoutumée dans certaines catégories de produits.

Avec 39,0%, la part indigène des matières premières fourragères se situe pratiquement au même niveau que le degré d'autosuffisance suisse en volume pondéré pour les catégories de produits considérées. Ce résultat mitigé est dû au maïs-grain, largement commercialisé par les entreprises agricoles elles-mêmes.

Innovation et processus

fenaco investit dans des produits et processus innovants. En 2023, les investissements consentis dans la recherche et le développement se sont élevés à CHF 4,3 Mio. Ces fonds ont principalement été alloués à des projets visant de nouvelles méthodes de sélection et de protection des plantes, favorisant la digitalisation et l'automatisation de l'agriculture et encourageant les innovations dans l'industrie alimentaire.

Quelle rôle joueraient les entreprises agricoles suisses dans l'hypothèse où l'agriculture cellulaire venait à s'implanter dans le pays? Nous nous penchons sur le sujet dans le cadre d'une nouvelle coopération de re-

cherche avec la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW). Concrètement, il s'agit de savoir s'il est possible de développer un milieu de culture destiné à la biomasse végétale à partir de matières premières issues de l'agriculture. En parallèle, nous avons poursuivi nos fructueuses coopérations de recherche avec l'EPFZ, Agroscope, le FiBL et le World Food System Center de l'EPFZ (respectivement depuis 2015, 2016, 2020 et 2022).

Responsabilité entrepreneuriale

fenaco revendique une direction des activités transparente et responsable. En 2023, aucun cas de corruption n'a été rapporté en Suisse ou à l'étranger. La procédure de la Commission de la concurrence ouverte en 2020 à l'encontre de Markant est toujours en cours. Markant est propriétaire d'une organisation de prestations de services pour les opérations sur marchandises des petits et moyens détaillants en Suisse, dont sont membres Volg Konsumwaren AG, Cadar S.A. et LANDI Suisse SA.

L'examen des chaînes d'approvisionnement dans les domaines sensibles du travail des enfants et des minerais provenant de zones de conflit a révélé, pour l'année 2023, que fenaco société coopérative et ses sociétés-filles n'étaient pas soumises à l'obligation de diligence ni à l'obligation de présenter des rapports.

Société

fenaco s'engage pour des structures économiques régionales compétitives et un bon approvisionnement des régions rurales. Au cœur de cet engagement se trouve la création d'emplois en dehors des pôles urbains. En 2023, la part des emplois fenaco dans les communes de moins de 10 000 habitants était de 61 %, un résultat qui reste stable. En comparaison, seuls 37 % des emplois

en Suisse se situent en zone rurale. En plus de créer des emplois dans ces régions, nous y réalisons des investissements importants. Au cours de l'année sous revue, ceux-ci se sont élevés à CHF 155,5 Mio.

Le fonds destiné aux agricultrices et agriculteurs en situation difficile ou d'urgence mis sur pied par fenaco et les LANDI a permis de reverser CHF 30 100.– à onze entreprises agricoles dans le besoin. De même, grâce à notre partenariat avec l'Aide suisse à la montagne, nous avons pu apporter une aide financière à la société coopérative Hohgant-Käserei afin qu'elle puisse bâtir une seconde cave d'affinage à Schangnau (BE). La fromagerie transforme le lait de 22 entreprises agricoles emmentaloises en spécialités fromagères distribuées dans toute la Suisse. Il est aussi essentiel pour la cohésion sociale en Suisse que la ville et la campagne entretiennent de bonnes relations, afin de renforcer la confiance de la population dans l'agriculture productrice. Nous apportons donc notre soutien à la Fondation pour une alimentation durable assurée par l'agriculture suisse, qui finance divers projets en lien avec le dialogue ville-campagne.

Collaboratrices et collaborateurs

fenaco est un employeur ouvert. Nous voulons gagner en attractivité aux yeux de collaboratrices et collaborateurs ambitieux. L'un des objectifs de l'entreprise est d'augmenter la proportion de femmes cadres. Un poste de cadre dirigeant sur cinq est occupé par une femme. Environ 30 % des postes de cadres qui étaient à pourvoir sont désormais occupés par des femmes. Par le biais de l'initiative « en avant », nous avons opté pour différentes mesures visant à mettre les femmes sur le devant de la scène. Parmi elles, des événements de réseautage qui leur ont été spécialement dédiés et qui ont remporté un grand succès.

Le taux de rotation baisse: il s'établit désormais à 15,7 % (2022: 16,6 %). Toutefois, les recrutements restent difficiles. Pour y remédier, plusieurs options s'offrent à nous: clarifier notre positionnement d'employeur, mieux promouvoir nos talents, planifier les successions bien en amont et offrir des horaires de travail plus flexibles.

Par ailleurs, les membres du personnel de fenaco ont pris en moyenne 16,4 jours d'absence pour raisons de santé en 2023 (2022: 13,8 jours). Ce chiffre est bien

trop élevé. Il est donc urgent que nous améliorions notre gestion de la santé en entreprise.

Sol et alimentation

fenaco encourage le développement de l'agriculture et s'engage en faveur de la sauvegarde des paysages ruraux traditionnels, de la diversité des espèces et de la sécurité alimentaire. Un de ses objectifs-clés est la réduction du gaspillage alimentaire. L'entreprise a pu réinjecter plus de 900 tonnes de denrées dans le circuit alimentaire grâce à des fondations ou via leur revalorisation (« food upcycling »). Elle a aussi apporté son soutien au plan d'action de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) contre le gaspillage alimentaire en fournissant des données et en participant à différents groupes de travail.

fenaco entend assumer un rôle leader dans la protection durable des plantes. Les surfaces cultivées à l'aide de méthodes alternatives (p.ex. semis sous couvert, multicoptères, auxiliaires) ont encore augmenté: 20 057 hectares, désormais. Vu la forte demande, la plateforme technologique Innovagri a étendu son parc de machines de 10 à 17. Enfin, la technologie d'Ecorobotix a réussi à s'imposer sur le marché. Son pulvérisateur haute précision intelligent permet une réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires de jusqu'à 90 %.

Energie et climat

fenaco optimise la consommation d'énergie et la mobilité, et promeut l'utilisation et la diffusion de technologies pour la production ou l'emploi d'énergies renouvelables, notamment à la campagne. Par rapport à 2022, nous avons atteint un léger gain d'efficacité énergétique pour atteindre les 122,1 %. Globalement, nous dépassons largement l'objectif fixé en accord avec la Confédération.

Les émissions de CO₂ ont représenté 57 338 tonnes, soit 775 de plus que 2022. Ce mauvais résultat est dû à des volumes de production accrus dans l'industrie alimentaire, dont les procédés de transformation sont parfois très énergivores. Cette fois, nous sommes bien en deçà de l'objectif fixé en accord avec la Confédération.

Le nombre d'installations photovoltaïques sur nos bâtiments a bondi de 77 à 86. Ainsi, dans notre consommation totale d'électricité, la part de solaire issue de nos installations a augmenté (10,5 %), dépassant pour la première fois les 10 %.

Gain d'efficacité au service du goût



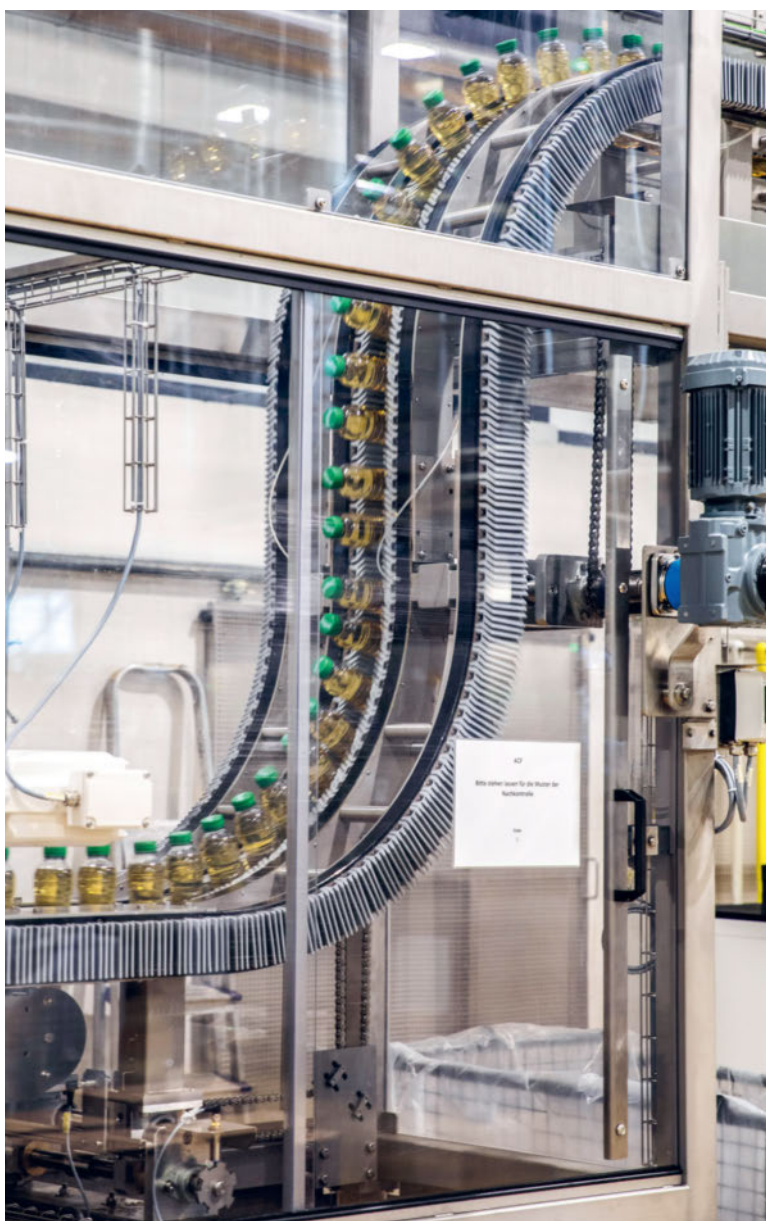
Produire des denrées alimentaires est un processus énergivore. C'est pourquoi RAMSEIER Suisse a investi dans une nouvelle ligne de remplissage pour les bouteilles en PET à col large, qui permet à l'entreprise de réduire de 50 % sa consommation d'eau et de 30 % sa consommation de vapeur et d'électricité. Enfin, les rejets thermiques provenant de la centrale énergétique du site RAMSEIER Suisse sont valorisés et servent à chauffer les foyers de Sursee (LU).

D'un pas décidé, Mark Denter traverse la halle de production de RAMSEIER Suisse (Sursee, LU), se fauflant entre les conteneurs pleins de bouteilles en PET vides et les palettes de Tetra Pak avant d'atteindre la nouvelle extension, au fond de la halle. C'est là que trône fièrement le joyau de l'entreprise : la ligne de remplissage pour les bouteilles en PET à col large. « Grâce à cet investissement, nous avons considérablement réduit notre consommation d'eau, de vapeur et d'électricité », affirme le Chef de ligne. En effet, cette baisse considérable est évaluée à 50 % pour l'eau et à 30 % pour la vapeur et l'électricité, ce qui vaut bien les CHF 19 Mio qu'a coûté le projet (extension comprise). La machine fonctionne maintenant depuis plus de deux ans et voit transiter en une heure quelque 12 000 bouteilles d'un demi-litre sur le tapis roulant, bouteilles qui sont ensuite remplies d'une boisson non gazeuse, c'est-à-dire sans acide carbonique. « Cette nouvelle installation est une véritable prouesse technique : elle ne nécessite que peu d'énergie mais possède un taux de récupération d'énergie élevé, ce qui la rend à la fois écologique et rentable », explique Christian Stampfli, qui dirigeait le projet.

Il est vrai aussi que l'ancienne infrastructure avait près de vingt ans. « Afin de la remplacer, nous avons pris en compte dans le calcul de rentabilité tous les aspects importants pour une efficacité maximale, par exemple la fréquence à laquelle la machine doit être stérilisée ou encore sa durée maximum d'utilisation. Chaque minute écoulée sans bouteille remplie représente pour nous une perte d'argent. C'est pourquoi nous avons accordé beaucoup d'importance à la rapidité et à l'automatisation du changement de lot », déclare Christian Stampfli.

Service 24h/24

La ligne de remplissage de Sursee fonctionne 24 heures sur 24, cinq jours par semaine. Bien que hautement automatisée, elle requiert une surveillance de tous les instants, mission que remplissent vaillamment des collaboratrices et collaborateurs qualifiés. C'est Mark Denter qui doit s'assurer que les normes de qualité en vigueur sur le marché des boissons sont bien respectées.



12 000 bouteilles d'un demi-litre transitent chaque heure sur le tapis roulant.



Christian Stampfli a dirigé le projet visant à installer une nouvelle ligne de remplissage pour bouteilles à col large.

« Je vérifie le respect de toutes les directives, j'évalue les rapports d'erreurs et, le cas échéant, j'en discute avec le service technique. Si besoin, nous définissons des mesures d'amélioration », raconte-t-il.

Une planification minutieuse est la clé d'un fonctionnement sans encombre. Les quatre personnes en charge de la machine font les trois-huit, mais le week-end, le mastodonte reste le plus souvent à l'arrêt, ces deux jours servant de marge en cas de pic de production extraordinaire. Dans la nuit du dimanche au lundi, la chaîne de production est stérilisée, puis remise en service conformément au plan de remplissage de la semaine. Le vendredi, une fois que l'équipe est arrivée au bout du programme de la semaine, elle nettoie l'installation en profondeur à l'aide d'une solution alcaline et d'un produit acide en vue de la semaine à venir.

Le mercredi, Mark Denter fixe le planning de production pour la semaine d'après. « Notre planning de production nous permet de réagir très rapidement à la moindre fluctuation de la demande », précise-t-il. Le fabricant de boissons est également en mesure de produire de petits lots. « Il nous est possible de ne produire que 20 000 bouteilles si le client le désire. Nos délicieux produits sont donc livrés à temps et nos stocks, ainsi que les leurs, restent bas », explique Mark Denter.

Outre la nouvelle ligne de remplissage pour les bouteilles en PET à col large, RAMSEIER Suisse possède des machines similaires pour les bouteilles à col étroit et les bouteilles en verre, deux installations pour les briques et une ligne de remplissage Bag-in-Box.

Du chauffage pour 100 foyers à Sursee

La question centrale de l'énergie se pose non seulement au niveau du remplissage, mais aussi lors de la fabrication. La production de concentré de jus de pomme notamment est particulièrement énergivore et dégage beaucoup de chaleur résiduelle, sous-produit des processus de production industrielle. « RAMSEIER Suisse prend très à cœur la question du développement durable. C'est pourquoi nous valorisons ces rejets thermiques afin d'économiser de l'énergie et de réduire notre impact sur l'environnement », révèle Christian Stampfli.

Fin novembre 2022, le réseau de chauffage à distance Wärmeverbund Sursee AG a inauguré une centrale énergétique sur le site de RAMSEIER Suisse. Grâce à un échangeur thermique, le quartier de la gare de Sursee peut en partie bénéficier du chauffage à distance provenant des rejets thermiques issus de la production de RAMSEIER Suisse. La centrale peut délivrer jusqu'à 1,7 gigawatt-heure au maximum. Grâce à ce projet commun de fenaco Service des immeubles, de RAMSEIER Suisse et de Wärmeverbund Sursee AG, on estime qu'une centaine de foyers, environ 25 actuellement, pourront profiter de ce mode de chauffage à plus long terme. Cette source de chaleur durable permet d'économiser quelque 465 tonnes de CO₂ par rapport au chauffage au mazout traditionnel.



Mark Denter présente la nouvelle ligne de remplissage pour les bouteilles en PET à col large de RAMSEIER.



qr.fenaco.com/ramseier23

Principes de gestion et de contrôle d'entreprise

Le Code fenaco

Au moyen du « Code fenaco », document régissant la gouvernance coopérative du groupe fenaco-LANDI, fenaco société coopérative et LANDI s'engagent à une gestion d'entreprise durable. Le Code fenaco se base sur les lignes directrices « Gouvernance coopérative » d'Ideé Coopérative ainsi que sur le « Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance » d'Economiesuisse. La version actuelle a été approuvée par le Conseil d'administration le 29 septembre 2023.

Le Code fenaco présente l'ensemble des spécificités de fenaco comme fédération de coopératives et du groupe fenaco-LANDI comme groupe corporatif d'entreprises. Il accorde une importance particulière aux différents instruments de prise de décision et à d'autres mesures assurant l'adéquation entre la gestion d'entreprise et le but de fenaco : fenaco soutient, en étroite partenariat avec les LANDI, les agricultrices et agriculteurs dans le développement économique de leurs entreprises.

Les principaux éléments de conduite et de contrôle d'entreprise de fenaco société coopérative sont expliqués dans les pages suivantes. Nous informons aussi sur le système de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction.

Structure coopérative

fenaco société coopérative, dont la majorité des membres sont des coopératives, forme une fédération de coopératives de droit suisse dont le siège est à Berne. Les sociétés-filles de fenaco sont majoritairement constituées sous forme de sociétés anonymes.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation financier présenté dans les états financiers

figurent aux pages 92 à 95 de ce rapport de gestion. Les modifications du périmètre de consolidation sont également indiquées aux pages 92 à 95.

Structure du capital

fenaco émet au profit des membres des parts sociales d'une valeur nominale de CHF 100.–. Le Conseil d'administration de fenaco fixe le nombre de parts qu'un nouveau membre doit souscrire. Son importance économique est un facteur déterminant. Toutefois, dix parts sociales au moins doivent être souscrites. Il est possible de souscrire de nouvelles parts sociales au cours de la période d'affiliation. L'Assemblée des délégués décide des modalités. Aucun membre individuel ne peut détenir plus de 5 % de l'ensemble des parts sociales. Celles-ci servent en même temps d'attestation de la qualité de membre.

En cas de diminution du chiffre d'affaires ou de cessation d'activité, le capital social souscrit est partiellement remboursé. Il est intégralement remboursé en cas de sortie du membre ou de liquidation de fenaco. Tout membre qui quitte fenaco a droit au remboursement de ses parts sociales. Il n'a droit à aucune autre prétention. Les créances exigibles font l'objet d'un décompte. Le remboursement des parts sociales se fait en principe à leur valeur nominale.

Les modifications du capital de parts sociales en 2023 figurent à la page 72.

Membres

Le 31 décembre 2023, fenaco comptait 145 membres (majoritairement des LANDI), dont 128 avec une activité commerciale. Les membres représentent à leur tour 41 117 sociétaires, en majorité des paysannes et

des paysans. La qualité de membre de fenaco peut être acquise par des coopératives et toute autre personne morale poursuivant un but identique ou analogue à celui de fenaco. Le Conseil d'administration de fenaco décide de l'admission.

Les membres sont tenus de sauvegarder fidèlement les intérêts de fenaco. Ils respectent les statuts de fenaco société coopérative et la Stratégie de base LANDI qui a été élaborée en commun. Cette dernière présente la répartition des tâches et des rôles entre les LANDI membres et fenaco.

Assemblée des délégués

Les membres de fenaco sont représentés à l'Assemblée des délégués à raison d'un délégué par membre. Ce dernier doit faire partie du Conseil d'administration ou de la Direction du membre. Il n'existe pas d'autres prescriptions. L'Assemblée des délégués jouit des droits intransmissibles suivants :

- fixer et modifier les statuts
- nommer et révoquer les membres du Conseil d'administration, le Président ou la Présidente et les Vice-président(e)s
- nommer et révoquer l'organe de révision

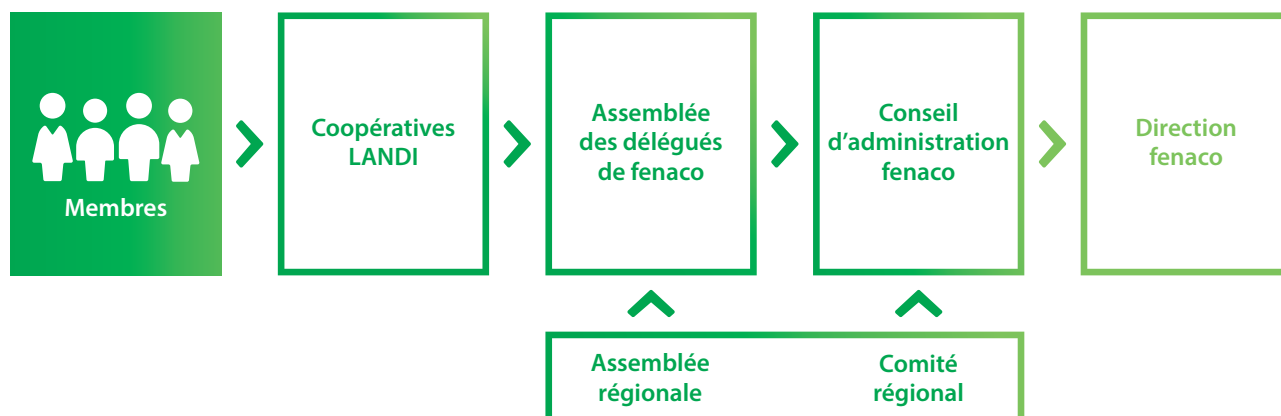
- approuver le rapport de situation et les comptes consolidés
- approuver les comptes annuels et, le cas échéant, décider de l'emploi du bénéfice résultant du bilan
- donner décharge au Conseil d'administration
- prendre toutes les autres décisions qui lui sont réservées par la loi ou par les statuts.

Organe de révision externe

La Révision externe effectue les tâches qui lui sont assignées par la loi et les statuts selon les directives en vigueur. Les organes de révision externes possèdent un agrément d'entreprise de révision soumise à la surveillance de l'Etat. Les comptes annuels de la maison mère et les comptes annuels consolidés sont vérifiés par Ernst & Young AG depuis 1993. Les sociétés-filles du groupe sont contrôlées par Ernst & Young ou par BDO SA. Le mandat dure un an. Une réélection est possible. Le réviseur responsable des comptes annuels consolidés est Rico Fehr depuis l'exercice 2022.

Révision interne

La Révision interne aide le Conseil d'administration dans son activité de gestion et de surveillance. Au sein du groupe fenaco, la Révision interne est subordonnée



au Président de la Direction de fenaco. Elle apporte une contribution importante à la conduite et à la surveillance d'entreprise. Elle fournit aussi des prestations de contrôle et de conseil indépendantes et objectives qui visent à améliorer les processus commerciaux.

La Révision interne est un membre actif de l'Institute of Internal Auditors Switzerland (IIA Switzerland). Elle reconnaît les statuts, l'éthique professionnelle et les principes de l'IIA Switzerland et d'Expertsuisse.

Formation d'opinion

fenaco attache beaucoup d'importance à une communication ouverte et à la participation à une formation d'opinion démocratique. Les décisions sont prises et coordonnées dans le cadre de comités, d'assemblées et de séminaires. Les principales plateformes sont les suivantes :

Comité régional

Chacune des quatre régions de fenaco est dotée d'un Comité régional, comme prévu par les statuts. En tant qu'organe de consultation pour les affaires importantes du groupe, il assure un lien étroit entre les LANDI membres et le Conseil d'administration de fenaco. La tâche des Comités régionaux est notamment de proposer des candidates ou des candidats potentiels de la région pour être élu(e)s au Conseil d'administration de fenaco.

Assemblée régionale

Le Comité régional organise une Assemblée régionale afin d'informer les membres (LANDI membres, agricultrices et agriculteurs) dans les quatre régions, de préparer l'Assemblée des délégués et de délibérer sur d'autres affaires. L'Assemblée régionale est ouverte aux membres de conseils d'administration et des directions des LANDI.

Séminaire régional et Séminaire des Conseils d'administration

Chaque année a lieu en alternance un Séminaire régional ou un Séminaire des Conseils d'administration par région. Ces manifestations servent à l'échange entre les responsables de LANDI et de fenaco société coopérative. Ils abordent des sujets propres aux LANDI et des thématiques agricoles en général. Ils servent également à enrichir le savoir-faire et constituent une précieuse plateforme afin de transmettre les valeurs et la culture du groupe fenaco-LANDI.

Société suisse des gérants LANDI

La Société suisse des gérants LANDI représente une plateforme de gestion et de communication importante pour la collaboration et l'échange entre fenaco et les LANDI membres. Elle est composée d'un comité et de différents groupes de travail. Le Comité est organisé à l'échelon national. Les groupes de travail participent activement à l'organisation de l'évolution des secteurs commerciaux, du mode de collaboration et de systèmes de conditions des secteurs commerciaux en question.

Dialogue LANDI

Les séances Dialogue LANDI régionales ont lieu quatre fois par an. Elles servent à l'échange professionnel entre les cadres de fenaco et les responsables des LANDI. Les séances Dialogue LANDI contribuent à assurer une prospection efficace du marché dans le cadre d'une répartition des tâches et des rôles bien définie.

Conseil d'administration

Pierre-André Geiser

Fonction Président au Conseil d'administration (depuis 2015)

Année de naissance 1961

Entrée en fonction 2006

Formation Maître agriculteur

Profession Agriculteur

Principaux mandats Membre du Comité de l'USP, du Conseil de fondation de la CP fenaco et du CA de la Fondation Schwob, Président de l'assemblée municipale de Tavannes (BE)

Peter Allemann

Fonction Vice-président au Conseil d'administration (depuis 2022)

Année de naissance 1971

Entrée en fonction 2018

Formation Maître agriculteur

Profession Agriculteur

Principaux mandats Président de MPG Untervaz; membre du CA de Graubünden Vieh AG

Jean-Daniel Heiniger

Fonction Vice-président au Conseil d'administration (depuis 2018)

Année de naissance 1975

Entrée en fonction 2016

Formation Agriculteur; divers diplômes en arboriculture et viticulture

Profession Arboriculteur et viticulteur

Principaux mandats Président du Conseil général de la commune d'Eysins (VD); membre de la Commission foncière rurale du canton de Vaud; membre du Conseil de la Fondation pour une alimentation durable assurée par l'agriculture suisse

Guido Keller

Fonction Vice-président au Conseil d'administration (depuis 2016)

Année de naissance 1963

Entrée en fonction 2006

Formation Maître agriculteur

Profession Agriculteur

Principaux mandats Membre du CA de Rössli AG



Conseil d'administration de fenaco (de g. à d.): Aline Défayes, Peter Ringger, Fabrice Bersier, Martin Schori, Franziska Schärer, Thomas Tschanz, Jean-Daniel Heiniger, Yves Quillet, Pierre-André Geiser, Reto Schaufelberger, Peter Allemann, Leo Müller, Guido Keller, Karin Perraudin-Bertholet, Felix Püntener, Hans Bellmont, Daniela Lobsiger-Rietmann, Benjamin Knecht, Christoph Gerber

Hans Bellmont

Fonction Membre du Conseil d'administration

Année de naissance 1961

Entrée en fonction 2018

Formation Ingénieur agronome ETS

Profession Gérant de LANDI Zugerland

Principaux mandats Aucun

Fabrice Bersier

Fonction Membre du Conseil d'administration

Année de naissance 1974

Entrée en fonction 2018

Formation Maître agriculteur

Profession Agriculteur

Principaux mandats Président de Swiss Tabac ; membre du Conseil général de la commune de Cugy (FR) et du Comité Swisssem

Aline Défayes

Fonction Membre du Conseil d'administration

Année de naissance 1982

Entrée en fonction 2022

Formation Maître agricultrice, diplôme en arboriculture et viticulture

Profession Arboricultrice et viticultrice

Principaux mandats Présidente des anciens élèves de l'école d'agriculture de Châteauneuf; membre du Comité de l'Association des Maîtrisés du Valais

Christoph Gerber

Fonction Membre du Conseil d'administration

Année de naissance 1969

Entrée en fonction 2017

Formation Maître agriculteur

Profession Agriculteur

Principaux mandats Aucun

Beni Knecht

Fonction Membre du Conseil d'administration

Année de naissance 1967

Entrée en fonction 2022

Formation Agriculteur, diplôme fédéral Economiste d'entreprise dans les arts et métiers

Profession Gérant de LANDI Aare

Principaux mandats Aucun

Daniela Lobsiger-Rietmann

Fonction Membre du Conseil d'administration

Année de naissance 1969

Entrée en fonction 2018

Formation Cuisinière CFC

Profession Paysanne

Principaux mandats Présidente de Landfrauen Regio Wängi-Matzingen

Leo Müller

Fonction Membre du Conseil d'administration

Année de naissance 1958

Entrée en fonction 2011

Formation Ingénieur agronome HES lic. iur.; patente d'avocat / notaire canton LU

Profession Avocat et notaire

Principaux mandats Conseiller national du canton de Lucerne; Vice-président de Sucre Suisse SA; Président du CA de SUISAG; Coprésident de l'Agence Solaire Suisse; membre de la Chambre des arts et métiers SGV, du Comité de LBV et du Comité de ZBB

Karin Perraudin-Bertholet

Fonction Membre du Conseil d'administration

Année de naissance 1974

Entrée en fonction 2016

Formation Dipl. féd. d'experte-comptable

Profession Propriétaire et Gérante de K. Perraudin Fiduciaire

Principaux mandats Présidente du CA de Groupe Mutuel Holding SA; CA de l'Aéroport international de Genève; Présidente Fondation Valaisanne en Faveur des Personnes Handicapées Mentales (FOVAHM); membre du CA d'Ameropa AG

Felix Püntener

Fonction Membre du Conseil d'administration

Année de naissance 1968

Entrée en fonction 2018

Formation Agriculteur

Profession Agriculteur

Principaux mandats Aucun

Yves Quillet

Fonction Membre du Conseil d'administration

Année de naissance 1966

Entrée en fonction 2016

Formation Dipl. HEG-VD

Profession Gérant LANDI Broye Céréales

Principaux mandats Aucun

Peter Ringger

Fonction Membre du Conseil d'administration

Année de naissance 1971

Entrée en fonction 2018

Formation Ingénieur agronome FH; MBA

Profession Gérant de LANDI Furt- und Limmattal

Principaux mandats Conseil de fondation Stiftung Schloss Regensberg; membre du comité central de l'Association Cerebral Suisse

Franziska Schärer

Fonction Membre du Conseil d'administration

Année de naissance 1974

Entrée en fonction 2022

Formation Ingénieure agronome HES

Profession Cheffe d'entreprise agricole

Principaux mandats Aucun

Reto Schaufelberger

Fonction Membre du Conseil d'administration

Année de naissance 1984

Entrée en fonction 2022

Formation Agriculteur; diplôme de l'école de commerce agricole Strickhof

Profession Agriculteur

Principaux mandats Membre du CA de Vereinigte Milchbauern Mitte-Ost; membre de la Bergkommission Kanton Zürich

Martin Schori

Fonction Membre du Conseil d'administration

Année de naissance 1969

Entrée en fonction 2015

Formation Agriculteur

Profession Agriculteur

Principaux mandats Conseiller communal Radelfingen (BE); membre de la Commission bourgeoise Radelfingen (BE)

Thomas Tschanz

Fonction Membre du Conseil d'administration

Année de naissance 1965

Entrée en fonction 2018

Formation Economiste d'entreprise ESCEA

Profession Gérant de LANDI Frila

Principaux mandats Aucun

Tâches du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration (CA) de fenaco société coopérative se composait de 19 membres au 31 décembre 2023. Les agricultrices et les agriculteurs actifs détiennent la majorité des sièges. De même, la Présidente ou le Président ainsi que les trois Vice-présidentes ou Vice-présidents gèrent une entreprise agricole. Le Conseil d'administration de fenaco comprend aussi des membres de conseils d'administration et des directions des LANDI ainsi que des personnes externes. Grâce à cette composition, les membres du CA disposent de connaissances techniques approfondies de l'activité commerciale et d'un rapport personnel avec les partenaires responsables. Le CA ne compte aucun membre de la Direction fenaco en son sein.

Les membres du CA sont, en général, recrutés au sein du Comité régional sur proposition de la région. Des membres externes sont recrutés au-delà des régions par le CA.

Les membres du CA sont élus par l'Assemblée des délégués pour un mandat de quatre ans. La durée totale de leur mandat est limitée à 12 ans. Tous les membres du CA se retirent à la fin de l'exercice au cours duquel ils ont atteint l'âge de 65 ans. La Présidente ou le Président et les Vice-présidentes ou Vice-présidents du CA sont rééligibles au maximum deux fois dans leur fonction. Ils peuvent faire partie du CA en tant que membre, Président ou Présidente, Vice-président ou Vice-présidente pour une durée globale maximale de 20 ans.

Les tâches du CA sont basées sur les statuts et les dispositions légales en vigueur. Pour la préparation et l'exécution de certaines décisions, ou pour la surveillance de certaines affaires, le CA peut nommer des commissions. Il définit leurs compétences et veille à une information de tous les autres membres du CA.

Un Comité présidentiel est composé du Président ou de la Présidente et des Vice-présidents ou Vice-présidentes. Ce Comité présidentiel est notamment chargé d'élaborer une proposition de rémunération pour le CA et la Direction, d'échanger avec la Révision interne et de préparer les séminaires du CA. Le Comité présidentiel ne détient pas de compétences décisionnelles propres.

Conformément à un règlement d'organisation, le CA a délégué la gestion des affaires à la Direction de fenaco. Ce règlement régit la répartition des compétences pour tous les points essentiels tels que la stratégie de l'entreprise, les finances, la gestion du personnel et l'organisation. Le pouvoir de représenter fenaco vis-à-vis de l'extérieur dépend de l'inscription au registre du commerce. Seule la signature collective peut être accordée.

Lors de ses séances mensuelles, le CA s'informe, en présence de la Direction, sur l'évolution de l'entreprise et statue sur les affaires qui relèvent de son domaine de compétence. Par ailleurs, le CA aborde une fois par année, dans le cadre d'un séminaire de deux jours, divers thèmes essentiels étroitement liés à l'orientation stratégique de l'entreprise. La Présidente ou le Président du Conseil d'administration prend part aux réunions de la Direction dans son rôle d'observatrice ou d'observateur. En tant que trait d'union avec les régions, les membres du CA assistent aux séances des Comités régionaux et aux Assemblées régionales.

Direction

Martin Keller

Fonction Président de la DIR; Chef de la Division Développement (depuis 2012)

Année de naissance 1970

Entrée à la DIR 2010

Parcours professionnel D^rsc. EPFZ; Resp. qualité et production, Saatzucht Düdingen; Directeur de swisspatat; diverses fonctions dirigeantes chez KWS Saat AG, à Einbeck (D), en dernier comme Resp. Corporate Marketing & Business Development

Principaux mandats Comité d'Intercoop Europe; Conseil de fondation de la Caisse de pension fenaco; membre du Conseil consultatif régional Plateau central de la BNS; comité directeur de VWG (société économique du canton de Berne)

Christian Consoni

Fonction Membre de la DIR; Chef de la Division Industrie alimentaire (depuis 2019)

Année de naissance 1971

Entrée à la DIR 2016

Parcours professionnels Dipl. économie d'entreprise (Uni. St-Gall); diverses fonctions dirigeantes chez Unilever, Hilcona et Haecky AG; diverses fonctions dirigeantes au sein de la Division Industrie alimentaire de fenaco

Principaux mandats Vice-président Fruit-Union Suisse; Comité de l'Association Suisse du Commerce des Vins; Président de la Communauté de travail de la branche suisse des boissons

David Käser

Fonction Membre de la DIR; Chef de la Division LANDI (depuis 2023)

Année de naissance 1977

Entrée à la DIR 2020

Parcours professionnel Agriculteur, ingénieur agronome HES; EMBA avec spécialisation en Integrated Management à la Haute école spécialisée bernoise; conseiller en gestion d'entreprise LANDI Fiduciaire; Gérant LANDI Buchsi; Délégué LANDI SA Région Suisse romande

Principaux mandats Aucun

Heinz Mollet

Fonction Membre de la DIR; Chef de la Division Agro (depuis 2012)

Année de naissance 1964

Entrée à la DIR 2012

Parcours professionnel Formation d'employé de commerce; diverses fonctions dirigeantes au sein de l'ancienne Nordwestverband et de la VLG Berne; Chef du Secteur commercial GOF de fenaco

Principaux mandats Membre du CA de GVS LANDI AG et de Barto AG, membres du CA de la coopérative Réservesuisse



Direction de fenaco (de g. à d.): Daniel Braun, Markus Hämmerli, Stefan Epp, Michael Buser, Marta Pruneddu, Ernst Hunkeler, Heinz Mollet, Beat Wittmer, Martin Keller, Christian Consoni, Philipp Zraggen, David Käser, Daniel Zurlinden, Daniel Bischof, Geneviève Gassmann, Reto Sutter, Michael Feitknecht

Philipp Zraggen

Fonction Membre de la DIR; Chef de la Division Commerce de détail (depuis 2021)

Année de naissance 1973

Entrée à la DIR 2019

Parcours professionnel Dipl. économie d'entreprise de l'Uni. de St-Gall; div. fonctions dans la finance et les assurances; div. fonctions dirigeantes chez Aldi; Chef de département Magasins Volg/Shops de stations-services; membre de la DIR élargie de fenaco

Principaux mandats Membre du Comité de Swiss Retail Federation, membre du CA de Commerce Suisse et de GS1; membre du Conseil de la Fondation pour une alimentation durable assurée par l'agriculture suisse

Daniel Zurlinden

Fonction Membre de la DIR; Chef de la Division Finances/ Services (depuis 2014)

Année de naissance 1961

Entrée à la DIR 2010

Parcours professionnel Formation de contrôleur de gestion; membre de la DIR d'UFA SA; Chef du secteur Finances puis chef Controlling du groupe fenaco; Chef du département IT et Logistique et membre de la DIR élargie de fenaco

Principaux mandats Aucun

Daniel Bischof

Fonction Membre de la DIR élargie; Chef du Département Energie (depuis 2011)

Année de naissance 1967

Entrée à la DIR 2011

Parcours professionnel Agriculteur; agrocommerçant; diverses fonctions dirigeantes chez LANDI Suisse SA, en dernier comme Chef Logistique et membre de la DIR

Principaux mandats Membre du comité d'Avenergy Suisse; membre du CA Tanklager Rothenburg, Conseil de fondation KliK, membre du CA de MR H2 AG

Daniel Braun

Fonction Membre de la DIR élargie; Chef de la région Plateau central (depuis 2022)

Année de naissance 1977

Entrée à la DIR 2022

Parcours professionnel Agriculteur; technicien supérieur en économie agricole; EMBA à la Haute école spécialisée de St-Gall; diverses fonctions dirigeantes auprès de LV-St.Gallen (aujourd'hui LAVEBA); Président de la Direction de Solvatec AG; Délégué LANDI SA région Suisse orientale

Principaux mandats Membre du CA de GVS LANDI AG

Michael Buser

Fonction Membre de la DIR élargie; Chef du Département IT et Logistique (depuis 2014)

Année de naissance 1966

Entrée à la DIR 2014

Parcours professionnel Lic. phil. nat. Université de Berne; collaborateur scientifique chez Meteotest; diverses fonctions dirigeantes chez CSC Switzerland, en dernier comme membre de la DIR

Principaux mandats Membre du CA de Barto AG

Stefan Epp

Fonction Membre de la DIR élargie; Chef de la région Suisse centrale; Chef du Département Infrastructures/ Développement durable (depuis 2019)

Année de naissance 1978

Entrée à la DIR 2019

Parcours professionnel Formation d'agriculteur; EMBA in General Management de la Haute école de Lucerne (FHZ); diverses fonctions dans le groupe fenaco-LANDI, en dernier en tant que Délégué LANDI SA de la région Suisse centrale

Principaux mandats Membre du CA de Swiss Farmer Power Inwil AG; membre du comité de la Chambre de commerce et d'industrie de Sursee-Willisau

Michael Feitknecht

Fonction Membre de la DIR élargie; Chef du Département Production végétale (depuis 2020)

Année de naissance 1983

Entrée à la DIR 2020

Parcours professionnel Ingénieur agronome EPFZ; diverses fonctions dirigeantes chez Syngenta

Principaux mandats Comité de l'association Les variétés de demain; membre du CA de Semag

Geneviève Gassmann

Fonction Membre de la DIR élargie; Cheffe de la région Suisse romande (depuis 2016)

Année de naissance 1966

Entrée à la DIR 2015

Parcours professionnel Dipl. de paysanne; EMBA in General Management, HEG-FR; Cheffe de projet à l'OFFT (aujourd'hui SEFRI); Responsable Training, Learning & Development chez McDonald's Suisse; Directrice de l'Institut agricole de Grangeneuve

Principaux mandats Déléguée CVCI; Vice-Présidente CCA

Markus Hämmerli

Fonction Membre de la DIR élargie; Chef du Département Fraîcheur/Sécurité alimentaire (depuis 2018)

Année de naissance 1977

Entrée à la DIR 2018

Parcours professionnel Agriculteur, ingénieur agronome HES; EMBA in General Management, Managementzentrum Bern; membre de la DIR de GEISER agro.com AG; diverses fonctions dirigeantes chez fenaco

Principaux mandats Aucun

Ernst Hunkeler

Fonction Membre de la DIR élargie; Chef du Département Magasins LANDI (depuis 2016)

Année de naissance 1966

Entrée à la DIR 2016

Parcours professionnel Formation d'agriculteur, dipl. d'agrocommerçant et de technicien en marketing; BSc en Business Administration PHW Bern; diverses fonctions dirigeantes chez LANDI Suisse SA; Prés. de la DIR de LANDI Suisse SA

Principaux mandats Vice-président du CA d'Intercoop House & Garden Cooperative

Marta Pruneddu

Fonction Membre de la DIR élargie; Cheffe du Département Finances (depuis 2023)

Année de naissance 1979

Entrée à la DIR 2023

Parcours professionnel Experte-comptable; EMBA de l'Université de St-Gall; auditrice KPMG (Suisse et Italie); directrice financière Suisse et Allemagne Unisys; directrice financière MCM Worldwide; CFO Sodexo Suisse

Principaux mandats Membre du Conseil de fondation de la Caisse de pension fenaco et du Conseil de Fondation de placements fenaco-LANDI

Reto Sutter

Fonction Membre de la DIR élargie; Chef du Département Viande (depuis 2012)

Année de naissance 1968

Entrée à la DIR 2012

Parcours professionnel Boucher, ingénieur en denrées alimentaires ETS; ingénieur en économie ES; Chef d'entreprise de Gemperli et Directeur d'Ernst Sutter AG

Principaux mandats Membre du CA de Centravo, de Proviande et de SBAG; membre du Comité UPSV

Beat Wittmer

Fonction Membre de la DIR élargie; Chef du Département Convenience (depuis 2018)

Année de naissance 1970

Entrée à la DIR 2018

Parcours professionnel Excellence in General Management DAS, Université de St-Gall; Coordinateur des ventes chez Unilever Suisse; Directeur de Kellenberger Frisch Service AG; Directeur des sociétés commerciales de frigemo

Principaux mandats Membre du Conseil de fondation de la Maison Ronald McDonald de Berne; membre du CA de SGG Waser; membre du Comité de Primavera et de la SCFA

Tâches de la Direction

Au 31 décembre 2023, la Direction (y compris les membres de la Direction élargie) se composait de 17 membres dont 6 sont Chefs de division.

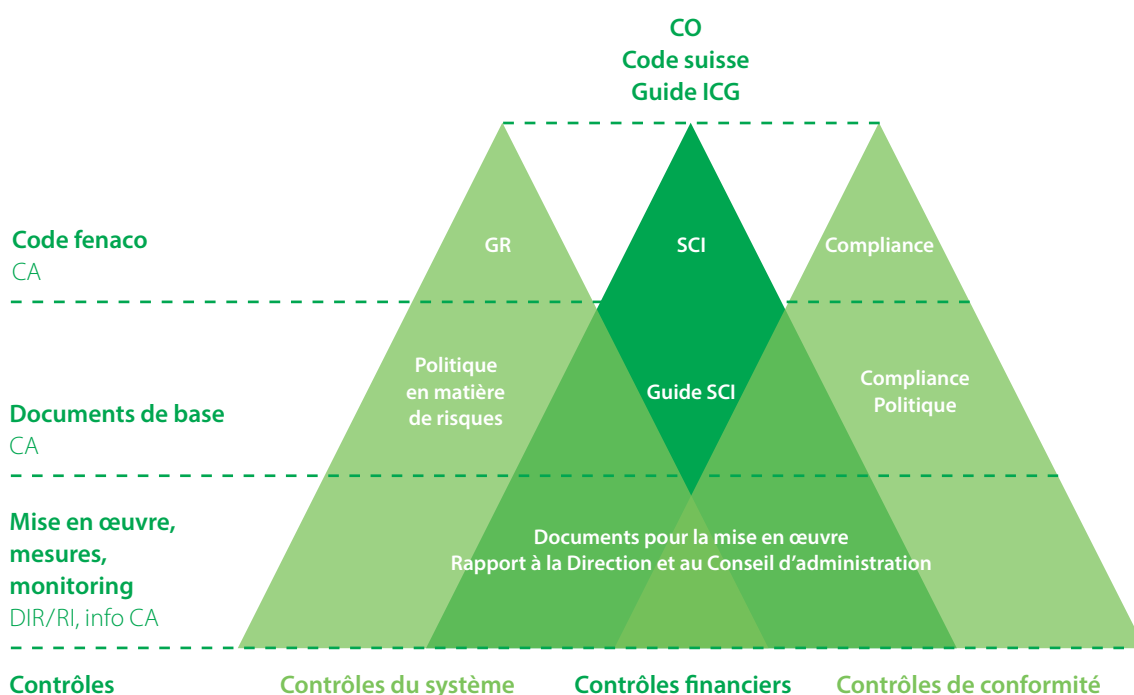
Sous l'égide de son Président ou de sa Présidente, la Direction met en œuvre les stratégies décidées par le CA et l'informe une fois par mois de l'évolution des activités commerciales et des projets importants. La responsabilité opérationnelle globale concernant le groupe fenaco incombe au Président ou à la Présidente de la Direction, qui est habilité à émettre des directives

aux membres de la Direction. La Direction se réunit en moyenne deux fois par mois.

Il est fréquent que les membres de la Direction siègent au Conseil d'administration des grandes sociétés-filles de fenaco ou qu'ils soient en charge de la gestion opérationnelle de ces dernières en tant que délégués. Les membres de la Direction assistent à différentes plateformes de communication du groupe fenaco-LANDI, notamment aux Assemblées régionales annuelles, aux séances Dialogue LANDI ainsi qu'aux Séminaires de deux jours du Conseil d'administration.

Divisions (Direction restreinte)	Régions/ Départements				
LANDI David Käser	Suisse romande Geneviève Gassmann	Plateau central David Käser	Suisse centrale Stefan Epp	Suisse orientale Daniel Braun	Infrastructures/développement durable Stefan Epp
Agro Heinz Mollet	Animaux/Aliments fourragers/Céréales Heinz Mollet	Production végétale Michael Feitknecht	Technique agricole Heinz Mollet		
Finances/Services Daniel Zurlinden	Finances Marta Pruneddu	Informatique/ Logistique Michael Buser			
Développement Martin Keller (présidence)	Communication/Développement/Personnel Martin Keller	Energie Daniel Bischof			
Industrie alimentaire Christian Consoni	Convenience Beat Wittmer	Viande Reto Sutter	Boissons Christian Consoni	Fraîcheur/Sécurité alimentaire Markus Hämmerli	
Commerce de détail Philipp Zraggen	Magasins Volg/Shops de stations-services Philipp Zraggen	Magasins LANDI Ernst Hunkeler			

Instruments de contrôle interne



Système de contrôle interne (SCI)

Le système de contrôle interne englobe l'ensemble des mesures de contrôle interne destinées à surveiller les principaux processus de travail au niveau de l'entreprise. Les activités sont focalisées sur les éléments suivants : réaliser les objectifs impartis à l'entreprise, garantir des processus efficaces et sûrs, identifier ou empêcher les éventuelles déficiences et irrégularités (volontaires ou involontaires). Le SCI est basé sur le guide de contrôle interne approuvé par le Conseil d'administration de fenaco, ainsi que sur le concept de contrôle interne du groupe fenaco-LANDI.

L'application du SCI est conforme au standard suisse pour le contrôle de ce système (selon la norme NAS 890) et s'appuie sur le COSO (référentiel défini par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission). Les différentes unités d'activité mettent en œuvre le SCI en suivant quatre étapes, que sont la documentation, l'implémentation, le contrôle et le développement. La Révision interne et externe effectuent des contrôles annuels pour établir l'existence et l'efficacité du SCI. La Direction et le Conseil d'administration de fenaco sont également informés des résultats.

Compliance

Le système de compliance du groupe fenaco-LANDI se base sur la politique de compliance et le code de conduite. La politique en matière de compliance englobe les divers principes, règles et méthodes approuvés par le Conseil d'administration et par la Direction de fenaco et qui sont indispensables au respect des normes internes et externes.

Sur la base du système de compliance, la Direction a entériné un code de conduite. Ce dernier concrétise les valeurs et principes d'entreprise définis dans le plan directeur. Il définit également comment ces derniers sont appliqués dans le cadre de la collaboration avec les différents groupes d'intérêts de fenaco.

La documentation, l'implémentation, le contrôle et le développement de la compliance sont du ressort des responsables des unités d'activité et de prestations, qui bénéficient à cette occasion du soutien du service de compliance central de fenaco. Le service central de compliance propose des formations aux cadres pour assurer l'application du code de conduite

Les collaboratrices et collaborateurs sont encouragés à rapporter les éventuelles infractions ou violations en matière de compliance auprès de leurs supérieurs hiérarchiques, de l'Unité de prestations Ressources humaines ou du service central de compliance. Il est prévu de mettre en place un service permettant de déposer des signalements anonymes. Le Règlement de fenaco sur la protection de l'intégrité personnelle au travail prévoit déjà un service externe spécialisé qui est l'interlocuteur de tout collaborateur ou collaboratrice pour signaler en toute confidentialité des cas de discrimination, mobbing, harcèlement sexuel, violence ou autre forme d'abus de pouvoir. Il existe une procédure standardisée qui régleme ce type de signalement. Les collaborateurs qui rapportent de possibles infractions n'ont pas à craindre de sanctions ou d'autres inconvénients.

Le service de compliance central de fenaco établit un rapport annuel sur les principales activités et

constatations à l'attention du Conseil d'administration et de la Direction. Ces deux comités s'échangent sur le rapport. Si des infractions manifestes et de portée importante sont constatées, le Conseil d'administration et la Direction sont immédiatement informés.

De plus amples informations concernant la compliance sont apportées dans le rapport sur le développement durable, dans la partie sur la responsabilité entrepreneuriale (page 44).

Concept de gestion des risques

La politique en matière de risques définit les principes de base, les règles et le système de gestion des risques (GR) qui ont été approuvés par le Conseil d'administration. Son but est une application uniforme et consistante de ces derniers au sein du groupe. La communication de la politique en matière de risques aux unités d'activité et de prestations se fait par la Direction, dans le cadre de plateformes institutionnalisées.

Le processus annuel de gestion des risques est au cœur de ce concept de gestion des risques. Sur la base d'un catalogue des risques et de directives précises, les unités d'activité et de prestations saisissent et évaluent les risques, définissent des mesures nécessaires et assurent leur mise en œuvre.

Les résultats de l'évaluation des risques menée sont documentés par les différentes unités d'activité et de prestations dans un rapport sur les risques. Ce document ne répertorie que les risques majeurs, c'est-à-dire les risques qui, compte tenu de leur probabilité d'occurrence et de leur potentiel de dommage, peuvent nettement influencer les objectifs financiers qui ont été fixés dans la planification à moyen terme des diverses unités d'activité et de prestations concernées. Le groupe de travail dédié à la Gestion des risques rassemble tous les résultats des unités d'activité et de prestations dans un rapport sur les risques. Les principaux risques sont alors traités par le Conseil d'administration et la Direction.

Evaluation des risques

Aucun risque pouvant mettre en danger dans un avenir proche l'existence d'unités d'activité ou de prestations importantes ou du groupe fenaco dans son ensemble n'a été identifié dans le rapport sur les risques de 2023. De plus, aucun nouveau risque n'est survenu qui aurait requis de prendre des mesures immédiates en plus des mesures déjà mises en œuvre. Pour 2023, le rapport fait état des risques majeurs suivants :

Activités IT

Ce risque comprend d'une part une éventuelle défaillance des liaisons de communication ou une instabilité des systèmes informatiques. D'autre part, il existe des risques liés à des actes criminels externes sous forme de cyberattaques ou d'accès non autorisés aux données et aux systèmes de commande des installations de production. La Direction de fenaco a adopté une stratégie sur la sécurité de l'information conformément à la norme ISO 27 001. Sur cette base, les valeurs critiques pour l'entreprise sont identifiées et leur protection est continuellement optimisée via différentes mesures.

Changements du marché

fenaco fournit des gros clients dans divers secteurs commerciaux, notamment dans l'industrie alimentaire. Une perte de commandes peut donc impliquer de grandes répercussions sur l'activité commerciale. Ce risque a augmenté sous la pression de nouveaux acteurs sur le marché qui exacerbent la concurrence. Un autre défi pour nous réside dans les nouvelles tendances de consommation, car il est difficile de prévoir dans quelle mesure celles-ci s'imposeront et à quelle vitesse. Nous faisons face à ces changements en développant rigoureusement notre performance sur le marché et en investissant de manière ciblée dans l'innovation.

Sécurité d'exploitation

Le bon fonctionnement des installations de production intéresse en particulier l'industrie alimentaire et le secteur agricole. Dans ces domaines, une panne générale comporterait de graves conséquences. Pour réduire ce risque, nous investissons sans cesse dans l'entretien et la modernisation de nos infrastructures. Grâce à cette approche, nous honorons notre mandat de prestations en toute fiabilité envers nos clients tout en assumant notre rôle d'entreprise d'importance systémique dans le secteur agroalimentaire.

Rapport de rémunération

Le système de rémunération de fenaco reflète la culture d'entreprise marquée par les valeurs coopératives. Les salaires doivent être appropriés, proportionnels et concurrentiels. Le Conseil d'administration fixe le montant des rémunérations du Conseil d'administration et de la Direction. Le Conseil d'administration étant majoritairement composé d'agricultrices et d'agriculteurs actifs et de Gérantes et Gérants LANDI, les principales parties prenantes de fenaco ont une influence directe sur la rémunération des organes décisionnels.

Rémunération du Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration est constituée d'un montant de base fixe selon la fonction (Président ou Présidente, Vice-président ou Vice-présidente, Président ou Présidente du Comité régional, membre) et d'un montant variable sous forme de jetons de présence, pour la participation aux séances mensuelles du CA, aux séminaires du CA, aux séances des Comités régionaux et aux Assemblées régionales. Les membres du Conseil d'administration ne bénéficient pas d'un système de rémunération dépendant du résultat de l'entreprise, ni de dispositions particulières en matière de caisse de pension. Le niveau des salaires de base et des jetons de présence est vérifié tous les quatre ans par le Comité présidentiel. Les adaptations sont présentées au Conseil d'administration pour approbation.

En 2023, les rémunérations des 19 membres du Conseil d'administration se montaient au total à CHF 1,1 Mio (2022: CHF 1,0 Mio). La rémunération individuelle la plus élevée (Pierre-André Geiser, Président du CA) se montait à CHF 197 000.– (2022: CHF 188 000.–).

Rémunération de la Direction

La rémunération des membres de la Direction se compose d'un salaire de base fixe dépendant de la fonction (Président ou Présidente, Chef ou Cheffe de division) et d'une participation au résultat variable. Cette dernière se calcule à partir du résultat de fenaco et se monte à environ 20% de la rémunération totale si les objectifs ont été atteints. Le versement de l'année en cours se base sur le résultat de l'année précédente. Les membres de la Direction restituent à fenaco les éventuels dédommagements perçus pour les activités liées à leur fonction (honoraires de CA, indemnités de frais forfaitaires). Les membres de la Direction bénéficient d'une clause de retraite anticipée, mais ne disposent pas, tout comme les cadres, de dispositions particulières en matière de caisse de pension. Le Comité présidentiel vérifie chaque année les salaires de base des différents membres de la Direction et le calcul de la participation au résultat à l'attention du Conseil d'administration. Il décide ensuite des éventuelles adaptations.

En 2023, le salaire brut (salaire de base et participation au résultat) des six Chefs de Division s'élevait au total à CHF 4,2 Mio (2022: CHF 4,4 Mio). La rémunération individuelle la plus élevée (Martin Keller, Président de la Direction) était de CHF 813 000.– (2022: CHF 834 000.–).

Energie créatrice dédiée au développement durable



Le Company Challenge fait souffler un vent de fraîcheur chez fenaco. En laissant les jeunes apprentis mener leurs propres projets de lutte contre le réchauffement climatique, fenaco promeut activement le développement durable. Pleins feux sur le coup d'envoi à Puidoux (VD).

Ce 14 septembre 2023 est un grand jour pour les dix jeunes effectuant un apprentissage dans le commerce de détail dans des magasins LANDI. Un silence absolu règne dans la salle de réunion Dents du Midi où les apprentis écoutent attentivement. Le siège régional de Suisse romande à Puidoux (VD) est en effet le théâtre du coup d'envoi du Company Challenge auquel ces jeunes gens participent. Cette initiative les incite à se familiariser activement avec le développement durable en adoptant une approche interdisciplinaire. Un orateur explique la suite des événements ces prochains mois : après une initiation progressive à la gestion de projets et aux enjeux du développement durable, ils apprendront à développer et à mettre des idées en pratique avant de préparer la présentation de leur projet.

Engagement en faveur de la protection de l'environnement

Agée de 19 ans, Romane effectue son apprentissage au sein de LANDI Moudon-Bercher-Mézières. Le Company Challenge est pour elle l'occasion d'approfondir ses connaissances en matière de dérèglement climatique et de pollution de l'environnement. « J'aimerais savoir comment je peux m'engager pour contribuer à enrayer cette spirale négative », déclare la future gestionnaire du commerce de détail. C'est précisément ce que le Company Challenge peut lui apporter : dans le cadre de ce « défi », les apprentis conçoivent leur propre projet de lutte contre le réchauffement climatique et ont l'occasion de le mettre en œuvre dans leur entreprise. Romane a déjà quelques idées. Elle souhaite convaincre ses collègues de renoncer aux trajets en voiture inutiles. « Pourquoi prendre sa voiture pour acheter à manger le midi quand il y a un magasin juste à côté ? », s'interroge la jeune femme de 19 ans. Autre idée : récupérer l'eau de pluie et l'utiliser pour l'arrosage des plantes. « Ce n'est pas nouveau, mais nous ne le faisons pas avec suffisamment de rigueur. »

Les jeunes se sont divisés en groupe selon leurs intérêts et ont eu jusqu'à midi pour travailler sans relâche sur leur concept. Il est frappant de voir combien d'entre eux mettent déjà en œuvre des stratégies de développement durable dans leur vie privée et comment ils parviennent à repenser des approches déjà connues. « Nous pourrions améliorer le transport de marchandises en remplissant mieux les camions », suggère Noah, apprenti dans la LANDI Région Neuchâtel. « Moins de trajets, c'est plus écologique. »

Une triple opportunité pour nos apprentis

Le Company Challenge met aussi à l'honneur le travail d'équipe, comme l'explique la Cheffe de la Formation



Brainstorming en petits groupes : les idées émises ici donneront naissance à des projets concrets d'ici mai 2024.

professionnelle Corinne Wetterwald : « Nous voulons favoriser le réseautage entre les apprentis. De plus, il est essentiel que leurs idées soient entendues et qu'ils puissent tester la viabilité de leurs idées en pratique. » Corinne Wetterwald gère le Domaine Formation professionnelle depuis avril 2022. « Les apprentis apportent du sang neuf dans notre entreprise et, forts de leur motivation, apprennent à faire face aux défis. »

Les apprentis LANDI présentent leurs premières idées dès l'après-midi. Ils auront encore le temps ces prochains mois de les développer, de préparer les présentations intermédiaires et de peaufiner leur concept avec l'aide de coaches. A l'issue de ce processus, ils soumettront leur initiative à un jury, qui récompensera le meilleur projet au printemps 2024. « Cette année, nous comptons des participantes et participants de toute la Suisse », se réjouit Corinne Wetterwald. Ce qui a commencé comme un simple projet pilote en Suisse centrale s'est étendu à tout le pays, devenant un concept de formation phare. Corinne Wetterwald et les apprentis sont convaincus : le Company Challenge est un pilier du développement durable chez fenaco et une véritable valeur ajoutée pour la formation de la prochaine génération d'actifs.



L'engagement de jeunes apprentis pour plus de développement durable au sein de fenaco.



qr.fenaco.com/companychallenge23

Comptes consolidés

Bilan consolidé au 31 décembre (en KCHF)

Actifs		2023	2022
Liquidités	1*	97 888	37 424
Créances résultant de livraisons et de prestations	2*	486 487	512 169
Autres créances à court terme	3*	199 248	229 133
Stocks	4*	1 015 765	**1 135 486
Comptes de régularisation actifs	5*	44 122	43 900
Total actifs circulants		1 843 510	1 958 112
Immobilisations corporelles	6*	1 574 870	1 571 854
Immobilisations financières	7*	56 982	62 894
Participations	8*	67 748	66 456
Immobilisations incorporelles	9*	9 745	16 682
Total actifs immobilisés		1 709 345	1 717 886
Total actifs		3 552 855	3 675 998
Passifs		2023	2022
Dettes financières à court terme	10*	156 350	**213 267
Dettes résultant de livraisons et de prestations	11*	536 171	**612 321
Autres dettes à court terme	12*	91 493	102 283
Provisions à court terme	13*	41 429	56 363
Comptes de régularisation passifs	14*	108 234	117 995
Total fonds étrangers à court terme		933 677	1 102 229
Dettes financières à long terme	15*	106 571	144 577
Provisions à long terme	13*	270 625	287 095
Total fonds étrangers à long terme		377 196	431 672
Total fonds étrangers		1 310 873	1 533 901
Capital social	16*	190 715	176 777
Parts sociales détenues en mains propres	16*	-55 024	-48 670
Réserves issues du bénéfice	16*	1 886 649	1 842 912
Résultat consolidé	16*	97 029	52 071
Total fonds propres (parts minoritaires exclues)		2 119 369	2 023 090
Parts minoritaires	16*	122 613	119 007
Total fonds propres (parts minoritaires incluses)		2 241 982	2 142 097
Total passifs		3 552 855	3 675 998

* Détails voir explications pages 75 à 91

** Commentaire principes d'évaluation stock obligatoire page 74

Compte de pertes et profits consolidé du 1^{er} janvier au 31 décembre (en KCHF)

		2023	2022
Produits			
Produit des ventes	17*	7 344 487	7 860 691
Produit des prestations	18*	195 321	201 727
Produit net des livraisons et des prestations		7 539 808	8 062 418
Charges de marchandises		-5 836 377	-6 369 855
Produit d'exploitation		1 703 431	1 692 563
Charges			
Charges de personnel	19*	-905 318	-879 476
Autres charges d'exploitation	20*	-544 660	-526 690
Total des charges d'exploitation		-1 449 978	-1 406 166
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		253 453	286 397
Amortissements	21*	-148 372	-149 179
Pertes sur cession d'immobilisations corporelles		-888	-811
Bénéfices sur cession d'immobilisations corporelles		2 842	1 981
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)		107 035	138 388
Résultat financier	22*	4 051	-988
Quote-part de résultats des sociétés mises en équivalence		1 809	2 575
Résultat d'exploitation avant impôts		112 895	139 975
Charges extraordinaires	23*	-4 024	-88 064
Produits extraordinaires	24*	9 774	24 321
Résultat avant impôts (EBT)		118 645	76 232
Impôts sur le bénéfice	25*	-16 180	-16 243
Résultat d'entreprise (parts minoritaires incluses)		102 465	59 989
Parts minoritaires		-5 436	-7 918
Résultat consolidé		97 029	52 071

* Détails voir explications pages 75 à 91

Tableau des flux de trésorerie consolidés du 1^{er} janvier au 31 décembre (en KCHF)

Fonds : liquidités	2023	2022
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat consolidé	97 029	52 071
Amortissements	148 372	149 179
Pertes sur dépréciations d'actifs	1 053	1 681
Variation des provisions	-31 398	-15 331
Autres postes du PP sans incidence sur les liquidités	15 493	12 123
Quote-part de résultats des participations mises en équivalence	-1 809	-2 575
Distributions de dividendes des participations mises en équivalence	418	369
Bénéfices sur cession d'actifs immobilisés	-9 259	-15 416
Pertes sur cession d'actifs immobilisés	937	948
Cash-flow	220 836	183 049
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	25 825	-77 992
Variation des stocks	119 999	-123 912
Variation des autres créances à court terme et comptes de régularisation actifs	29 681	-30 433
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations	-76 385	31 897
Variation des autres dettes à court terme et comptes de régularisation passifs (sans dettes financières à court terme)	-20 604	16 400
Total des flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	299 352	-991
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement		
Octroi de prêts	0	0
Remboursement de prêts	7 514	854
Investissements en participations	-1 409	-59
Investissements en immobilisations corporelles	-155 529	-174 031
Investissements en immobilisations incorporelles	-128	-4 100
Produit sur cession de participations	10	68
Produit sur cession d'immobilisations corporelles	16 764	20 875
Variation du périmètre de consolidation	27*	-9 260
Total des flux financiers provenant de l'activité d'investissement	-133 646	-165 653

* Détails voir explications pages 75 à 91

	2023	2022
Flux financiers provenant de l'activité de financement		
Augmentation des engagements financiers (y c. à court terme)	1 567	32 218
Diminution des engagements financiers (y c. à court terme)	- 58 484	- 42 127
Variation des obligations de caisses	- 4 886	- 2 762
Augmentation des engagements financiers à long terme	172	5 261
Diminution des engagements financiers à long terme	- 33 707	- 7 153
Dividendes à des tiers	- 808	- 846
Apport en capital de tiers	0	0
Remboursement de parts sociales	- 2 440	- 1 026
Intérêts sur parts sociales	- 7 387	- 7 637
Total des flux financiers provenant de l'activité de financement	- 105 973	- 24 072
Impact de conversion des devises étrangères	731	564
Total de la variation des liquidités	60 464	- 190 152
Liquidités en début d'année	37 424	227 576
Liquidités en fin d'année	97 888	37 424

Tableau des fonds propres consolidés (en KCHF)

	Capital social	Parts sociales détenues en mains propres	Réserves issues du bénéfice	Ecarts cumulés de conversion des devises étrangères	Résultat de l'entreprise	Fonds propres totaux minoritaires excl.	Parts minoritaires	Fonds propres totaux minoritaires incl.
Fonds propres au 1^{er} janvier 2022	173 315	-46 084	1 724 807	-1 364	127 986	1 978 660	118 648	2 097 308
Versements de la maison mère								
- Intérêts sur parts sociales			2 762		-10 399	-7 637		-7 637
- Transformation de la prime de collaboration fenaco en capital social	4 488	-2 586				1 902		1 902
Dividendes des sociétés-filles versés à des tiers						0	-846	-846
Report aux réserves issues du bénéfice			117 587		-117 587	0		0
Variation du périmètre de consolidation						0	-6 708	-6 708
Variation du capital social								
- Remboursement de parts sociales	-1 026					-1 026		-1 026
Parts des minoritaires au résultat						0	7 918	7 918
Résultat consolidé					52 071	52 071		52 071
Ecarts de conversion des devises étrangères				-880		-880	-5	-885
Etat au 31 décembre 2022	176 777	-48 670	1 845 156	-2 244	52 071	2 023 090	119 007	2 142 097
Fonds propres au 1^{er} janvier 2023	176 777	-48 670	1 845 156	-2 244	52 071	2 023 090	119 007	2 142 097
Versements de la maison mère								
- Intérêts sur parts sociales			3 220		-10 607	-7 387		-7 387
- Transformation de la prime de collaboration fenaco en capital social	16 378	-6 354				10 024		10 024
Dividendes des sociétés-filles versés à des tiers						0	-808	-808
Report aux réserves issues du bénéfice			41 464		-41 464	0		0
Variation du périmètre de consolidation						0	-1 015	-1 015
Variation du capital social								
- Remboursement de parts sociales	-2 440					-2 440		-2 440
Parts des minoritaires au résultat						0	5 436	5 436
Résultat consolidé					97 029	97 029		97 029
Ecarts de conversion des devises étrangères				-947		-947	-7	-954
Etat au 31 décembre 2023	190 715	-55 024	1 889 840	-3 191	97 029	2 119 369	122 613	2 241 982

Annexe aux comptes consolidés

Principes d'établissement des comptes consolidés

L'établissement des états financiers consolidés du groupe fenaco a été réalisé conformément aux directives Swiss GAAP RPC.

Généralités

Les comptes annuels consolidés du groupe fenaco ont pour objectif de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.

La clôture des comptes des sociétés-filles a été établie d'après les règles de présentation et d'évaluation du groupe qui correspondent aux Swiss GAAP RPC. Les relations intragroupes (créances, dettes, charges, produits) sont éliminées; il en est de même des marges intermédiaires sur les stocks et les immobilisations.

Le terme « personnes proches » désigne essentiellement les coopératives membres de fenaco. Les principes de base concernant la collaboration entre les coopératives membres et fenaco sont contenus dans les statuts de fenaco, où il est stipulé entre autres :

- fenaco a pour but de soutenir ses membres par des mesures propres à renforcer la réalisation des tâches qui leur incombent;
- les prestations de fenaco envers ses membres doivent correspondre à un rapport prix/prestation avantageux.

Le terme « personnes proches » comprend également les participations évaluées d'après la méthode de la mise en équivalence (méthode Equity) ainsi que les fondations de prévoyance du personnel de fenaco. Des informations supplémentaires sur les transactions avec les personnes proches sont commentées au point 26 des explications.

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les comptes annuels de la maison mère ainsi que de toutes les sociétés-filles dans lesquelles fenaco détient directement ou indirectement la majorité des actions ou des droits de vote.

Les participations comprises entre 20 % et 50 %, ainsi que les entreprises sous contrôle conjoint, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence (méthode Equity). De ce fait, la part proportionnelle à la fortune nette est présentée au bilan sous « Participations » et la quote-part du résultat de l'exercice figure séparément dans le compte de pertes et profits.

Les participations inférieures à 20 % sont portées au bilan sous la rubrique « Participations » à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les changements dans le périmètre de consolidation sont présentés dans la partie « Les sociétés de fenaco » aux pages 92 à 95.

Intégration globale

Les comptes annuels des sociétés consolidées sont enregistrés selon la méthode de l'intégration globale. Les actifs et passifs ainsi que les charges et produits sont intégrés à 100 %. Les parts des actionnaires minoritaires à la fortune et au résultat de l'exercice sont présentées séparément en tant que parts minoritaires.

Consolidation du capital

Pour la première consolidation du groupe fenaco au 1^{er} janvier 1993, les actifs et passifs des sociétés consolidées ont été évalués selon les principes du groupe et compensés avec les valeurs comptables des participations. Le différentiel présenté dans les états financiers a été compensé avec les réserves issues du bénéfice.

Lors de la première consolidation d'une entité, ses actifs et ses passifs sont réévalués et présentés selon les principes du groupe. Les fonds propres de l'entité nouvellement acquise sont évalués au coût d'acquisition à la date de la reprise (méthode Purchase). Une différence positive est activée comme « goodwill » et sera amortie sur la durée d'utilisation estimée. Les différences de consolidation négatives sont comptabilisées comme « badwill » et dissoutes sur la durée d'utilisation estimée avec impact sur le compte de pertes et profits. La détermination de la part des minoritaires est effectuée selon la « méthode de réévaluation ».

Conversion des devises étrangères

La conversion des comptes annuels en monnaie étrangère se fait selon la méthode du cours de clôture.

Principes d'évaluation

Généralités

Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et passifs est appliqué. Les actifs sont évalués au coût d'acquisition ou au coût de revient, les passifs sont évalués au coût historique.

Dépréciation

S'il apparaît, à la date de clôture, que la valeur comptable d'un actif (principalement les immobilisations corporelles et incorporelles) dépasse sa valeur réalisable, un test de dépréciation est effectué sur l'actif. Si la valeur comptable d'un actif est supérieure à la valeur nette de marché ou à la valeur d'utilité, elle doit alors être dépréciée à la valeur la plus élevée entre ces deux valeurs.

Fonds étrangers

Les dettes figurent au bilan à la valeur nominale. Des provisions appropriées sont constituées pour couvrir les engagements probables découlant du passé dont le

montant et /ou l'échéance ne sont pas connus, mais estimables. Elles sont subdivisées selon leurs échéances (à court ou à long terme). Le taux d'impôt forfaitaire déterminant la charge fiscale latente sur les différences temporaires entre les valeurs consolidées et statutaires s'élève à 17,5 % (2022 : 18,0 %). Des impôts différés actifs liés à des différences temporaires sont inscrits au bilan.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés servent à la seule couverture de transactions justifiées par l'usage commercial. Les gains et pertes sont comptabilisés à la réalisation. A la fin de l'exercice, le traitement des instruments financiers dérivés ouverts est sans impact sur le compte de pertes et profits. Cela ne s'applique pas aux contrats à terme en devises étrangères couvrant les opérations à terme sur marchandises (hedging). Si les contrats à terme en devises étrangères sont clairement attribuables à une opération à terme sur marchandises, l'évaluation suit les principes appliqués à l'élément couvert.

Modification des principes d'évaluation des stocks obligatoires

Les principes d'évaluation ont été adaptés aux directives actuelles de Réservesuisse. Les dettes envers Réservesuisse sont désormais mentionnées dans les dettes financières à long terme (avant dans les stocks), avec un impact unique sur les dettes résultant de livraisons et de prestations. Les chiffres de 2022 ont été adaptés aux nouveaux principes d'évaluation.

Les principes d'évaluation des autres positions sont expliqués dans les annexes correspondantes.

Explications relatives aux comptes consolidés

1. Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture. Cette position se présente comme suit (en KCHF) :

	2023	2022
Caisses	6 693	6 418
Comptes postaux	1 767	1 105
Avoirs bancaires à vue	89 428	29 901
Total	97 888	37 424

Parmi les caisses figurent pour environ CHF 4,3 Mio (2022 : CHF 4,1 Mio) de fonds de caisse des magasins de biens de consommation.

2. Créances résultant de livraisons et de prestations

Ces créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, après déduction des provisions nécessaires. Celles en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture. Le montant présenté comprend (en KCHF) :

	2023	2022
Créances envers des tiers	431 905	456 433
Déduction du ducroire	- 14 130	- 12 809
Créances envers des coopératives membres (LANDI)	68 409	68 542
Déduction du ducroire	- 2 276	- 2 215
Créances envers des participations mises en équivalence	2 184	1 917
Créances envers d'autres sociétés proches	395	301
Total	486 487	512 169

Le ducroire total de CHF 16,4 Mio (2022 : CHF 15,0 Mio) sert à la couverture des risques de solvabilité sur les créances envers des tiers et envers des LANDI. Pour les créances envers des tiers, une différenciation est faite lors du calcul du ducroire entre les provisions individuelles et les provisions forfaitaires. Les provisions individuelles sont constituées pour les créances notoirement risquées. Le montant de la provision est calculé sur la base du risque. Pour la couverture des risques génériques et latents, une provision forfaitaire est définie basée sur des valeurs empiriques. Dans ce cas, le schéma suivant est utilisé :

	Valeur nominale	%	Ducroire
Total des créances envers des tiers résultant de livr. et de prest. (après déduction des créances provisionnées individuellement)			
- créances non échues	x	0	x
- jusqu'à 90 jours	x	2	x
- de 91 à 180 jours	x	10	x
- de 181 à 360 jours	x	20	x
- plus de 360 jours	x	50	x
Total du ducroire (forfaitaire)			x

En principe, les conditions de paiement sont fixées à 30 jours. Lors de spécificités liées à la branche, le calcul du crocure est adapté en conséquence. Pour les créances envers des entreprises proches, des provisions individuelles sont constituées en fonction de la situation des risques existants. En règle générale, il s'agit de risques apparaissant auprès de coopératives membres dont la situation est connue dans le cadre de projets de restructuration ou de risques plus élevés résultant d'un manque de liquidités, de surinvestissement ou de résultats insuffisants.

3. Autres créances à court terme

Le montant présenté comprend (en KCHF) :

	2023	2022
Autres créances à court terme envers des tiers	106 429	133 616
Déduction correction de valeur	- 5 145	- 4 911
Autres créances à court terme envers des coopératives membres (LANDI)	86 205	88 870
Déduction correction de valeur	- 1 742	- 1 820
Autres créances à court terme envers des participations mises en équivalence	13 501	13 378
Total	199 248	229 133

Les corrections de valeur, qui se montent à CHF 6,9 Mio (2022 : CHF 6,7 Mio), servent à couvrir les risques de solvabilité des autres créances à court terme envers des tiers et des LANDI.

4. Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient ou au coût de production. Les incidences d'une valeur de marché éventuellement plus basse sont prises en considération (principe de la valeur la plus basse). Les articles ayant une rotation de stock insuffisante font l'objet de corrections de valeur. Les stocks obligatoires de combustibles et carburants ainsi que de nutrition des plantes sont évalués au prix de base. Les escomptes (réduction du prix pour paiement rapide) sont comptabilisés comme diminution de charges via les charges de marchandises. Les principes d'évaluation les plus significatifs sont les suivants :

Matières premières et marchandises commerciales (moyens de production agricole comme fourrages, céréales, nutrition des plantes, semences, pommes de terre, fruits et légumes, articles maison et jardin, articles de commerce de détail, combustibles et carburants, technique agricole, etc.). Evaluation au prix de revient, respectivement à la valeur de marché si elle est plus basse. Evaluation des stocks de carburants et combustibles couverts aux valeurs actuelles.

Fabrication propre (produits à base de pommes de terre, boissons, viandes et produits carnés, aliments composés, etc.) Evaluation aux coûts de fabrication.

Matériel d'emballage Evaluation au prix de revient diminué des corrections de valeurs nécessaires.

Emballages Evaluation des emballages consignés avec une réduction importante pour perte de valeur. Il existe des provisions appropriées pour les engagements de reprise d'emballages.

Les stocks se répartissent de la manière suivante (en KCHF) :

	2023	%	2022	%
Stocks obligatoires	108 697	10.7	*112 618	9.9
Stocks libres	907 068	89.3	1 022 868	90.1
Total	1 015 765	100.0	1 135 486	100.0
Les stocks obligatoires se répartissent de la manière suivante :				
Aliments fourragers	89 493	82.4	*95 718	85.0
Nutrition des plantes	5 969	5.5	6 000	5.3
Combustibles et carburants	13 097	12.0	10 762	9.6
Autres	138	0.1	138	0.1
Total stocks obligatoires	108 697	100.0	112 618	100.0
La ventilation des stocks libres par domaines d'activité se présente comme suit :				
Domaine d'activité Agro				
Production végétale	84 776	9.3	90 465	8.8
Aliments fourragers / céréales	173 506	19.1	192 803	18.9
Technique agricole	79 369	8.8	70 356	6.9
Total Domaine d'activité Agro	337 651	37.2	353 624	34.6
Domaine d'activité Industrie alimentaire				
Produits du sol	50 718	5.5	54 259	5.3
Convenience	46 015	5.1	49 479	4.8
Viande	54 550	6.0	61 635	6.0
Boissons	111 231	12.3	125 799	12.3
Total Domaine d'activité Industrie alimentaire	262 514	28.9	291 172	28.4
Domaine d'activité Commerce de détail				
Magasins LANDI	146 631	16.2	178 535	17.5
Volg Konsumwaren	89 313	9.8	91 070	8.9
Total Domaine d'activité Commerce de détail	235 944	26.0	269 605	26.4
Domaine d'activité Energie				
Combustibles et carburants	35 305	3.9	67 301	6.6
Energies renouvelables	9 826	1.1	12 375	1.2
Total Domaine d'activité Energie	45 131	5.0	79 676	7.8
Matériel d'emballages et Divers				
	25 586	2.9	28 569	2.8
Emballages				
	242	0.0	222	0.0
Total stocks libres	907 068	100.0	1 022 868	100.0

Les stocks des LANDI SA sont répartis dans les domaines d'activité.

	2023	2022	Variation
Les stocks libres, répartis par catégorie, se présentent comme suit :			
Marchandises commerciales	610 030	674 434	- 64 404
Produits semi-finis	134 028	152 867	- 18 839
Produits finis	83 841	101 297	- 17 456
Matières premières et auxiliaires	91 027	96 132	- 5 105
Acomptes de clients	- 5 444	- 7 685	2 241
Acomptes aux fournisseurs	2 831	7 706	- 4 875
Emballages	242	222	20
Corrections de valeurs	- 9 487	- 2 105	- 7 382
Total stocks libres	907 068	1 022 868	- 115 800

5. Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs se répartissent comme suit (en KCHF) :

	2023	2022
Contributions de fournisseurs (ristournes, rabais, etc.)	18 127	19 138
Contrats à terme sur marchandises ouverts	0	2 087
Licences de logiciels	6 206	4 137
Impôts	4 375	2 919
Divers	15 414	15 619
Total	44 122	43 900

6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements linéaires, calculés sur la durée d'exploitation. Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements. En règle générale, les amortissements sont calculés selon les durées d'utilisation suivantes :

Bâtiments	25–40 ans
Bâtiments en droit de superficie	Durée du droit
Installations, aménagements	5–20 ans
Machines, installations de production, outils et appareils	4–10 ans
Informatique	3–5 ans
Mobilier de bureau	5–10 ans
Voitures	3–5 ans
Véhicules utilitaires	5–10 ans

La rubrique « Installations et aménagements » comprend diverses installations dans les immeubles, qui ont des durées d'utilisation différentes (p. ex. : téléphonie 5 ans, technique du bâtiment 15 ans, ascenseurs 20 ans). Il n'y a pas d'intérêts activés sur les immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles en leasing

Le leasing d'exploitation n'est pas porté au bilan. Les frais de leasing sont débités sous « Autres charges d'exploitation ». Les engagements découlant de leasing d'exploitation ne pouvant pas être résiliés dans l'année sont présentés au point 31 des explications. Il n'y a plus de leasings financiers.

Les valeurs des immobilisations corporelles sont les suivantes (en KCHF) :

Valeurs d'acquisition	Biens immobiliers	Immobilisations en construction	Install. techn., machines et mobilier	Véhicules	Total
Etat au 1 ^{er} janvier 2022	2 202 488	21 990	1 433 654	223 487	3 881 619
Investissements	51 306	39 828	63 396	19 501	174 031
Variation du périmètre de consolidation	0	0	53	10	63
Ecarts de conversion	-1 268	-18	-801	-172	-2 259
Transferts	35 407	-34 790	-810	193	0
Sorties	-27 721	0	-52 056	-15 096	-94 873
Etat au 31 décembre 2022	2 260 212	27 010	1 443 436	227 923	3 958 581
Etat au 1 ^{er} janvier 2023	2 260 212	27 010	1 443 436	227 923	3 958 581
Investissements	43 599	36 684	49 375	25 871	155 529
Ecarts de conversion	-1 582	-23	-1 040	-197	-2 842
Transferts	10 765	-21 390	9 815	810	0
Sorties	-32 537	0	-32 213	-21 467	-86 217
Etat au 31 décembre 2023	2 280 457	42 281	1 469 373	232 940	4 025 051
Corrections de valeur cumulées					
Etat au 1 ^{er} janvier 2022	1 096 344	0	1 101 910	135 058	2 333 312
Entrées d'amortissements ordinaires	55 941	0	66 131	19 500	141 572
Entrées d'amortissements extraordinaires	53	0	1 019	43	1 115
Variation du périmètre de consolidation	0	0	43	5	48
Ecarts de conversion	-178	0	-506	-127	-811
Transferts	2 983	0	-2 979	-4	0
Sorties	-23 303	0	-50 916	-14 290	-88 509
Etat au 31 décembre 2022	1 131 840	0	1 114 702	140 185	2 386 727
Etat au 1 ^{er} janvier 2023	1 131 840	0	1 114 702	140 185	2 386 727
Entrées d'amortissements ordinaires	56 557	0	64 411	20 173	141 141
Entrées d'amortissements extraordinaires	0	0	1 053	0	1 053
Ecarts de conversion	-278	0	-721	-158	-1 157
Transferts	-62	0	62	0	0
Sorties	-27 329	0	-29 681	-20 573	-77 583
Etat au 31 décembre 2023	1 160 728	0	1 149 826	139 627	2 450 181
Valeur nette au 1^{er} janvier 2022	1 106 144	21 990	331 744	88 429	1 548 307
Valeur nette au 31 décembre 2022	1 128 372	27 010	328 734	87 738	1 571 854
Valeur nette au 31 décembre 2023	1 119 729	42 281	319 547	93 313	1 574 870

La rubrique « Biens immobiliers » est constituée de terrains non bâtis pour CHF 44,8 Mio (2022 : CHF 47,2 Mio) et de terrains et constructions pour CHF 1 074,9 Mio (2022 : CHF 1 081,2 Mio). Les immobilisations en construction comprennent CHF 22,0 Mio d'acomptes pour installations. Suite à des modifications du mode et de la durée d'utilisation, ainsi qu'à des adaptations aux conditions actuelles du marché, des corrections de valeurs pour environ CHF 0,6 Mio (2022 : CHF 1,1 Mio) ont été enregistrées en tant qu'amortissements extraordinaires.

7. Immobilisations financières

Les prêts sont présentés à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les actifs découlant des réserves de cotisations d'employeur sont actualisés au taux de 2,0 %. Cette position comprend les postes suivants (en KCHF) :

	2023	2022
Prêts envers des tiers	18 281	19 674
Déduction corrections de valeur	- 1 205	- 707
Prêts envers des participations mises en équivalence	1 502	1 602
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	35 878	39 462
Impôts latents actifs sur le résultat	2 526	2 863
Total	56 982	62 894

8. Participations

Sont inclus (en KCHF) :

	2023	2022
Quote-part des valeurs d'entreprise dont les participations sont évaluées selon la méthode Equity	62 806	61 713
Titres de participation	4 942	4 743
Total	67 748	66 456

9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif et amorties en règle générale sur la durée d'utilisation estimée (goodwill 5 ans, logiciels et autres droits d'utilisation 5-10 ans). Les immobilisations incorporelles se répartissent comme suit (en KCHF) :

Valeurs d'acquisition	Goodwill	Logiciels	Droits de marque	Autres valeurs immat.	Total
Etat au 1 ^{er} janvier 2022	80 788	57 687	20 190	40 446	199 111
Investissements	0	0	4 100	0	4 100
Variation du périmètre de consolidation	2 967	0	0	0	2 967
Sorties	- 1 051	0	0	0	- 1 051
Etat au 31 décembre 2022	82 704	57 687	24 290	40 446	205 127
Etat au 1 ^{er} janvier 2023	82 704	57 687	24 290	40 446	205 127
Investissements	3	0	125	0	128
Variation du périmètre de consolidation	336	0	0	0	336
Sorties	- 1 730	0	0	- 1 639	- 3 369
Etat au 31 décembre 2023	81 313	57 687	24 415	38 807	202 222
Corrections de valeur cumulées					
Etat au 1 ^{er} janvier 2022	71 024	55 986	20 190	34 160	181 360
Entrées d'amortissements ordinaires	4 693	500	615	1 762	7 570
Entrées d'amortissements extraordinaires	566	0	0	0	566
Sorties	- 1 051	0	0	0	- 1 051
Etat au 31 décembre 2022	75 232	56 486	20 805	35 922	188 445
Etat au 1 ^{er} janvier 2023	75 232	56 486	20 805	35 922	188 445
Entrées d'amortissements ordinaires	3 247	349	822	1 562	5 980
Sorties	- 309	0	0	- 1 639	- 1 948
Etat au 31 décembre 2023	78 170	56 835	21 627	35 845	192 477
Valeur nette au 1^{er} janvier 2022	9 764	1 701	0	6 286	17 751
Valeur nette au 31 décembre 2022	7 472	1 201	3 485	4 524	16 682
Valeur nette au 31 décembre 2023	3 143	852	2 788	2 962	9 745

La variation du périmètre de consolidation s'explique par l'acquisition de Wine & Gourmet Digital AG. Les autres immobilisations incorporelles concernent essentiellement le portefeuille client.

10. Dettes financières à court terme

Les dettes financières à court terme se composent comme suit (en KCHF) :

	2023	2022
Comptes courants bancaires	26 764	62 312
Dettes financières à court terme envers des stocks obligatoires	1 567	*0
Dettes financières à court terme envers des coopératives membres (LANDI)	72 399	88 225
Dettes financières à court terme envers des participations mises en équivalence	8 610	7 435
Autres dettes financières à court terme envers des tiers	47 010	55 295
Total	156 350	213 267

Les comptes courants bancaires sont composés principalement de crédits obtenus en blanc et d'avances à terme fixe, lesquels sont échus dans un délai d'une année.

11. Dettes résultant de livraisons et de prestations

Le montant présenté se compose comme suit (en KCHF) :

	2023	2022
Dettes envers des tiers	426 034	*472 783
Dettes envers des coopératives membres (LANDI)	94 240	118 998
Dettes envers des participations mises en équivalence	15 630	20 433
Dettes envers d'autres sociétés proches	267	107
Total	536 171	612 321

12. Autres dettes à court terme

Les autres dettes à court terme se répartissent comme suit (en KCHF) :

	2023	2022
Dettes envers les collaborateurs	6 230	6 192
Dettes envers les assurances sociales	16 145	21 284
Dettes envers les administrations publiques	25 519	25 907
Dettes envers les clients	35 696	33 803
Autres dettes	7 903	15 097
Total	91 493	102 283

13. Provisions

Les provisions sont destinées à couvrir les risques de pertes et les engagements existants. Voici la récapitulation des postes (en KCHF) :

Provisions	Provisions pour impôts	Provisions pour engagements de prévoyance	Provisions pour restructuration	Autres provisions	Total
Etat au 1 ^{er} janvier 2022	202 953	1 087	4 530	150 182	358 752
Constitution	353	1 638	1 622	53 946	57 559
Utilisation	0	- 313	- 795	- 41 781	- 42 889
Dissolution	- 14 530	- 102	- 600	- 14 360	- 29 592
Variation du périmètre de consolidation	1	0	0	36	37
Ecart de conversion	8	- 8	0	- 409	- 409
Etat au 31 décembre 2022	188 785	2 302	4 757	147 614	343 458
Dont provisions à court terme	0	339	3 107	52 917	56 363
Etat au 1 ^{er} janvier 2023	188 785	2 302	4 757	147 614	343 458
Constitution	0	158	0	36 313	36 471
Utilisation	0	- 370	- 1 466	- 43 630	- 45 466
Dissolution	- 14 026	- 22	- 921	- 6 439	- 21 408
Variation du périmètre de consolidation	- 6	0	0	0	- 6
Ecart de conversion	11	- 9	- 26	- 971	- 995
Etat au 31 décembre 2023	174 764	2 059	2 344	132 887	312 054
Dont provisions à court terme	0	356	1 489	39 584	41 429

La rubrique « Provisions pour impôts » comprend les provisions pour impôts latents. La rubrique « Autres provisions » comprend entre autres des provisions pour vacances et heures supplémentaires pour CHF 24,0 Mio (2022 : CHF 23,2 Mio), des provisions pour le compte d'épargne vacances pour CHF 21,6 Mio (2022 : CHF 21,6 Mio), des provisions pour des cadeaux d'ancienneté pour CHF 24,4 Mio (2022 : CHF 24,4 Mio), des provisions pour emballages en prêt d'un montant de CHF 16,6 Mio (2022 : CHF 17,2 Mio) ainsi que des provisions pour des prestations de garanties de CHF 6,9 Mio (2022 : CHF 7,2 Mio). Le calcul actuariel de la provision pour cadeaux d'ancienneté a été effectué en utilisant un taux d'escompte de 2,0%. Les autres provisions ne sont pas escomptées.

14. Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation passifs se répartissent comme suit (en KCHF) :

	2023	2022
Prime de collaboration/participation au résultat de fenaco	20 551	20 761
Provisions/participations au résultat	16 350	19 013
Ristournes aux clients	30 846	32 441
Impôts	18 410	28 954
Divers	22 077	16 826
Total	108 234	117 995

15. Dettes financières à long terme

Les dettes à long terme se composent comme suit (en KCHF) :

	2023	2022
Hypothèques	5 628	10 455
Obligations de caisses. Taux d'intérêt de 0,25 % à 0,75 %	2 215	7 101
Autres dettes financières envers des coopératives membres (LANDI)	172	0
Autres dettes financières envers des stocks obligatoires	62 158	*65 880
Autres dettes financières envers des tiers	36 398	61 141
Total	106 571	144 577

Les autres dettes financières envers des tiers qui se montent à CHF 36,4 Mio (2022 : CHF 61,1 Mio) comprennent CHF 0,6 Mio (2022 : CHF 3,6 Mio) envers des institutions de prévoyance du personnel, CHF 0,3 Mio (2022 : CHF 0,4 Mio) envers des banques pour des prêts et CHF 28,6 Mio (2022 : CHF 42,6 Mio) sur des comptes de dépôt.

Le tableau ci-après donne un aperçu des échéances des dettes financières à long terme. A cet égard, l'aspect économique est prépondérant pour la classification d'une dette parmi les fonds étrangers à long terme envers des tiers. Il n'est donc pas tenu compte des possibilités juridiques d'une dénonciation à court terme de chaque engagement (en KCHF) :

	Hypothèques	Obligations de caisses	Autres dettes financières envers des tiers et des proches
Remboursables	0	0	33 335
2024	0	0	186
2025	4 303	2 215	0
2026	1 325	0	0
2027	0	0	580
Echues après le 31 décembre 2027	0	0	2 469
Total	5 628	2 215	36 570

16. Fonds propres et parts minoritaires

L'évolution des fonds propres et des parts minoritaires est présentée dans le tableau des fonds propres à la page 72. La rubrique « Capital social » correspond aux parts sociales de fenaco. Ces dernières se composent de 1 907 150 parts de CHF 100.- de valeur nominale. Le nombre de parts détenues par les LANDI SA, qui se trouvent dans le périmètre de consolidation, s'élèvent à 550 249 (2022 : 486 690) pour une valeur totale de CHF 55,0 Mio (2022 : CHF 48,7 Mio). Ces dernières figurent dans le tableau des fonds propres sous une rubrique séparée. Dans les comptes annuels statutaires des sociétés consolidées figurent des réserves légales non distribuables à hauteur de CHF 130,1 Mio.

17. Produit des ventes

Le produit des ventes se décompose comme suit selon les principaux domaines d'activité (en KCHF):

	2023	%	2022	%
Domaine d'activité Agro				
Production végétale	273 499	3.7	288 761	3.7
Aliments fourragers/céréales	1 233 137	16.8	1 367 342	17.4
Commerce d'animaux	336 178	4.6	345 542	4.4
Technique agricole	173 812	2.4	175 011	2.2
Total Domaine d'activité Agro	2 016 626	27.5	2 176 656	27.7
Domaine d'activité Industrie alimentaire				
Produits du sol	250 265	3.4	246 089	3.1
Convenience	462 424	6.3	431 239	5.5
Viande	535 672	7.3	514 870	6.5
Boissons	196 629	2.7	185 067	2.4
Sécurité alimentaire	43 759	0.6	41 317	0.5
Total Domaine d'activité Industrie alimentaire	1 488 749	20.3	1 418 582	18.0
Domaine d'activité Commerce de détail				
Magasins LANDI	987 932	13.4	1 045 083	13.3
Volg Konsumwaren	1 267 079	17.3	1 294 997	16.5
Total Domaine d'activité Commerce de détail	2 255 011	30.7	2 340 080	29.8
Domaine d'activité Energie				
Combustibles et carburants	1 465 975	20.0	1 833 014	23.3
Energies renouvelables	96 887	1.3	68 986	0.9
Total Domaine d'activité Energie	1 562 862	21.3	1 902 000	24.2
Unités d'activité Divers	21 239	0.2	23 373	0.3
Total Produit des ventes	7 344 487	100.0	7 860 691	100.0

Cette ventilation du chiffre d'affaires montre la palette étendue des activités du groupe fenaco. 27,5 % du chiffre d'affaires total (2022: 27,7%), soit environ CHF 2 017 Mio (2022: CHF 2 177 Mio), ont été réalisés avec les Secteurs Moyens de production agricole, Aliments fourragers/céréales, Commerce d'animaux et Technique agricole. La prise en charge de produits de l'agriculture ainsi que la fabrication et la commercialisation des denrées alimentaires représentent CHF 1 488 Mio (2022: CHF 1 419 Mio). L'Unité Volg Konsumwaren représente les ventes aux prix de détail des propres points de vente ainsi que les livraisons aux magasins tenus par les coopératives et par des tiers, aux prix de gros. L'Unité Magasins LANDI contient les ventes, aux prix de détail, des propres magasins LANDI ainsi que les livraisons aux magasins LANDI des sociétés coopératives aux prix de gros. Le groupe fenaco réalise l'essentiel de ses revenus sur le marché national.

18. Produit des prestations

Cette position se décompose comme suit selon les principaux domaines d'activité (en KCHF) :

	2023	%	2022	%
Domaine d'activité Agro				
Production végétale	6 947	3.6	7 418	3.7
Aliments fourragers / céréales	28 994	14.8	27 044	13.4
Commerce d'animaux	10 182	5.2	10 358	5.1
Technique agricole	15 468	7.9	15 575	7.7
Total Domaine d'activité Agro	61 591	31.5	60 395	29.9
Domaine d'activité Industrie alimentaire				
Produits du sol	5 963	3.1	7 022	3.5
Convenience	3 207	1.6	3 573	1.8
Viande	2 218	1.1	6 340	3.1
Boissons	1 924	1.0	2 108	1.0
Sécurité alimentaire	11 744	6.0	14 016	7.0
Total Domaine d'activité Industrie alimentaire	25 056	12.8	33 059	16.4
Domaine d'activité Commerce de détail				
Magasins LANDI	3 563	1.8	3 422	1.7
Volg Konsumwaren	27 141	13.9	25 789	12.8
Total Domaine d'activité Commerce de détail	30 704	15.7	29 211	14.5
Domaine d'activité Energie				
Combustibles et carburants	9 637	4.9	10 130	5.0
Energies renouvelables	1 861	1.1	1 288	0.7
Total Domaine d'activité Energie	11 498	6.0	11 418	5.7
Unités d'activité Divers	66 472	34.0	67 644	33.5
Total Produit des prestations	195 321	100.0	201 727	100.0

19. Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent (en KCHF) :

	2023	2022
Salaires et traitements	765 007	746 876
Charges sociales	125 339	121 371
Autres charges de personnel	14 972	11 229
Total	905 318	879 476

L'augmentation de la charge salariale du groupe est imputable aux négociations salariales 2023 et à des effectifs plus importants dans quelques sociétés.

20. Autres charges d'exploitation

Cette position comprend l'ensemble des charges d'exploitation, ainsi que les frais d'administration, de distribution et de publicité.

Pour l'accomplissement de leur mandat légal, les organes de révision ont facturé des honoraires de CHF 1,9 Mio (2022 : CHF 1,7 Mio). Pour les prestations complémentaires, qui vont au-delà de la mission légale, les organes de révision n'ont pas facturé d'honoraires significatifs (2022 : CHF 0,0 Mio).

21. Amortissements

Les amortissements concernent (en KCHF):

	2023	2022
Immobilisations financières	1 251	37
Biens immobiliers	56 557	55 941
Installations techn., machines et mobiliers	64 447	66 131
Véhicules	20 137	19 500
Immobilisations incorporelles	5 980	7 570
Total	148 372	149 179

22. Résultat financier

(en KCHF):

	2023	2022
Produits financiers	13 244	11 867
Charges financières	-9 193	-12 855
Total	4 051	-988

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts sur les liquidités, les créances et prêts (y compris intérêts de retard), les produits de participations non consolidées et de titres de participation, les produits sur l'octroi de crédits et de placements à terme ainsi que des gains de change lors de transactions en devises et des ajustements de cours des positions en monnaies étrangères. Les charges financières se composent de charges d'intérêts, incluant les charges annexes telles que les commissions des crédits, les frais bancaires, les frais des comptes postaux, les commissions de garantie, etc. Sont aussi compris dans les charges financières les pertes de change liées à des transactions en devises et les ajustements de cours des positions en monnaies étrangères.

23. Charges extraordinaires

Comme positions principales, il y a lieu de relever (en KCHF):

	2023	2022
Pertes sur cession de biens immobiliers	33	137
Amortissements extraordinaires sur les immobilisations corporelles et les valeurs incorporelles	1 053	1 681
Pertes dues aux turbulences sur le marché des céréales	0	73 402
Diverses charges extraordinaires	2 938	12 844
Total	4 024	88 064

24. Produits extraordinaires

Les principales positions sont les suivantes (en KCHF):

	2023	2022
Bénéfices sur cession de biens immobiliers	6 209	13 435
Divers produits extraordinaires	3 565	10 886
Total	9 774	24 321

25. Impôts sur le bénéfice

Dans les charges d'impôts sont comptabilisés (en KCHF) :

	2023	2022
Impôts sur le bénéfice des sociétés	29 445	29 010
Variation des impôts latents	- 13 265	- 12 767
Total	16 180	16 243

26. Transactions avec des personnes proches

(en KCHF) :

	2023	2022
Produit des ventes	2 133 250	2 366 583
Produit des prestations	19 459	18 454
Charges de marchandises	205 819	221 794
Charges de personnel	558	742
Autres charges d'exploitation	16 073	15 375
Produits financiers	653	351
Charges financières	869	570
Parts de résultats des sociétés mises en équivalence	1 809	2 575

Les transactions avec les personnes et sociétés proches s'effectuent comme avec des tiers indépendants. Le produit des ventes concerne essentiellement la livraison d'intrants agricoles, de biens de consommation, d'articles de maison et jardin, de carburants et combustibles aux coopératives membres de fenaco (LANDI). Les coopératives membres perçoivent une prime de collaboration de 0 % à 1,0 %.

Le produit des prestations concerne principalement des prestations informatiques et de conseil apportées aux sociétés proches (en particulier aux coopératives membres). Ces dernières sont financièrement liées à fenaco non seulement par le biais des parts sociales, mais aussi par le compte courant marchandise. fenaco a rémunéré les avoirs des coopératives membres avec un taux d'intérêt de 0,25 % jusqu'au 30 juin 2023 et de 0,50 % dès le 1^{er} juillet 2023. Lorsque des fonds sont sollicités, le taux d'intérêt facturé est de 2,25 %, respectivement 2,50 % dès le 1^{er} juillet 2023.

27. Variation du périmètre de consolidation

Les modifications du périmètre de consolidation ont entraîné une sortie de trésorerie de CHF 0,9Mio (en KCHF) :

Variation 2022	Entrée	Sortie	Variation
Actifs circulants	310	0	310
Actifs immobilisés	2 982	0	2 982
Total actifs	3 292	0	3 292
Fonds étrangers à court terme	564	0	564
Fonds étrangers à long terme	1	0	1
Total fonds étrangers	565	0	565
Parts de tiers	-6 557	-62	-6 495
Total passifs	-5 992	-62	-5 930
Variation brute du périmètre de consolidation	9 284	62	9 222
Variation des liquidités	-5	0	-5
Variation nette du périmètre de consolidation	9 279	62	9 217
Modification des taux de participation	1	-42	43
Total variation 2022	9 280	20	9 260

Variation 2023	Entrée	Sortie	Variation
Actifs circulants	561	0	561
Actifs immobilisés	336	0	336
Total actifs	897	0	897
Fonds étrangers à court terme	288	0	288
Fonds étrangers à long terme	409	0	409
Total fonds étrangers	697	0	697
Parts de tiers	-1 036	-40	-996
Total passifs	-339	-40	-299
Variation brute du périmètre de consolidation	1 236	40	1 196
Variation des liquidités	-122	0	-122
Variation nette du périmètre de consolidation	1 114	40	1 074
Modification des taux de participation	-208	-2	-206
Total variation 2023	906	38	868

28. Cautionnements, engagements de garantie et nantissements en faveur de tiers

Il s'agit des engagements conditionnels suivants (en KCHF) :

	2023 Engagement maximum	Crédit utilisé	2022 Engagement maximum	Crédit utilisé
Cautionnements en faveur de tiers	13 910	10 677	15 436	11 232
Total	13 910	10 677	15 436	11 232

Les cautionnements en faveur de tiers comprennent, pour une part significative, des cautionnements d'UFA-Bürgerschaftgenossenschaft apportés aux banques en faveur d'agriculteurs et d'agricultrices. Les crédits cautionnés sont remboursés dans les trois à dix ans.

29. Actifs mis en gage pour engagements propres

Il s'agit des engagements suivants (en KCHF) :

	2023	2022
Biens immobiliers et immobilisations en construction (selon bilan consolidé)	27 255	117 676
Total des dettes hypothécaires (nominal)	525 280	534 208
Dont cédules en possession propre	-491 081	-486 389
En nantissement (nominal)	34 199	47 819
Hypothèques contractées auprès des diverses banques	6 676	13 178
Dettes contractées auprès d'institutions de prévoyance du personnel	567	3 570
Dettes contractées auprès de tiers	0	920

30. Autres engagements hors bilan

Il s'agit des engagements suivants (en KCHF) :

	2023	2022
Locations fixes/droits de superficie	293 736	302 132
Autres engagements hors bilan	139 211	*154 638
Total	432 947	456 770

Les engagements présentés sous « Locations fixes / droits de superficie » concernent la rémunération due pour les contrats de locations et de droits de superficie sur toute la durée du contrat, ainsi que les engagements d'affectation de silos. En raison de durées prolongées, les montants des droits de superficie sont élevés. La charge annuelle actuelle des locations et droits de superficie se monte à CHF 63,9 Mio (2022 : CHF 63,0 Mio).

La rubrique « Autres engagements hors bilan » comprend des engagements envers Réservesuisse et Carbura pour des stocks obligatoires d'un montant de CHF 88,8 Mio (2022 : CHF 98,2 Mio). Ce montant deviendrait exigible lors d'une éventuelle résiliation des conventions relatives aux stocks obligatoires. Dans cette éventualité, ces stocks pourraient être réévalués et vendus librement dans le cadre de l'activité ordinaire.

Les autres engagements hors bilan concernent des contrats d'achat d'œufs du groupe frigemo avec leurs producteurs et productrices, ainsi que des engagements de reprise d'actions de diverses sociétés.

fenaco conclut parfois des contrats à long terme avec des fournisseurs pour l'achat de matières premières. Les volumes contractuels varient en fonction des quantités nécessaires à l'exploitation. Hormis les engagements mentionnés ci-dessus, il existe d'autres engagements qui n'ont pas l'obligation d'être présentés, étant donné qu'il s'agit d'engagements à court terme (< 12 mois) ou pouvant être résiliés dans les 12 mois.

En septembre 2020, la Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert une enquête contre plusieurs entreprises de gros et de détail et contre Markant en raison de soupçons d'accords illégaux de concurrence. Dans ce contexte, des enquêtes ont également été ouvertes contre nos sociétés-filles Cadar S.A., LANDI Schweiz AG et Volg Konsumwaren AG. La procédure n'est pas encore terminée. Aucune provision correspondante n'a été constituée dans les états financiers de 2023.

31. Engagements de leasing

Leasing opérationnel

Les engagements de leasing sont les suivants (en KCHF) :

	2023	2022
Echéance		
2023	0	286
2024	355	195
2025	308	145
Plus tard	199	47
Total	862	673

32. Instruments dérivés

(en KCHF) :

	Volumes des contrats	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative
Intérêts			
Aucun			
Devises			
Opérations à terme	350 043	926	11 440
Matières premières			
Opérations à terme	28 179	1 029	0

fenaco utilise les instruments dérivés pour se couvrir contre les risques de variations des taux d'intérêt, des devises et du prix des matières premières justifiés par l'usage commercial.

Afin de couvrir le risque de taux d'intérêt pour le financement des actifs circulants, des produits dérivés sur taux peuvent être conclus. Dans le souci de couvrir les risques de change et de prix des matières premières lors d'opérations à terme, des contrats de change à terme et des options ainsi que des contrats de matières premières négociés en Bourse sont souscrits. Pour les opérations de couverture dans lesquelles les conditions de l'opération de base et de l'opération de couverture correspondent pour l'essentiel, l'évaluation s'effectue selon les mêmes principes que ceux utilisés pour l'opération de base. Comme il s'agit de cash-flows futurs, ils ne sont pas inscrits au bilan.

33. Prévoyance du personnel

Tous les plans de prévoyance du groupe fenaco sont des plans à primauté de cotisations. Les valeurs patrimoniales de ces plans sont détenues par des institutions de prévoyance juridiquement indépendantes (fondations). Le financement de tous les plans sociaux a lieu par des cotisations des employeurs et des employés. Les cotisations des employeurs sont comptabilisées à charge du compte de pertes et profits de l'exercice. Les collaboratrices et collaborateurs du groupe fenaco, en Suisse, sont assurés contre les risques d'invalidité, de décès ainsi que pour la prévoyance vieillesse.

Participants

A l'exception des collaboratrices et collaborateurs qui n'atteignent pas le minimum LPP (CHF 22 050.-), tous les collaborateurs et collaboratrices du groupe fenaco sont affiliés auprès d'une institution de prévoyance. Le cercle des assurés est composé comme suit :

	2023	2022
Nombre d'assurés	9 397	9 338
Nombre de bénéficiaires	2 343	2 254

Les réserves de cotisations d'employeur ont évolué comme suit (en KCHF) :

Institution de prévoyance		Fonds patronal
Valeur au bilan au 31.12.2022	39 462	
Modification escompte	218	
Constitution de réserves de cotisation	0	
Dissolution de réserves de cotisation	-6 015	
Intérêts	2 213	
Valeur au bilan au 31.12.2023	35 878	
Escompte	2 181	
Valeur nominale au 31.12.2023	38 059	

L'avantage économique/l'obligation économique envers des institutions de prévoyance a évolué de la façon suivante (en KCHF) :

Sur-/sous-couverture 31.12.2023	0	
Part économique 31.12.2023	0	
Part économique 31.12.2022	0	
Variation par rapport à l'année précédente	0	
Sans excédent/découvert de couverture		
Cotisations de l'employeur	56 209	
Charges de prévoyance comprises dans les charges de personnel 2023	56 209	
Charges de prévoyance comprises dans les charges de personnel 2022	54 987	

Les dettes envers des institutions de prévoyance s'élèvent à CHF 0,6 Mio (2022 : CHF 3,7 Mio).

34. Evénements postérieurs à la date de bouclage

frigemo sa a repris 100 % des actions de SEG-Bern AG le 12 janvier 2024.

Aucun autre événement significatif postérieur à la date de bouclage ne s'est produit jusqu'à l'approbation des comptes par le Conseil d'administration le 3 mai 2024.

Les sociétés de fenaco au 31 décembre

Nom de la société	Siège	Participation en % du capital et droits de vote		Capital nominal (en KCHF)		Part. consolidée k = globale e = equity	
		2023	2022	2023	2022	2023	2022
Maison mère							
fenaco avec succursales à Puidoux, Sursee et Winterthour	Berne						
Domaine d'activité Agro							
Production végétale							
TTH SA en liquidation	5) Collombey-Muraz		75.0		100		k
Novafeld GmbH	2) Münster (D)	20.0	20.0	30	25	e	e
SEMAG, Saat- und Pflanzgut AG	Lyssach	23.2	23.2	100	100	e	e
Aliments fourragers/céréales							
GRANA AGRO DANUBIA S.R.L.	1) 3) Timisoara (RO)	100.0	100.0	100	100	k	k
granaagro Czechia s.r.o.	1) 4) Olomouc (CZ)	100.0	100.0	200	200	k	k
granaagro Deutschland GmbH	1) 2) Lörrach (D)	100.0	100.0	100	100	k	k
Meliofeed SA	1) Herzogenbuchsee	100.0	100.0	5 000	5 000	k	k
Swiss Grana Group SA	1) Berne	100.0	100.0	900	900	k	k
UFA AG	1) Herzogenbuchsee	83.2	83.2	8 000	8 000	k	k
UFA-Bürgschaftsgenossenschaft	Sursee	85.6	85.6	1 800	1 800	k	k
Getreide Züri Nord AG	Niederhasli	46.9	46.9	3 079	3 079	e	e
Roldag, Romanshorner Lagerhaus und Dienstleistungs AG	Romanshorn	20.3	20.3	950	950	e	e
Commerce d'animaux							
Anicom AG	Berne	76.9	75.9	2 000	2 000	k	k
Technique agricole							
AGRISHOP SAS	1) 2) Aigrefeuille-d'Aunis (F)	95.0	95.0	7	7	k	k
Anliker Landtechnik AG	Fraubrunnen	80.0	80.0	150	150	k	k
COMPTOIR AGRICOLE ETS DOUSSET MATELIN ET CIE SAS	1) 2) Neuville-de-Poitou (F)	100.0	100.0	347	347	k	k
ETABLISSEMENTS BALLANGER SAS	1) 2) Prahecq (F)	100.0	100.0	703	703	k	k
Kunz Landtechnik Reiden AG	Reiden	100.0	94.7	190	190	k	k
LOCATECH AGRI OUEST SAS	1) 2) Aigrefeuille-d'Aunis (F)	100.0	100.0	100	100	k	k
Meier Maschinen AG	Marthalen	100.0	100.0	1 500	500	k	k
Schöpfer Landtechnik SA	Schmitten	100.0	100.0	100	100	k	k
SERCO FRANCE SAS	2) Neuville-de-Poitou (F)	100.0	100.0	10 365	10 365	k	k
Serco Landtechnik SA	1) Oberbipp	100.0	100.0	3 500	3 500	k	k
Sevra Suisse SA	1) Oberbipp	100.0	100.0	200	200	k	k
SEVRA France SAS	1) 2) Vivonne (F)	100.0	100.0	35	35	k	k
UMATEC SA	Oberbipp	100.0	100.0	1 500	1 500	k	k
VAMAT SAS	1) 2) Vars (F)	100.0	100.0	73	73	k	k

Nom de la société	Siège	Participation en % du capital et droits de vote		Capital nominal (en KCHF)		Part. consolidée k = globale e = equity		
		2023	2022	2023	2022	2023	2022	
Domaine d'activité Industrie alimentaire								
Convenience								
CFD SA	1)	Fribourg	100.0	100.0	500	500	k	k
frigemo sa	1)	Berne	100.0	100.0	2 900	2 900	k	k
SGG Waser AG		Schlieren	35.0	35.0	300	300	e	e
Viande								
Ernst Sutter AG	1)	Gossau (SG)	100.0	100.0	20 000	20 000	k	k
SULAI AG	1)	Churwalden	100.0	100.0	1 000	1 000	k	k
Suttero GmbH	1) 2)	Constance (D)	100.0	100.0	25	25	k	k
Centravo Holding AG	1)	Zürich	22.6	22.6	2 040	2 040	e	e
Kühlhaus Neuhof AG Gossau	1)	Gossau (SG)	36.4	36.4	550	550	e	e
Schlachtbetrieb St. Gallen AG	1)	Gossau (SG)	44.8	44.8	1 080	1 080	e	e
Boissons								
Barisi Dinkel AG	1)	Perroy	100.0	100.0	100	100	k	k
Cave Belmur SA	1)	Perroy	100.0	100.0	100	100	k	k
Cave de l'Atelier Sàrl	1)	Sion	79.3	79.2	20	20	k	k
Cave de Noé SA	1)	Perroy	100.0	100.0	100	100	k	k
Cave de producteurs du vins du Valais Sàrl	1)	Sion	79.3	79.2	20	20	k	k
Cave du Sarment SA	1)	Perroy	100.0	100.0	100	100	k	k
Cave Duprée SA	1)	Perroy	100.0	100.0	100	100	k	k
Caves de Riondaz SA	1)	Sion	79.3	79.2	400	400	k	k
Cave St-Léonard SA Sierre	1)	Sion	78.5	78.4	100	100	k	k
Cave Valcombe SA	1)	Sion	100.0	100.0	100	100	k	k
PROVINS SA		Sion	79.3	79.2	12 489	12 489	k	k
RAMSEIER AACHTAL AG	1)	Amriswil	72.0	72.0	800	800	k	k
RAMSEIER Suisse SA	1)	Oberkirch	100.0	100.0	10 000	10 000	k	k
Rutishauser-DiVino SA	1)	Berne	100.0	100.0	5 000	5 000	k	k
Valais Mundi SA	1)	Ayent	79.3	79.2	100	100	k	k
Weingalerie SA	1)	Berne	100.0	100.0	200	200	k	k
Wine & Gourmet Digital AG	1) 6)	Zürich	100.0		190		k	
L'ENCLOS DE VALERE SA	1)	Sion	26.3	26.3	250	250	e	e
Sécurité alimentaire								
Halag Chemie AG	1)	Aadorf	100.0	100.0	1 000	1 000	k	k
UFAG Laboratorien AG	1)	Sursee	100.0	100.0	500	500	k	k
ufamed AG	1)	Sursee	100.0	100.0	900	900	k	k

Nom de la société	Siège	Participation en % du capital et droits de vote		Capital nominal (en KCHF)		Part. consolidée k = globale e = equity	
		2023	2022	2023	2022	2023	2022
Domaine d'activité Commerce de détail							
Magasins LANDI							
GAMM LUX S.à.r.l.	7) Luxembourg (L)		100.0		200		k
LahrLogistics GmbH	2) Lahr (D)	74.0	74.0	100	100	k	k
Landi Schweiz AG	1) Dotzigen	89.5	89.5	5 000	5 000	k	k
Landwelt GmbH	2) Lahr (D)	50.0	50.0	50	50	e	e
Biens de consommation Volg							
Cadar S.A.	Val-de-Travers	100.0	100.0	100	100	k	k
Volg Detailhandels AG	1) Winterthour	100.0	100.0	12 000	12 000	k	k
Volg Konsumwaren AG	1) Winterthour	95.5	95.5	20 000	20 000	k	k
Domaine d'activité Energie							
Combustibles et carburants							
AGROLA AG	1) Winterthour	90.0	90.0	2 000	2 000	k	k
Tanklager Herblingertal AG	1) Schaffhouse	45.0	45.0	300	300	e	e
Tanklager Rothenburg AG	1) Rothenburg	30.0	30.0	1 650	1 650	e	e
Energies renouvelables							
AgroCleanTech AG en liquidation	8) Brugg		22.5		50		e
BE BAG Bioenergie Bätterkinden AG	Bätterkinden	34.0	34.0	100	100	e	e
MR H2 AG	9) Zurich		20.0		240		e
Divers							
Bison Deutschland GmbH	1) 2) Kaiserslautern (D)	100.0	100.0	250	250	k	k
Bison Schweiz AG	1) Oberkirch	100.0	100.0	2 100	2 100	k	k
TRAVECO Transporte AG	1) Winterthour	100.0	100.0	500	500	k	k
Volg Finanz AG	Berne	100.0	100.0	15 440	15 440	k	k
Barto AG	Ostermundigen	37.7	36.3	205	163	e	e

Nom de la société	Siège	Participation en % du capital et droits de vote		Capital nominal (en KCHF)		Part. consolidée k = globale e = equity	
		2023	2022	2023	2022	2023	2022
LANDI							
LANDI Aarau-West AG	Kölliken	70.7	70.5	1 500	1 500	k	k
LANDI ArcJura SA	Alle	86.0	85.7	4 000	4 000	k	k
LANDI BippGäuThal AG	Oberbipp	88.0	87.9	200	200	k	k
LANDI Chablais-Lavaux SA	Collombey-Muraz	75.9	75.0	2 000	2 000	k	k
LANDI Graubünden AG	Landquart	83.7	83.6	2 800	2 800	k	k
LANDI Jungfrau AG	Interlaken	91.8	91.6	800	800	k	k
LANDI Küssnacht AG	Küssnacht	100.0	100.0	1 000	1 000	k	k
LANDI La Côte SA	Eysins	70.5	70.4	3 000	3 000	k	k
LANDI Markt AG Kreuzlingen	Kreuzlingen	100.0	100.0	1 800	1 800	k	k
LANDI Moléson-Sarine SA	Bulle	82.1	82.0	1 260	1 260	k	k
LANDI Nord vaudois – Venoge SA	Orbe	73.8	73.1	3 150	3 150	k	k
LANDI Oberwallis AG	Brig-Glis	97.7	97.7	1 000	1 000	k	k
LANDI Pilatus AG	Malters	78.8	78.4	7 200	7 200	k	k
LANDI Reba AG	Aesch	90.4	90.1	400	400	k	k
LANDI Region Huttwil AG	Huttwil	81.8	81.5	2 700	2 700	k	k
LANDI Region Langnau AG	Rüderswil	69.1	68.9	1 300	1 300	k	k
LANDI Région Neuchâtel SA	Val-de-Travers	76.3	76.0	2 415	2 415	k	k
LANDI Seeland AG	Anet	71.8	71.2	6 000	6 000	k	k
LANDI Unterwalden AG	Stans	75.8	76.0	600	600	k	k
LANDI Zola AG	Illnau-Effretikon	89.9	90.0	4 000	4 000	k	k
Vaud Céréales SA	Penthalaz	72.2	71.8	500	500	k	k
GVS LANDI AG	Schaffhouse	35.0	35.0	6 000	6 000	e	e

- Ces participations ne sont pas détenues par la maison mère fenaco.
- Capital nominal en KEUR
- Capital nominal en KRON
- Capital nominal en KCZK
- La société TTH SA a été liquidée le 27.12.2023.
- La société Wine & Gourmet Digital AG a été achetée le 31.03.2023.
- La société GAMM LUX S.à.r.l a été liquidée le 31.12.2023.
- La société AgroCleanTech AG a été liquidée le 08.12.2023.
- Le taux de participation de la MR H2 AG est inférieur à 20 % au 31.12.2023.
- La SOCIETE D'EXPLOITATION DE VENTES ET REPARATIONS AUTOMOBILES SEVRA SARL a été renommée SEVRA France SAS.

A l'Assemblée des délégués de
fenaco société coopérative, Berne

Berne, le 3 mai 2024

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes consolidés



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la fenaco société coopérative et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (Pages 68 à 95 du rapport d'activité) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

RICO FEHR
Expert-réviser agréé
(Réviser responsable)

SIMONE WITWERT
Experte-réviser agréée

Comptes annuels maison mère

Bilan maison mère fenaco société coopérative au 31 décembre avant emploi du bénéfice résultant du bilan (en KCHF)

Actifs		2023	2022
Liquidités		73 537	3 790
Créances résultant de livraisons et de prestations	1*	120 829	123 681
Autres créances à court terme	2*	244 238	204 144
Stocks	3*	301 780	236 183
Comptes de régularisation actifs		13 084	9 592
Total actifs circulants		753 468	577 390
Immobilisations financières	4*	223 941	266 766
Participations	5*	182 510	188 123
Immobilisations corporelles et incorporelles	6*	408 513	438 316
Total actifs immobilisés		814 964	893 205
Total actifs		1 568 432	1 470 595
Passifs		2023	2022
Dettes résultant de livraisons et de prestations	7*	220 429	222 900
Dettes à court terme portant intérêt	8*	690 275	627 630
Autres dettes à court terme	9*	88 123	27 719
Comptes de régularisation passifs		37 309	36 811
Provisions à court terme	11*	19 879	15 854
Total fonds étrangers à court terme		1 056 015	930 914
Dettes à long terme portant intérêt	10*	32 261	59 057
Provisions à long terme	11*	43 059	63 858
Total fonds étrangers à long terme		75 320	122 915
Total fonds étrangers		1 131 335	1 053 829
Capital social		190 715	176 777
Réserves légales issues du bénéfice		37 000	36 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		191 300	171 300
Bénéfice résultant du bilan		18 082	32 689
dont report de l'exercice précédent		1 082	3 230
dont bénéfice de l'exercice		17 000	29 459
Total fonds propres		437 097	416 766
Total passifs		1 568 432	1 470 595

Compte de pertes et profits maison mère fenaco société coopérative du 1^{er} janvier au 31 décembre (en KCHF)

		2023	2022
Produits			
Produit des ventes		1 307 030	1 461 488
Produit des prestations		236 745	240 088
Produit net des livraisons et des prestations		1 543 775	1 701 576
Charges de marchandises		- 1 105 921	- 1 258 471
Produit d'exploitation		437 854	443 105
Charges			
Charges de personnel	12*	- 161 808	- 158 804
Autres charges d'exploitation	13*	- 200 401	- 185 875
Total des charges d'exploitation		- 362 209	- 344 679
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		75 645	98 426
Amortissements	14*	- 55 561	- 54 028
Pertes sur cession d'immobilisations corporelles		- 40	- 5
Bénéfices sur cession d'immobilisations corporelles		494	328
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)		20 538	44 721
Charges financières		- 11 235	- 4 295
Produits financiers		13 966	37 260
Résultat d'exploitation avant impôts		23 269	77 686
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	22*	- 9 051	- 101 566
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	22*	4 936	56 588
Résultat avant impôts (EBT)		19 154	32 708
Impôts directs		- 2 154	- 3 249
Bénéfice de l'exercice		17 000	29 459

* Détails voir explications pages 102 à 106

Annexe aux comptes annuels

Maison mère fenaco société coopérative

Maison mère fenaco société coopérative

La maison mère de fenaco société coopérative comprend notamment les activités des Unités d'activité Semences, Nutrition des plantes, Protection des plantes, GOF et Inoverde ainsi que les Unités de prestations (p. ex. IT, RH, LANDI Fiduciaire). La maison mère détient directement ou indirectement une participation dans toutes les sociétés du groupe fenaco.

Principes d'évaluation

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse. Les principaux principes d'évaluation appliqués sont décrits ci-après. A cet égard, il faut tenir compte du fait que la société saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes afin d'assurer la prospérité de l'entreprise à long terme.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations et les autres créances à court terme sont présentées à leur valeur nominale. Sur les créances envers des tiers, des corrections de valeur économiquement nécessaires ont été constituées sur des positions individuelles et une correction de valeur forfaitaire a été enregistrée sur le montant restant.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas des coûts d'acquisition ou de fabrication et de la valeur de cession nette. Des correctifs de valeurs forfaitaires sont appliqués aux stocks (valeur la plus basse entre celle des coûts d'acquisition ou de fabrication et celle de la valeur de cession nette).

Immobilisations financières

Les prêts, les immobilisations financières et les participations sont évalués tout au plus à leurs coûts d'acquisition, moins d'éventuelles corrections de valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, sont amorties de manière dégressive. En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font éventuellement l'objet d'une correction de valeur.

Produit net des livraisons et des prestations

Le produit net des livraisons et des prestations est comptabilisé lors du transfert des avantages et risques inhérents à la livraison des marchandises ou des prestations.

Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties au cours du jour de la transaction ou au cours de couverture. Les postes du bilan en devises étrangères sont convertis au cours de clôture. Selon le principe d'imparité, les pertes en devises étrangères relatives à des contrats à terme encore en cours au 31 décembre sont portées au compte de pertes et profits. En ce qui concerne les opérations de couvertures, les gains et les pertes résultant d'opérations de base et de couverture sont comptabilisés, avec un impact correspondant sur le résultat.

Définition de « personnes proches »

Participations: sociétés détenues directement ou indirectement à raison d'au moins 20 %.

LANDI: sociétés du groupe fenaco-LANDI qui ne sont pas contrôlées directement ou indirectement par fenaco société coopérative.

Créances et dettes envers des organes

Il n'existe aucune créance ou dette envers des organes (Conseil d'administration, Direction, organe de révision) à l'exception de celles qui résultent de transactions client et/ou fournisseur, dans le cadre des conditions commerciales habituelles.

Remarque préalable

En 2023, la méthode de valorisation des réserves obligatoires de céréales a été modifiée. Jusqu'en 2022, le prix de base de Réservesuisse (CHF 8.- / 100 kg) servait de prix de valorisation. Dès 2023, les réserves obligatoires sont évaluées selon les mêmes principes que les autres stocks. En contrepartie, le prêt de Réservesuisse a été comptabilisé dans les passifs à la valeur historique de CHF 63,7 Mio.

La différence entre le prêt comptabilisé et sa valeur actuelle selon les prix de décompte de Réservesuisse en vigueur au 31.12.2023 est mentionnée dans les engagements conditionnels.

Explications relatives aux comptes annuels (en KCHF)

1. Créances résultant de livraisons et de prestations

	2023	2022
Tiers	56 025	58 865
Participations	436	451
LANDI	64 368	64 365
Total	120 829	123 681

2. Autres créances à court terme

	2023	2022
Tiers	29 926	35 195
Participations	190 003	158 028
LANDI	24 309	10 921
Total	244 238	204 144

En raison de la réduction des prix de divers biens commerciaux, les besoins financiers de plusieurs participations ont diminué (voir également le point 4).

3. Stocks

	2023	2022
Marchandises commerciales, matières premières et auxiliaires	196 636	195 096
Produits finis et semi-finis	12 565	20 973
Stocks obligatoires	92 579	20 114
Total	301 780	236 183

L'augmentation des stocks obligatoires résulte de l'adaptation de l'évaluation selon l'explication en page 101.

4. Immobilisations financières

	2023	2022
Tiers	10 061	11 034
Participations	213 880	255 732
Total	223 941	266 766

5. Participations

	2023	2022
Participations consolidées	171 702	177 304
Participations mises en équivalence	8 478	8 489
Titres de participation	2 330	2 330
Total	182 510	188 123

6. Immobilisations corporelles et incorporelles

	2023	2022
Installations techniques, machines et mobilier	13 641	15 247
Véhicules	10 201	8 654
Installations en cours de construction	1 666	5 202
Biens immobiliers	379 427	404 712
Immobilisations incorporelles	3 578	4 501
Total	408 513	438 316

7. Dettes résultant de livraisons et de prestations

	2023	2022
Tiers	96 952	83 944
Participations	91 804	97 607
LANDI	31 673	41 349
Total	220 429	222 900

8. Dettes à court terme portant intérêt

	2023	2022
Tiers	44 486	97 732
Participations	573 390	441 846
LANDI	72 399	88 052
Total	690 275	627 630

Les dettes envers des tiers concernent principalement des comptes de dépôts ainsi que des obligations échues non encaissées. La variation des participations et des LANDI s'explique principalement par le niveau plus bas des prix des produits commerciaux tels que les combustibles et les carburants.

9. Autres dettes à court terme

	2023	2022
Tiers	88 123	27 719
Total	88 123	27 719

Les autres dettes à court terme comprennent des dettes envers les institutions d'assurances sociales et des salaires dus pour décembre versés l'année suivante. Le prêt sans intérêt de Réservesuisse de CHF 63,7 Mio (voir remarque préalable, page 101) figure également dans ce poste.

10. Dettes à long terme portant intérêt

	2023	2022
Tiers	32 261	59 057
Total	32 261	59 057
Dont échues de 1 à 5 ans	31 341	58 137
Dont échues à plus de 5 ans	920	920
Total	32 261	59 057

11. Provisions à court et à long terme

	2023	2022
Personnel	32 667	32 308
Engagements de garantie	15 500	15 500
Restructurations	1 193	1 418
Emballages	655	1 041
Remploi de ventes immobilières	0	19 735
Autres provisions	12 923	9 710
Total	62 938	79 712

12. Charges de personnel

	2023	2022
Charges salariales	131 854	130 703
Prestations sociales	24 207	22 981
Autres charges de personnel	5 747	5 120
Total	161 808	158 804

13. Autres charges d'exploitation

	2023	2022
Charges de loyer	26 763	24 865
Entretien et réparations	16 304	15 215
Frais de transport sur ventes	41 178	41 422
Charges d'énergie	16 178	13 828
Autres charges d'exploitation	20 301	19 327
Frais administratifs	73 257	65 880
Publicité	6 420	5 338
Total	200 401	185 875

14. Amortissements

	2023	2022
Amortissement des immobilisations corporelles	20 627	17 752
Amortissement des biens immobiliers	33 886	35 548
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 048	728
Total	55 561	54 028

Indications légales selon l'art. 959c al. 2 CO

15. Moyenne annuelle du nombre d'emplois à plein temps

	2023	2022
Moyenne annuelle du nombre d'emplois à plein temps	1 292	1 333

Au 1^{er} janvier 2023, le Secteur Umatec a été transformé en une société-fille à 100 %. Cela entraîne une réduction de 63 équivalents plein temps (FTE).

16. Participations

Les participations sont détaillées dans les comptes consolidés.

17. Engagements résultant de contrats de bail à long terme/droits de superficie

	2023	2022
de 1 à 5 ans	46 857	42 523
>5 ans	59 162	62 172
Total	106 019	104 695

18. Dettes envers les institutions de prévoyance en faveur du personnel

	2023	2022
Dettes institutions de prévoyance en faveur du personnel	567	3 570
Total	567	3 570

19. Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers

	2023	2022
Cautions	404	387
Total	404	387

20. Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et celui des actifs grevés d'une réserve de propriété

	2023	2022
Biens immobiliers	65 616	72 219
Total	65 616	72 219

21. Passifs éventuels

fenaco société coopérative est membre de trois cash pools du groupe fenaco. Les cash poolings se font en collaboration avec l'UBS, avec la Banque cantonale de Zurich et avec le Credit Suisse. Afin de garantir toutes les créances existantes et futures de l'UBS issues du cash pool, les participants au pool ont accordé à l'UBS un droit de gage sur leur future créance de solde envers l'UBS. Dans le cadre du contrat conclu à l'échelle du groupe avec la Banque cantonale de Zurich, la société est solidairement responsable des dettes d'autres sociétés du groupe à hauteur de ses réserves libres. Dans le cadre du contrat de groupe avec le Credit Suisse, la société est solidairement responsable des dettes d'autres sociétés du groupe à hauteur de ses réserves libres.

La différence entre le prix d'évaluation actuel et le prix d'évaluation historique des céréales donne lieu à un engagement conditionnel de CHF 4,1 Mio envers Réservesuisse (voir remarque préliminaire, page 101).

22. Explication des positions extraordinaires, uniques ou hors période dans le compte de pertes et profits

	2023	2022
Amortissement des participations	5 798	14 109
Amortissement extraordinaire d'immeubles	335	36
Apport à la fondation	0	10 000
Pertes dues aux turbulences sur le marché des céréales et diverses charges extraordinaires	2 918	77 421
Total des charges	9 051	101 566
Dissolution de provisions et de réserves latentes	0	41 320
Bénéfice résultant de ventes immobilières	4 331	14 235
Réévaluation des participations	0	115
Divers produits extraordinaires	605	918
Total des produits	4 936	56 588

23. Réserves latentes

Au cours de l'exercice clôturé, des réserves latentes ont été dissoutes pour un montant de CHF 24,4 Mio (2022: 34,1 Mio).

24. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun

25. Instruments financiers dérivés

	Valeur contractuelle	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative
Intérêts			
Aucun			
Devises			
Opérations à terme	350 043	926	11 440
Matières premières			
Opérations à terme	1 518	68	0

fenaco société coopérative utilise les instruments dérivés pour se couvrir contre les risques de variations de taux d'intérêt, des devises et du prix des matières premières justifiés par l'usage commercial. Afin de couvrir le risque de taux d'intérêt pour le financement des actifs circulants, des produits dérivés sur taux d'intérêt sont conclus. Dans le souci de couvrir les risques de change et de prix des matières premières lors d'opérations à terme, des contrats de change à terme et des options ainsi que des contrats de matières premières négociés en Bourse sont souscrits.

Autres indications légales exigées

26. Faits essentiels

Aucun

Emploi du bénéfice résultant du bilan

au 31 décembre, proposition du Conseil d'administration
du 3 mai 2024 (en KCHF)

	2023	2022
Report de l'exercice précédent	1 082	3 230
Bénéfice de l'exercice	17 000	29 459
Total du bénéfice résultant du bilan	18 082	32 689
Rémunération des parts sociales 6,0%	11 443	10 607
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	1 000	1 000
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	4 000	20 000
Report à compte nouveau	1 639	1 082
Total de l'emploi du bénéfice résultant du bilan	18 082	32 689

A l'Assemblée des délégués de
fenaco société coopérative, Berne

Berne, le 3 mai 2024

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fenaco société coopérative (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 98 à 106) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 906 CO en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

RICO FEHR
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

SIMONE WITTWER
Experte-réviseur agréée

Disclaimer

Ce rapport de gestion peut contenir des déclarations à propos de l'avenir. Celles-ci se basent sur des suppositions et des prévisions de la Direction de fenaco. Divers risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs peuvent avoir pour conséquence que les faits véritables, la situation financière ou le développement de fenaco s'écartent de façon importante de ces estimations. fenaco ne s'engage en aucune manière à mettre à jour de telles déclarations sur l'avenir et à les adapter aux événements ou aux développements futurs. Ce rapport de gestion est publié en français et en allemand. Dans le cas où une différence entre les versions devait exister, la version allemande fait foi.

Tirage

1900 exemplaires en allemand

700 exemplaires en français

Imprimé en Suisse sur du papier issu de sources responsables.

Siège principal

fenaco société coopérative

Erlachstrasse 5

Case postale

3001 Berne

+41 58 434 00 00

info@fenaco.com

www.fenaco.com

Sièges régionaux**Suisse romande**

fenaco société coopérative

Route de Chardonne 2

Case postale

1070 Puidoux

+41 58 433 70 00

region.suisseromande@fenaco.com

Plateau central

fenaco société coopérative

Erlachstrasse 5

Case postale

3001 Berne

+41 58 434 00 00

region.mittelland@fenaco.com

Suisse centrale

fenaco société coopérative

Obstfeldstrasse 1

Case postale

6210 Sursee

+41 58 434 40 00

region.zentralschweiz@fenaco.com

Suisse orientale

fenaco société coopérative

Theaterstrasse 15a

Case postale 344

8401 Winterthur

+41 58 433 50 00

region.ostschweiz@fenaco.com

rapport-gestion2023.fenaco.com